

**Université Abderrahmane MIRA de Béjaia**

**Faculté des sciences humaines et sociales**

**Département des sciences sociales**

**Mémoire de fin de cycle**

**En vue de l'obtention du diplôme de Master en sociologie**

**Option: sociologie du travail et des ressources humaines**

**THEME**

***La question du chômage et l'insertion professionnelle des  
jeunes chômeurs à travers l'agence nationale de l'emploi***

***ANEM***

***Cas d'étude: L'agence nationale de l'emploi de la  
Wilaya de Béjaia***

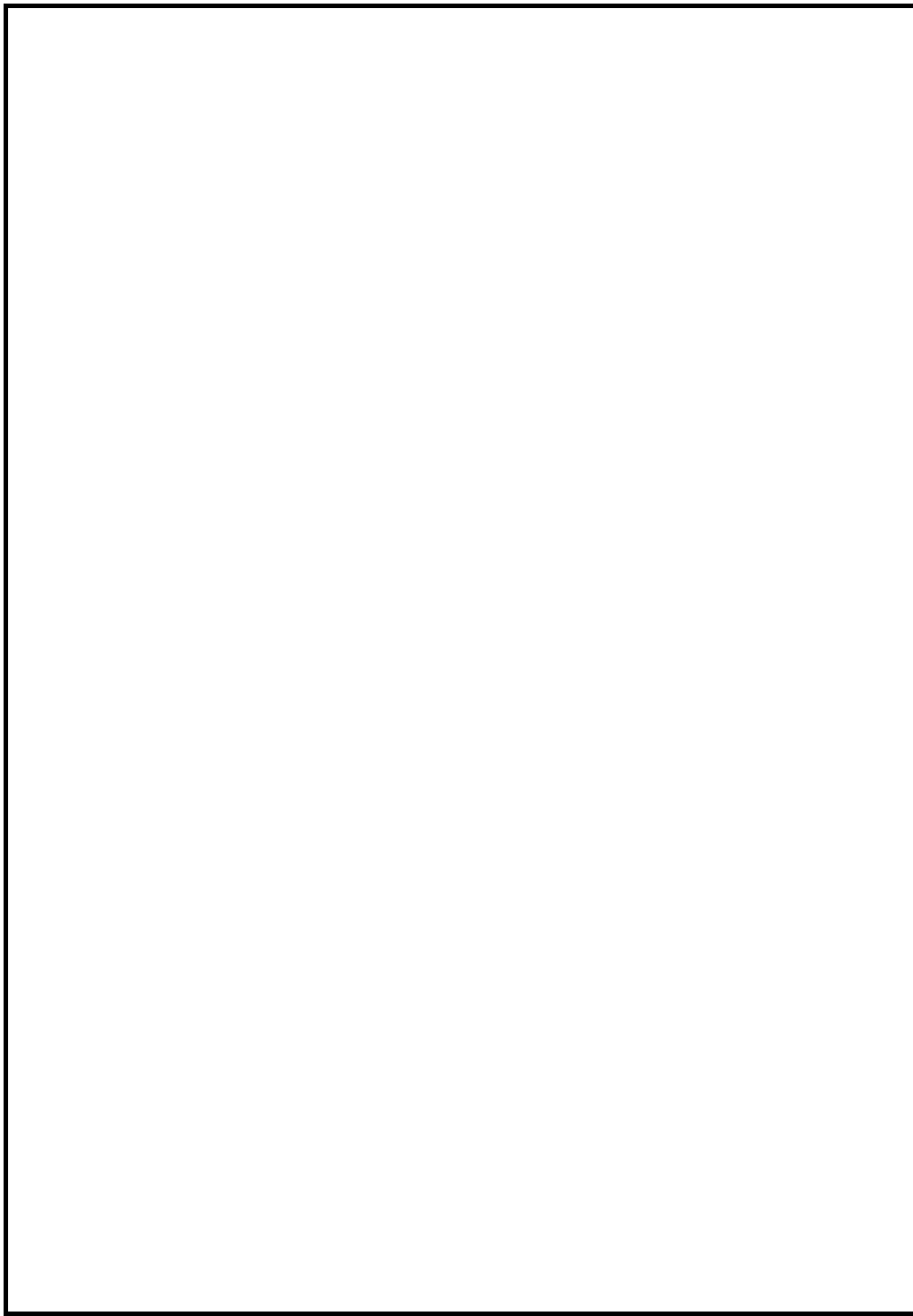
**Réalisé par:**

- SACI Sara
- YAHIAOUI Ouassila

**Encadré par:**

M. BAHLOUL Farouk

***Année universitaire: 2017-2018***



## **Remerciement**

Nous tenons tout d'abord à remercier Dieu le tout puissant et miséricordieux, qui nous a donné la force et la patience d'accomplir ce modeste travail.

En seconde lieu, nous tenons à remercier chaleureusement **Monsieur Bahloul Farouk** qui nous a permis de bénéficier de son encadrement, les conseils qu'il nous a prodigué, la patience, et la confiance qu'il nous a témoignés ont été déterminants dans la réalisation de notre travail de recherche.

Nous tenons à remercier l'ensemble du personnel de l'agence national de l'emploi ANEM pour leur patience, leurs conseils pleins de sens et pour le suivi et l'intérêt qu'ils ont portaient à mes travaux surtout **Monsieur Bellaggoun Rochdi**.

Egalement aux membres de jury pour l'intérêt qu'ils ont porté a notre recherche et de l'enrichir par leurs propositions.

Enfin, nous tenons également à remercier toutes les personnes qui ont participé de près ou de loi a la réalisation de ce mémoire.

**Merci à tous et à toutes**



# Dédicace

Je dédier ce modeste travail :

A mes chers parents, pour tous leurs sacrifices, leur amour, leurs tendresses, leurs soutiens et leurs prières tout au long de mes études.

A ma chère sœur **Halima** pour son encouragement permanent et son soutien morale.

A mes chères frères **Halim** et **Yanis**.

A mon fiancé **Sofiane** qui m'a beaucoup encouragé.

A mon adorable tante **Samia**, ainsi son mari et sa fille **Mayssa**.

A mes tantes et oncles.

A mes cousines et cousins.

A ma meilleur ami **Kaltoume** et mes copines : **Wafa, Karima, Aida, Karima, Sabrina**.

A tout ma famille pour leur soutien tout au long de mon parcours universitaire que ce travail soit l'accomplissement de vos vœux tant allégués, et le fruit de votre soutien infailible, merci d'être toujours là pour moi.

**SACI SARA**

## Dédicace

Je Dédie ce modeste travail :

Plus particulièrement à mes très chers parents qui ont été toujours à mes côtés tout au long de mon parcours d'études, et qui m'ont soutenu financièrement et moralement, je leur témoigne une grande reconnaissance et un profond respect.

A mes sœurs : **Nabila, Hassiba, Ibtissam, Hayette** et son mari **loucif**.

Mes nièces **Yasmine** et **Anaïs**.

A tous ceux qui ont marqué leurs existences dans ma vie et que mon stylo n'a pas cité.

YAHIAOUI Ouassila

## Sommaire

**Remerciement**

**Liste des abréviations**

**Liste des tableaux**

**Introduction**

### **Chapitre I : le cadre méthodologique de la recherche**

<b>1.1.</b> Les raison du choix thème .....	01
<b>1.2.</b> Les objectif de la recherche .....	01
<b>1.3.</b> La problématique.....	02
<b>1.4.</b> Les hypothèses de la recherche .....	04
<b>1.5.</b> Définition des concepts .....	05
<b>1.6.</b> La méthode et technique utilisée.....	08
<b>1.7.</b> Le choix de l'échantillon .....	10
<b>1.8.</b> Le déroulement de l'enquête .....	11
<b>1.9.</b> Les difficultés rencontrées .....	11

### **Chapitre II : Chômage, Non emploi**

#### **Section I : généralité sur le chômage.**

<b>2.1.</b> Définition du chômage.....	13
<b>2.2.</b> La genèse du chômage .....	15
<b>2.3.</b> Le chômage dans le monde.....	16

2.4. Quelques notions relatives au chômage.....	16
2.5. Les différentes formes et typologies du chômage.....	17

## **Section II : le chômage en Algérie.**

2.6. Evolution du chômage en Algérie.....	20
2.7. Les caractéristique du chômage en Algérie .....	25
2.8. Les cause du chômage en Algérie .....	28
2.9. Les conséquence du chômage en Algérie .....	32
2.10. Les effets du chômage en Algérie .....	34
2.11. La promotion de l’emploi et la lutte contre le chômage en Algérie.....	35
2.12. Les politique de lutte contre le chômage en Algérie.....	37
2.13. Le PEJ en Algérie.....	38

## **Chapitre III : présentation des dispositifs de lutte contre le**

### **Chômage en Algérie**

3.1. Agence Nationale de l’emploi de jeunes (A.N.E.M).....	40
3.2. Action de Développement sociale (A.D.S).....	46
3.3. Agence nationale de développement et d’investissement (A.N.D.I).....	50
3.4. Caisse nationale D’assurance chômage (C.N.A.C) .....	54
3.5. Agence Nationale de gestion du microcrédit (A.N.G.E.M) .....	57
3.6. Agence Nationale de Soutien à l’emploi de jeunes (A.N.S.E.J).....	60



## **Chapitre IV : Présentation de l'organisme d'accueil et principales caractéristiques des enquêtés**

<b>4.1.</b> Présentation de l'organisme d'accueil .....	64
<b>4.2.</b> Les missions de l'agence nationale de l'emploi ANEM.....	64
<b>4.3.</b> Organisation et le fonctionnement de l'agence nationale de l'emploi.....	65
<b>4.4.</b> Organisation interne de l'agence nationale de l'emploi ANEM.....	69
<b>4.5.</b> Présentation des caractéristiques de la population d'étude.....	72

## **Chapitre V : Analyse et interprétation des données récoltées**

<b>5.1.</b> Analyse et interprétation des données.....	75
--	----

**Conclusion**

**Liste bibliographique**

**Annexe**

## Liste des abréviations :

<b>Abréviation</b>	<b>Définitions</b>
<b>ADS</b>	Agence de Développement Sociale
<b>AED</b>	L'aide aux Entreprise en Difficulté
<b>AFS</b>	Allocation Forfaitaire de Solidarité
<b>ANDI</b>	Agence Nationale de Développement et D'investissement
<b>ANEM</b>	Agence Nationale D'emploi
<b>ANSEJ</b>	Agence Nationale de Soutien à l'emploi des Jeunes
<b>ANGEM</b>	Agence Nationale de Gestion du Micro crédite
<b>ANPE</b>	Agence Nationale Pour L'emploi
<b>APC</b>	Approche Par Compétence
<b>APSI</b>	Agence Nationale de Promotion et de Soutien à L'investissement
<b>BIT</b>	Bureau International du Travail
<b>CASNOS</b>	La Caisse Nationale de Sécurité Sociale des Non -Salariés
<b>CATI</b>	Centres D'aide au Travail Indépendant
<b>CDD</b>	Contrat à Durée Déterminée
<b>CDI</b>	Contrat à Durée Indéterminée
<b>CFE</b>	Contrat Formation-Emploi
<b>CFPA</b>	Centre de formation de perfectionnement et l'Assistance
<b>CFI</b>	Contrat Formation Insertion
<b>CID</b>	Contrats D'insertion des Diplômés
<b>CIP</b>	Contrat D'insertion Professionnelle
<b>CNAS</b>	Caisse Nationale D'assurance Chômage
<b>CPE</b>	Le Contrat de Pré-Emploi
<b>CPS</b>	Cellule de Proximités de Solidarités
<b>CRE</b>	Centre de Recherche D'emploi
<b>DAIP</b>	Dispositif D'aide à L'insertion Professionnelle
<b>DEV-COM</b>	Développement Communautaire Participatif
<b>DEW</b>	Direction de L'emploi de Wilaya
<b>DIPG</b>	Dispositif D'insertion Professionnelle de Jeunes
<b>DIPJ</b>	Dispositif D'insertion Professionnelle de Jeunes
<b>ESIL</b>	L'emploi Salarié D'initiative Locale
<b>FNPE</b>	Fond National de Promotion de L'emploi
<b>FNSEJ</b>	Fond National de Soutien à L'emploi des Jeunes
<b>FMI</b>	Fond Monétaire International
<b>GUD</b>	Guichet Unique Décentralisé
<b>IAG</b>	Le Dispositif Indemnité par L'activité D'intérêt Générale
<b>IAIG</b>	Indemnité D'activité D'intérêt Générale

<b>IBS</b>	Impôt sur les Bénéfices des Sociétés
<b>IDE</b>	Investissement Direct à l'étranger
<b>IGT</b>	L'inspection Générale du Travail
<b>INSEE</b>	L'institut National de la Statistique et des études Economique
<b>ONAMO</b>	Office Nationale de la Main-d'œuvre
<b>ONS</b>	Office Nationale des Statistique
<b>PAS</b>	Plan D'ajustement Structurel des Jeunes
<b>PEJ</b>	Programme Emploi de Jeunes
<b>PID</b>	Dispositif D'insertion Sociale des Jeunes Diplômés
<b>SNMG</b>	Salaire National minimum Garanti
<b>TAP</b>	Taxe sur L'activité Professionnelle
<b>TUP</b>	Travaux D'utilité Publique
<b>TUP-HIMO</b>	Travaux D'utilité Publique à Haute Intensité de Main-d'œuvre
<b>TVP</b>	Taxe sur l'activité Professionnelle

# La liste des tableaux

<b>N°</b>	<b>Intitulé</b>	<b>page</b>
<b>1</b>	Différentes définitions du chômage.	14
<b>2</b>	Evolution de chômage en Algérie entre 1966 et 1986.	21
<b>3</b>	Evolution de taux de chômage en Algérie entre 1987 et 1993.	21
<b>4</b>	l'évolution de taux de chômage en Algérie entre 1994 et 1998.	22
<b>5</b>	l'évolution de taux de chômage en Algérie entre 1999 et 2004.	23
<b>6</b>	Evolution de taux de chômage en Algérie entre 2005 et 2014.	24
<b>7</b>	Taux de chômage selon le niveau d'instruction, le diplôme obtenu et le sexe (En %)	27

# **Introduction**

## Introduction

Le chômage est devenu une préoccupation centrale dans le débat public depuis les années quatre-vingt non seulement des pays développés mais également des pays en voie de développement, il est considéré comme la principale cause des problèmes sociaux et du mécontentement des populations : pour les individus, mais surtout pour les ménages ; le chômage entraîne une perte d'identité sociale ainsi la précarisation dans les conditions de vie.

Le chômage est un phénomène redouté à la fois par les personnes qui en sont victimes et par les responsables politiques, en raison des conséquences désastreuses qui peuvent en découler au double plan économique et social.

Le phénomène du chômage est sans nul doute l'une des problématiques les plus importantes que peut connaître une nation. Il suscite une attention particulière de la part d'économistes, de politiques, de sociologues, de chefs d'entreprises, de syndicats,... Il est un phénomène mondial crucial et peut être à tout moment un danger pour la sécurité et la stabilité économique d'un pays.

Le chômage constitue un défi de toutes les économies du monde y compris l'Algérie, au milieu des années 1980, suite à l'effondrement du prix de pétrole, l'économie algérienne est affectée par une crise sans précédent dont les signes les plus révélateurs sont les suivants : chute du niveau des investissements, déficits budgétaires et le manque d'offre d'emploi. Cette situation a entraîné des déséquilibres macro-économiques, d'abord sur le plan de l'offre et de la demande globale, puis sur le plan macro-financier, enfin un déséquilibre sur le marché du travail caractérisé par une chute du taux de croissance de l'emploi et une augmentation du taux du chômage.

Le marché de l'emploi en Algérie est actuellement sous l'impulsion de profondes mutations dues en grande partie aux phénomènes suivants : un marché dual caractérisé par une offre limitée et une demande irrecevable vu son importance. Aussi l'essor de l'activité des femmes, qui a conduit à une augmentation importante du chômage, un secteur informel en expansion sous l'effet conjugué de facteurs internes et d'une mondialisation subie en l'absence d'une politique réfléchie quant à ses incidences sur l'économie nationale.

Face à la mondialisation, les pays sous-développés à l'instar des pays développés doivent faire preuve de leur puissance ainsi que de leur croissance économique. Cependant, la réalisation de celles-ci peut se concrétiser grâce à plusieurs mesures prises par les pouvoirs publics, notamment l'amélioration des agrégats macro-économiques : la création d'emploi et la lutte contre le chômage.

Dans ce cadre pour réduire l'ampleur du chômage, l'Algérie a mis en place des stratégies et dispositifs, mais aussi en des mesures d'aide aux chômeurs.

L'ensemble de ces dispositifs, programmes et institutions, participe aussi de l'intermédiation sur le marché du travail par le rapprochement de l'offre et de la demande de travail. Cependant cette intermédiation sur le marché du travail constitue un levier de régulation de ce marché et d'accompagnement des changements qui l'affectent.

Ce mémoire étudie la question du chômage et l'insertion professionnelle des jeunes à l'aide de dispositif ANEM, ainsi en se concentrant sur la catégorie des jeunes chômeurs, car ces derniers constituent la population de base de ce mémoire.

➤ **La partie théorique** : cette partie comporte trois chapitres qui se résument comme suit :

Le premier chapitre concerne le cadre méthodologique de la recherche dans lequel en développant les points suivants : les raisons de choix de thème, les objectifs de la recherche, la problématique, les hypothèses, la définition des concepts, la méthode et la technique de recherche, la population d'étude, la pré enquête et les problèmes rencontrés durant la recherche et enfin les avantages de la recherche.

Le deuxième chapitre porte sur le chômage, Non emploi en Algérie qui contient deux sections la première sous le titre de généralité sur le chômage, qui contient les différentes définitions du chômage, genèse du chômage, le chômage dans le monde, Les différentes formes et typologies du chômage.

Et la deuxième section est le chômage en Algérie qui contient l'évolution du chômage en Algérie, les caractéristiques du chômage en Algérie, les causes du chômage en Algérie, les conséquences du chômage, les effets du chômage en Algérie, la promotion de l'emploi et la lutte contre le chômage en Algérie, et le PEJ en Algérie.

Dans Le troisième chapitre nous allons présenter les différents dispositifs d'aide à l'emploi de jeunes et de lutte contre le chômage en Algérie, l'agence nationale de l'emploi(A.N.E.M) , agence de développement social (A.D.S) , agence nationale pour le soutien à l'emploi de jeunes(A.N.S.E.J) , agence nationale de gestion de microcrédit(A.N.G.E.M) , la caisse nationale d'assurance chômage (C.N.A.C) et agence nationale de développement et d'investissement (A.N.D.I).

### **La partie pratique :**

Cette partie concerne le cadre pratique, nous allons présenter l'organisme d'accueil, principales caractéristiques de la population d'étude, ensuite l'analyse et l'interprétation des données, synthèse des résultats et qui se termine par une conclusion.



# **Le cadre Méthodologique de la Recherche**

# **Chapitre I : Le cadre méthodologique**

## **De la recherche**

## 1. Les raisons du choix du thème :

Le choix de notre thème est lié à plusieurs raisons qui se résument comme suit :

- Un thème d'actualité, très peu abordé par les chercheurs.
- Le chômage est considéré comme un thème majeur qui touche tous les sociétés, d'où la nécessité d'être étudié.
- Reconnaître les différents dispositifs d'insertion et leur rôle dans la réduction et la lutte contre le chômage des jeunes.
- Acquérir de nouvelles connaissances sur la réalité des dispositifs d'insertion des jeunes. L'importance de l'insertion professionnelle qui permet l'acquisition de l'expérience et facilite l'intégration des diplômés.
- Après une observation de notre entourage, on a constaté que le phénomène professionnel, devient un problème de plus en plus préoccupant.

## 2. Les objectifs de la recherche :

Dans chaque recherche scientifique on doit préciser les buts à atteindre, à partir de là on peut résumer nos objectifs comme suit :

- Connaitre l'attitude des primo-demandeurs d'emploi vis-à-vis du dispositif d'aide à l'insertion mis par l'état.
- D'étudier l'intervention de l'Etat dans la régulation du marché du travail en Algérie, par des organismes qui sont instaurés spécialement pour la création de l'emploi, et la lutte contre le chômage.
- Acquérir et élargir nos connaissances sur l'insertion professionnelle.
- Démontrer la puissance des dispositifs d'insertion mis par l'Etat en termes de création de l'emploi, et de la diminution du chômage.
- Confirmer ou infirmer si le dispositif ANEM a contribué à réguler la situation des jeunes dans le milieu du travail.

### 3. problématique :

La question de l'emploi occupe une place centrale dans les débats économique et politique des sociétés contemporaines, au cours des années le chômage a été un des sujets les plus abordés et les inquiétants du monde constituant un problème non seulement économique mais aussi sociale.

Pour DIDIER DEMAZIERE, « être chômeur ce n'est pas seulement être privé d'emploi, c'est aussi être reconnu comme tel, c'est pouvoir légitimement revendiquer un emploi, c'est faire partie d'une catégorie sociale en particulier, la catégorie des jeunes, celle –ci représente la plus grande partie de la population ». <sup>1</sup>

Le chômage est devenu en Algérie l'un des principaux acteurs de la scène politique et sociale, et en premier lieu le chômage des jeunes, donc ce dernier touche particulièrement, et de façon croissante, la partie la plus jeune de la population, et surtout ceux qui sont les moins qualifiés.

Le chômage est un phénomène majeur complexe à mesurer, c'est l'arrêt ou l'interruption de l'activité volontaire ou involontaire, salariale ou indépendante, c'est une période d'inactivité forcée qui caractérise une personne capable et désireuse de travailler mais qui ne parvient pas à trouver un emploi.

Le chômage est un défi de toutes les économies du monde, aucune société quel que soit son niveau de développement économique, ne se trouve à l'abri de ce phénomène qui devient un thème majeur des discours politiques, la maîtrise de ce phénomène conditionne la paix sociale et garantit les conditions de progrès économique, de même que sa gestion est devenue un étalon de la réussite des politiques économique et de stabilité des pouvoirs publics. <sup>2</sup>

L'Algérie vit une crise économique financière et sociale, le problème de l'emploi et la dégradation du marché du travail figure parmi les problèmes les plus délicats que connaît actuellement l'Algérie le taux de chômage a atteint 12,3% en avril 2017 contre 10,5% en septembre 2016.

D'autant plus, que le chômage touche en Algérie essentiellement la catégorie des jeunes non diplômés et même diplômés car leur formation universitaire ne correspond pas à la réalité du

---

<sup>1</sup> DEMAZIERE Didier, sociologie du chômage, éd la découverte, Paris, 1995, p.97.

<sup>2</sup> ZERKAK Sabrina, question du chômage et la promotion de l'emploi en Algérie, p.3 et 4, in : [http://www.pedia-com./wp/uploads/la question du-chômage](http://www.pedia-com./wp/uploads/la_question_du_chomage). (Consulté le 17/03/2018).

## Chapitre I : le cadre méthodologique de la recherche

---

marché, la stabilité sociale du pays passe par leur insertion dans le milieu professionnel. C'est l'un des enjeux qui s'impose à l'Algérie aujourd'hui et pour les prochaines années afin de réaliser l'équilibre économique et sociale.

Ce fléau est une préoccupation majeure des pouvoirs publics, car il touche les catégories des jeunes, le chômage des jeunes a toujours été supérieur à celui des adultes.

Face à cette situation, les autorités ont pensés a la mise en place des dispositifs spécifiques de lutte contre le chômage, la principale agence publique de l'emploi, L'ANEM qui garantit à tout demandeur et à toute entreprise en service un recrutement efficace et qui favorise l'insertion professionnelle des jeunes primo-demandeurs d'emploi, cette agence impose désormais aux entreprises publiques et privées de passer par ses services pour tout recrutement et de déclarer tout nouvelle employé, c'est la premier étape, pour un étudiant qui a effectué une formation, mais d'un autre coté L'ANEM offre des prestations insuffisantes qui ne répondent pas aux attentes des nouveaux diplômés comme de tout demandeur d'emploi.<sup>3</sup>

L'Algérie est l'un des pays les plus menacé par ce phénomène, cette dernière essaye de tout moyenne à réduire le temps de chômage en s'appuyant sur l'ensemble des politiques et des dispositifs ayant pour objet de multiples critiques, notamment en termes d'efficacité économique, parmi ces politiques nous pouvons citer le programme de l'emploi des jeunes(PEJ),le dispositif d'insertion professionnelle de jeune (DIPG) qui a pour objectif la création de micro-activité dans le cadre de coopératives de jeunes le contrat de prêt emploi (CPE), vise à lutter contre le chômage des jeunes diplômés de l'enseignement supérieure et des institution nouvelle de lutte contre le chômage des jeunes, il y'avait la caisse national d'assurance chômage la C.N.A.C instituée par le décrète N°94-188 du 06/07/1994,a été créé pour venir en aide financièrement ou d'une compression d'effectif, Puis de les aider à retrouver un emploi A.N.E.M et A.D.S des emplois dits « attente », soit la création d'activités par propre compte ».<sup>4</sup>

Les micro entreprises créés dans le cadre de l'agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes (A.N.S.E.J) et la caisse nationale d'assurance chômage (C.N.A.S), peuvent recruter de deux primo-demandeurs d'emploi dans le cadre du dispositif d'aide à l'insertion professionnelle DAIP ,les micro entreprises ont été mis sur pied afin de pouvoir répondre aux aspirations des éléments les plus attractifs et les plus dynamique de la jeunesse en chômage , c'est un effet

---

<sup>3</sup>[http://www.pcpalgerie.org/IMG/PDF/Bottin\\_social\\_francais.pdf](http://www.pcpalgerie.org/IMG/PDF/Bottin_social_francais.pdf) (consulté le 19/03/2018).

<sup>4</sup> MEZIANI Mohammed, emploi des jeunes en Algérie : évaluation des dispositifs publics d'emploi mis en place, juillet, 2011, p8 et 13.

,une petite unité économique de production créé par une personne physique qui demande un emploi et qui veut investir dans la production de biens et services afin de générer des bénéfices .et micro crédit avec (A.N.J.E.M) qui est un dispositif microcrédit de lutte contre la pauvreté , il offre la possibilité de bénéficier d'un accompagnement pour la réalisation de notre projet professionnel , notamment le programme d'insertion des diplômés (P.I.D) et le dispositif indemnité par l'activité d'intérêt générale (I.A.G) des instrument de lutte contre le chômage des jeunes gérer par l'agence de développement sociale (A.D.S).<sup>5</sup>

A travers cette recherche, nous nous intéressons à la situation du chômage et aux institutions qui interviennent dans la lutte contre le chômage principalement (A.N.E.M), qui fait que l'agence nationale de l'emploi occupe une place importante dans la création d'emploi .Nous voulons s'avoir comment passe ton –d'un état de chômeurs à celui d'emplois à travers l'agence nationale de l'emploi ?, Quel est le rôle de L'ANEM dans le marché du travail ?

Le traitement de ce sujet nous amène à poser deux questions principales dont nous essayons d'apporter des réponses claires et suffisantes

- Quelles sont les représentations que se font les jeunes du rôle de L' ANEM dans la gestion du marché du travail ?
- Quelle est l'influence de la régulation de l'emploi sur l'insertion socioprofessionnelle des jeunes demandeurs d'emploi ?

#### **4. les hypothèses :**

QUIVY Raymond et Luc Van Campenhoudt définit l'hypothèse comme suit : « une proposition qui anticipe une relation entre deux termes, qui selon les cas peuvent être des concepts ou des phénomènes, une hypothèse est donc une réponse provisoire, qui demande à être vérifiée ». <sup>6</sup>

##### **Hypothèse 01 :**

- Les jeunes chômeurs ont recours à l'assistance de l'ANEM comme une stratégie d'insertion formelle dans le marché du travail.

---

<sup>5</sup> KHEBBACHE Nawel, La lutte contre le chômage : création de micro-entreprises au niveau de l'ANSEJ, Article publié dans l'université de Bejaia, consulté le 21/03/2018.

<sup>6</sup> QUIVY Raymond et Luc Campenhoudt, manuel de recherche en science sociale, éd Dunod, paris, 1988, p129.

## Hypothèse 02 :

- Les jeunes chômeurs développent des attentes positives par rapport au rôle de l'ANEM dans le processus d'insertion professionnelle.

## 5. Définition des concepts clés :

La définition des concepts est une étape essentielle pour concrétiser et étudier les principaux éléments qui entrent dans la composition de nos hypothèses comme l'affirme GRAWITZ Madeleine « un concept est une abstraction, une pensée, un moyen de connaissance ».<sup>7</sup>

### 5.1 Le chômage :

Le chômage se définit d'abord comme une inactivité forcée dû au manque de travail, emploi. Il est aussi un statut reconnu et encadré par des règles qui le définissent et des institutions de gestion et de soutien des chômeurs.

En fin, il est un vécu subjectif dans les trajectoires des individus privés d'emploi.<sup>8</sup>

#### ❖ En sociologie :

Le chômage : c'est l'inactivité forcée, totale ou partielle, d'un individu ou d'une partie de la main-d'œuvre d'un pays ».<sup>9</sup>

Le chômage est la situation d'une personne qui, souhaitant travailler et ayant la capacité de le faire (âge notamment), se trouve sans emploi malgré ses recherches. L'absence d'emploi peut résulter d'une entrée dans la vie active, du désir de retrouver un emploi après une période d'inactivité, d'un licenciement, d'une démission volontaire ou d'un désir de changer d'activité.<sup>10</sup>

### 5.2 Emploi :

L'emploi est avant tout une « relation qui unit une personne à une organisation, dans un cadre construit en dehors de lui et avant lui, c'est-à-dire celui du salariat avec son droit du travail, ses conventions collectives et ses accords d'entreprise : Quand le salarié signe un contrat de travail, il ne négocie pas un à un les termes du contrat,

---

<sup>7</sup> GRAWITZ Madeleine, Méthode des sciences sociales, 11<sup>ème</sup> Edition, Dalloz, Paris, 1990, p 17.

<sup>8</sup> AKOUN André et ANSART Pierre, dictionnaire de sociologie, éd le Robert Laffont, Paris, 2006, p72.

<sup>9</sup> FREEEOL Gille et autres, dictionnaire de sociologie, 3<sup>ed</sup> Armande Colin, Paris 2004, p19.

<sup>10</sup> <http://www.toupie.org/Dictionnaire/Chomage.htm>.(consulté le 18/03/2018).

mais s'intègre dans un collectif qui possède déjà ses règles (durée et conditions du travail, garanties collectives, cotisation et avantages sociaux) il accède à un statut ». <sup>11</sup>

Un emploi est un contrat passé entre deux partis, l'employeur et l'employé, pour la réalisation d'un travail contre une rémunération, par l'exercice d'une profession, ou bien pour travailleur indépendant, la réalisation de multiple contrat implicite dans le cadre de l'exercice d'une profession. <sup>12</sup>

### **5.3 L'employabilité :**

La notion d'employabilité représente la probabilité de trouver un emploi, lorsqu'en se retrouve en situation du chômage, c'est un concept qui concerne les chômeurs, et les salaires, et les entreprises, l'individu a le droit de se rendre employable et de même l'entreprise se doit rendre employable.

L'employabilité a pris un sens large elle ne concerne plus uniquement les chômeurs, elle concerne plutôt tous les salariés de toute la catégorie confondues, elle est devenue un élément de politique sociale de l'entreprise.

Le concept d'employabilité évolue et intègre aujourd'hui non seulement les facteurs individuels liée à la personne mais aussi les facteurs organisationnels liés à l'entreprise ainsi les facteurs collectifs, économique, sociologique et politique.

L'employabilité d'un travailleur est selon les termes du ministère du travail, « la capacité d'évoluer de façon autonome à l'intérieur du marché du travail, de façon à réaliser, de manière durable, par l'emploi, le potentiel qu'on a en soi .l'employabilité dépend des connaissances, des qualifications et des comportements qu'on a, de la façon dont on s'en sert et dont on les présente à l'employeur ». <sup>13</sup>

### **5.4 Insertion professionnelle :**

L'insertion professionnelle désigne le processus permettant l'intégration d'une personne au sein du système socio-économique par l'appropriation des normes et règles de ce système.

---

<sup>11</sup><http://www.toupie.org/Dictionnaire/Emploi.htm>.consulté le 19/03/2018.

<sup>12</sup> AKOUN André et ANSART, Dictionnaire de sociologie, éd le Robert seuil, 1999, p 72.

<sup>13</sup> BRUNO Alain et autres, Dictionnaire de sociologie et des sciences sociales, éd ellipses, paris, 2005, p.183.



## Chapitre I : le cadre méthodologique de la recherche

---

Elle consiste à la mise en œuvre de stratégies pouvant offrir l'emploi au grand nombre de demandeurs d'emploi, mais la démarche d'insertion professionnelle reste souvent dans une logique sociale et peu économique.<sup>14</sup>

Elle est définie « comme un processus multidimensionnel (économique et sociale, singulier et collectif) qui a pour but d'accompagner l'individu à retrouver sa place au sein de la sphère professionnelle et ou sociale ».

Dans la présente étude, l'insertion professionnelle est la procédure mise en place par le législateur algérien en vue d'insérer les jeunes demandeurs d'emploi, dans le monde professionnel.

L'insertion professionnelle a pour but d'analyser le cheminement des sortants diplômés ou non du système éducatif et de formation vers la vie active, elle aide chaque jeunes à faire le point de ses acquis, ses capacités, ses centres d'intérêts afin d'acquérir les prérequis nécessaires à l'entrée dans un cursus de formation professionnelles ou d'insertion, de préparer la réalisation de son projet.<sup>15</sup>

### **5.5 Représentation sociale :**

Forme de savoir individuelle et collective distincte de la connaissance scientifique, qui présente des aspects cognitifs, psychologiques et sociaux en interaction.

Cette notion a été ainsi définie par FISCHER :

« La représentation sociale est un processus d'élaboration perceptive et mentale de la réalité qui transforme les objets sociaux (personnes, contextes, situations) et leur confère un statut cognitif permettant d'intégrer les aspects de la vie ordinaire par un recadrage de nos propres conduites à l'intérieur des interactions sociales ». <sup>16</sup>

### **5.6 Rôle :**

Pour un sociologue, le terme signifie ce qui est attendu ,par la société ,pour chaque position occupée par un individu comme le père ,la mère ,professeur ,élève ,médecin ,policier ,intellectuel...chacune de ces positions est un rôle qui sera joué avec plus ou moins de

---

<sup>14</sup> RENOUARD Gilles et MONTOUSSE Marc, 100 fiches pour comprendre la sociologie, éd Bréal-Rosny, Paris, 1997.

<sup>15</sup> LORIOU Marc, Que ce que l'insertion, Edition Le Harmattan, Paris, 1999, p : 13.

<sup>16</sup> AKOUN André et ANSART Pierre, op.cit., p450.

conformité aux « attentes prescrites » et de « rôle joué », d'une vision sociale et un ensemble d'attitudes et de comportements attendus d'un individu ,dans une position donnée.<sup>17</sup>

En sociologie le rôle représente la manière dont un acteur doit se comporter et ainsi pouvoir être intégré au sein de son milieu social.<sup>18</sup>

### **5.7 La régulation :**

Fonction d'un mécanisme de contrôle qui assure l'équilibre d'un système (physique, biologique ou social) en faisant intervenir des rétroactions correctrices, chaque fois que sa stabilité est menacée.<sup>19</sup>

## **6. Méthode et technique utilisée :**

### **6.1 La méthode adoptée :**

L'utilisation d'une méthode est importante dans une recherche scientifique, elle permet de recourir à la réalité d'un phénomène qu'on veut étudier. la méthode peut être définie comme :

« L'ensemble des façons de procéder, des modes opératoires directs mis en jeu dans le travail de recherche ».

Notre recherche porte sur la question du chômage et les dispositifs d'insertion professionnelle des jeunes chômeurs, pour cela nous avons opté à la méthode qualitative.

- **méthode qualitative :**

La méthode qualitative est « l'ensemble de procédures pour comprendre et qualifier un phénomène dans son accomplissement en se basant sur un petit nombre de détails, peut être un article, une archive, un journal, et qu'il peut nous fournir des données riches, une signification, peuvent être organisés sous forme de tableau contenant des réponses et des citations »<sup>20</sup>.

Nous avons opté pour la méthode qualitative, qui est la plus convenable pour comprendre mieux la réalité de dispositif d'aide à l'insertion professionnelle des jeunes demandeurs d'emploi.

---

<sup>17</sup> AKOUN André et ANSART Pierre, dictionnaire de sociologie, éd le Robert seuil, paris, 2006, p460.

<sup>18</sup> [Http : /Fr Wikipédia .org /wiki /Rôle –sociale.](http://fr.wikipedia.org/wiki/Rôle_sociale)

<sup>19</sup> GRAWITZ Madeleine, Lexique des sciences sociales ,8 éd, Dalloz, paris, 2004, p 348.

<sup>20</sup> Cours séminaire de recherche sur terrain, Madame Alouane, Béjaia, 22 avril 2013.

### 6.2 La technique utilisée :

Il existe plusieurs techniques qui permettant au chercheur de mener son enquête, il est recommandé de choisir une ou plusieurs techniques, cela dépend de la nature de la recherche ainsi que de la méthode utilisée.

#### ➤ L'entretien

On a utilisé la technique d'entretien, qui est surtout utilisé dans les études qualitatives, qui est une technique de collecte de données, qui consiste à recueillir le point de vue personnel des participants, sur un sujet donné au moyen et un échange verbale personnalisé entre ceux-ci et le chercheur.

L'entretien est une méthode de recueil des informations, au sens le plus riche, il reste que l'esprit théorique du chercheur doit rester continuellement en éveil de sorte que ses propres interventions amènent des éléments d'analyse aussi féconde que possible.<sup>21</sup>

Selon **Madeleine GRAWITZ** : l'entretien peut être défini comme suit « procédé d'investigation scientifique utilisant un processus de communication verbale pour recueillir des informations avec un but fixé ». <sup>22</sup>

Notre enquête sur le terrain a été effectuée à la direction de l'emploi A.N.E.M de la wilaya de Bejaia durant une période de (30) jours dans la période allons de 26/03/2018 au 25/04/2018 d'une durée allant de 15 minutes à 20 minutes pour chaque entretien.

A cet effet .nous avons élaboré un guide d'entretien semi- directif composé d'un ensemble de questions ouvertes posées auprès des jeunes demandeurs d'emploi de la wilaya de Bejaia qui sont insérés dans le cadre de dispositif A.N.E.M auprès une période de chômage .

Notre guide d'entretien est composé de (40) question réparties sur (4) thème sont :

- ✓ Les données sociodémographiques.
- ✓ Occupation et relations personnelles.
- ✓ Recherche d'emploi.
- ✓ Insertion professionnelle par le dispositif ANEM.

---

<sup>21</sup> QUIVY Raymond, CAMPENHOUDT Luk Van, Manuel de recherche en sciences sociales, DUNOD, 3ème Edition, Juillet 2006, p173.

<sup>22</sup> GRAWITZ Madeleine, op.cit, p.644.

## 6.3 Le choix de l'échantillon :

### 6.3.1 L'échantillonnage :

Selon ANGERCE Maurice : « C'est l'ensemble des opérations permettant de sélectionner un sous ensemble d'une population en vue de constituer un échantillon ».

L'échantillon C'est un : « Sous ensemble d'éléments d'une population donnée »<sup>23</sup>

Le choix de notre échantillon s'est fait de manière non probabiliste, qui est un type d'échantillonnage où la probabilité qu'un élément d'une population soit choisi pour faire partie de l'échantillon n'est pas connue et qui ne permet pas d'estimer le degré de représentativité de l'échantillon ainsi constitué, de type accidentel dont on a rencontré d'une manière au hasard les personnes à interviewer.<sup>24</sup>

Notre enquête a ciblé une population bien précise, composée d'éléments comportant un certain nombre de caractéristiques communes :

- ✓ De sexes masculins et féminins
- ✓ Diplôme universitaire récemment acquis
- ✓ Inscrit au niveau de l'agence nationale de l'emploi
- ✓ Les chômeurs sans emploi

### 6.3.2 La population d'étude :

L'échantillon de notre étude est de (12) personnes qui comprennent la catégorie féminine et masculine donc en a réalisé des entretiens individuels avec les jeunes insérés dans le cadre de dispositif (A.N.E.M).

## 7. La pré-enquête :

Pour pouvoir réaliser notre travail de recherche nous avons commencé tout d'abord, par une pré-enquête qui constitue la base de toute enquête. Elle servira comme pistage, dont le but est de découvrir notre terrain, Elle est aussi une démarche préalable qui nous permet de vérifier les hypothèses.

---

<sup>23</sup> ANGERS Maurice, initiation à la méthodologie des sciences humaines, Edition casbah, Alger, 1997, p : 229.

<sup>24</sup> ANGERS Maurice, p 370.

Selon GRAWTZ Madeleine : « Elle représente une étape très importante dans tout projet de recherche, Elle consiste à essayer sur un échantillon réduite, les instruments (analyse des documents pour tester les hypothèses et l'entretien avant d'entreprendre l'enquête elle-même »<sup>25</sup>

Pendant la période de notre pré –enquête, nous avons opté pour l'entretien ; ce dernier nous a permis de prendre contact avec des jeunes insérés dans le cadre du dispositif ANEM. L'objectif principal de ses entretiens est de se renseigner sur le dispositif d'insertion professionnelle (A.N.E.M) des jeunes demandeurs d'emploi.

Notre pré enquête en question a été réalisée sur (5) enquêtes au niveau de la wilaya de Bejaia durant le mois de mars et cela pour une période de 6 jour les entretient été de court durée à savoir entre 10 à 15 minute.

Cette pré enquête nous a été d'une aide capital pour l'élaboration final de notre guide d'entretien grâce aux informations recueillies sur l'insertion professionnelle des jeunes diplômés.

### **8. Le déroulement de l'enquête :**

Au cours de notre enquête ,on a réalisé (12) entretien ; nous nous sommes rendu à la direction de l'emploi de la wilaya de Bejaia pour rencontrer les jeunes diplômés inséré dans le cadre du dispositif de l ANEM pour réaliser les entretiens, ces derniers sont réalisés dans de bonnes conditions durant une période de 30 jours et une durée moyenne allant de 15a 20 minute pour chaque entretien.

Le but était de recueillir le maximum d'information et de données afin de confirmer ou infirmer notre hypothèse.

### **9. Les difficultés rencontrées :**

La réalisation d'un mémoire n'est pas une tâche facile on rencontre toujours un certains nombres d'obstacles, et toute recherches scientifiques sur le terrain présente des difficultés qu'il faut surmonter pour pouvoir continuer.

- ✓ L'indisponibilité des ouvrages au niveau de la bibliothèque de Bejaia.

---

<sup>25</sup> GRAWITZ Madeleine, Méthode des sciences sociales, 11ème Edition, Dalloz, Paris, 1990, p550.

## Chapitre I : le cadre méthodologique de la recherche

---

- ✓ La difficulté d'accéder à l'intérieur de l'agence national de l'emploi ANEM pour des raisons de sécurité au début de notre stage.
- ✓ Le refus de certains enquêtés de nous accorder le temps pour les interviewer.

# **Chapitre II :**

## **chômage, non emploi**

**Section I : généralité sur le chômage.**

Le chômage est le produit d'une construction sociale qui convertit certaines situations de non-emploi en chômage, et en rejette d'autres en dehors de la catégorie de chômage, il est considéré donc une manière de dire de classer, de catégoriser certaines situations.<sup>1</sup>

Les déséquilibres macroéconomiques (inflation, chômage..), se trouvent dans tous les pays, pour le moment il n'existe pas encore un pays qui n'a pas ces déséquilibres même les pays les plus développés dans le monde.

Le chômage est un phénomène social sensible qui s'installe dans les histoires collectives touchant toutes les sociétés du monde.

**1) Les différentes définitions du chômage :****1.1. La définition du chômage selon le B.I.T :**

Le chômage au sens du BIT, repose sur la norme statistique établie pour les comparaisons internationales, ils sont très souvent utilisés pour l'analyse économique et permettent le calcul des taux de chômage (nationaux, par catégorie, par secteur d'activité), il définit le chômage sous trois critères suivantes :

- ❖ Pour être un chômeur, il faut être strictement sans travail, ce qui exclut toute personne ayant travaillé quelques heures durant la période précédente.
- ❖ Pour être un chômeur, il faut être absolument disponible pour travailler.
- ❖ Pour être un chômeur, il faut être pouvoir attester des démarches effectives de recherche d'emploi.<sup>2</sup>

**1.2. La définition du chômage selon la C.N.A.C :**

Dans le cadre des divers programmes initiés par les pouvoirs publics et consacrés à la lutte contre le chômage et la précarité, la Caisse Nationale d'Assurance Chômage (CNAC) s'emploie en priorité à la mise en œuvre du dispositif de soutien à la création d'activités pour les chômeurs promoteurs âgés de 30 à 50 ans. Au titre de l'assurance chômage elle verse également une indemnité mensuelle de chômage à ses allocataires et leur assure la couverture

<sup>1</sup> DEMAZIERE Didier, la sociologie du chômage, éd la découverte, paris, 1995, p5.

<sup>2</sup> MARUANI Margaret et REYNAUD Emmanuèle, Sociologie de l'emploi, 3ème édition, édition la Découverte, Paris, 2001, p27.



sociale et médicale. Elle apporte par ailleurs une aide organisée et spécifique à la création d'un travail indépendant à travers divers dispositifs et instruments.<sup>3</sup>

### 1.3. La définition du chômage selon l'O.N.S :

Les chômeurs comprennent toutes les personnes ayant dépassé un âge spécifié, ces personnes temporairement absentes de leur travail sans lien formel avec leur emploi, qui étaient disponibles pour travailler et à la recherche d'un travail, devraient être considérées comme chômeurs conformément à la définition standard du chômage. Les pays peuvent cependant, en fonction des situations et politiques nationales, préférer renoncer au critère de la recherche d'un travail dans le cas des personnes temporairement mises à pied. Dans de tel cas, les personnes temporairement mises à pied qui n'étaient pas à la recherche d'un travail mais qui étaient néanmoins classées comme chômeurs devraient être identifiées et former une sous-catégorie à part.<sup>4</sup>

**Tableau N°01 : Différentes définitions du chômage.**

	<b>Chômage au sens du BIT</b>	<b>Chômage au sens de l'INSEE</b>	<b>Chômage au sens du ANPE</b>
<b>Définition théorique</b>	- Être sans travail. -Être disponible pour travailler. -Être rechercher effectivement un travail.	-Se déclarer chômeur et ne pas déclarer qu'on ne recherche pas d'emploi. Ou -Se déclarer mère de famille, femme au foyer ou retraité et déclarer recherche un emploi.	-Être sans emploi -Être disponible pour Travailler. -Être inscrit sur les listes de l'ANPE comme recherche un emploi. Source
Source	INSEE (enquête emploi).	INSEE (recensement de la population).	ANPE.
Périodicité	Annuelle.	Tous les sept ans.	Mensuelle.

**Source : Économie et statistique, N°249, décembre 1991.**

<sup>3</sup> EL mouwatin, Dispositif CNAC, <http://www.cnac.dz>. (Consulté le 1/03/2018).

<sup>4</sup>ONS, Activité, emploi & chômage au 4ème trimestre 2013, N°653, <http://ons.dz>. (Consulté le 1/03/2018).

## 2. La genèse du chômage :

La notion du chômage est apparue exclusivement pour la 1<sup>er</sup> fois vers le 18<sup>eme</sup> siècle, grâce aux travaux et les explications théoriques des économistes qui mobilisent à montrer la situation économique et sociales de cette période, ce sont des modèles et des systèmes économiques capitaliste et socialiste.

On trouve des termes relatifs au chômage comme celui des chômeurs n'avaient pas d'existence. Ces termes étaient précédés par : pauvres, indigents et mendiants ce qui désigne tout individu qui ne subsiste que par des secours privés.

L'invention du chômage est ainsi liée à l'émergence d'une relation, appuyée sur le contrat du travail, institutionnalisé et plus collectif, comme aux transformations des modes de production industrielle.

Le terme de chômeurs fait son essor dans le langage courant ; désignant toute interruption d'activité causant une perte de salaire.

Le chômage est considéré comme volontaire jusqu'au début du 19<sup>eme</sup> siècle, durant cette période, il devient du fait de son ampleur un problème aux deux volets économique et sociale suscitant des débats divers.

Les années trente, étaient bien caractérisées par une crise économique dont la catégorie de chômeurs ne cesse de s'émerger et dont la mesure des effets du chômage et la croissance du nombre des chômeurs sont incertaines.<sup>5</sup>

À la suite de la deuxième guerre mondiale, le chômage était bien associé à la pauvreté, la précarité et l'exclusion.<sup>6</sup>

Dès la fin des années soixante et le début des années soixante-dix, le chômage marque une croissance causée par les facteurs conjoncturels extérieurs causant un chômage amplifié et une hausse flagrante.<sup>7</sup> Suite au choc pétrolier de 1973 ; le chômage ne cesse de persister.

L'année 2008 fait naître une crise économique entraînant une augmentation massive du chômage.

---

<sup>5</sup> DEMAZIERE Didier, op.cit. p7.

<sup>6</sup> SALAIS Robert, In Revue économique, volume 36, N°2, 1985.

<sup>7</sup> BLARDONE Gilbert, Vaincre le chômage, édition Épargne, Paris, 1987, p5.

### 3. Le chômage dans le monde :

Le niveau du chômage dans le monde est estimé à 6% en 2012. Le taux de chômage des jeunes est plus du double (12,6%). Les perspectives en 2017 donnent un taux de chômage mondial de 6%. Celui des jeunes (15-24 ans) restera encore préoccupant avec 12,9%, soit plus double. Cet écart est plus marqué notamment dans les pays de Moyen Orient et de l'Afrique du Nord.<sup>8</sup>

### 4. Quelques notions relatives au chômage :

Voici quelques notions relatives au chômage et leurs définitions

#### a) Le taux de chômage :

Le taux de chômage est le pourcentage de la population active qui représente la partie qui se trouve en chômage, c'est-à-dire le taux de chômage d'une population se définit comme le rapport entre le nombre des chômeurs et la population active.

La population active représente le potentiel de travail disponible dans une économie à un moment donné, elle regroupe donc les manifestantes, le besoin de travailler (les chômeurs), et celle ayant occupée un emploi (population active occupée).

Le taux de chômage est une statistique économique fortement employée dans la représentation d'une situation économique d'un pays. Qui se calcule ainsi<sup>9</sup> :

$$\text{Le taux de chômage} = (\text{Nombre de chômeurs} / \text{population active totale}) * 100$$

#### b) Le halo du chômage

Au début des années 80, plusieurs études ont débouché vers le développement des frontières entre l'emploi, chômage et activité, ainsi ces études développent ce que l'on appelle désormais le « halo » du chômage sans prétendre néanmoins à l'exhaustivité.<sup>10</sup>

Les frontières de la population active peuvent être décrites autour des définitions de la population actives utilisées à présent : celle du recensement qui s'appuie sur les déclarations

<sup>8</sup> MUSETTE Mohamed Saib, le marché du travail en Algérie : une vision nouvelle?, Alger, CREAD, 2013, p1.

<sup>9</sup> FORTE Michele, Economie du travail, édition Economica, Paris, P12.

<sup>10</sup> FREYSINET Jacques, « Comparaison international de la mesure du chômage ; le cas de la France », Document du travail TRES, N°99.02, Décembre 1999.

spontanées des personnes enquêtées et reflète leurs statut intériorisé et celle au sens du BIT, qui applique ses critères contre l'ensemble des informations déposés par les individus.

Cette comparaison permet de délimiter des situations qui se situent en marge du marché du travail, par exemple : les chômeurs découragés (qui abandonnent la recherche du travail).

## **5. Les différentes formes et typologies du chômage :**

### **5.1. Différentes formes du chômage :**

#### **5.1.1. Chômage structurel :**

Désigne un déséquilibre sur une longue période entre offre et demande d'emploi, dû à une crise économique ou à une forte hausse de la productivité du travail sans accroissement correspondant des débouchés.

#### **5.1.2. Chômage conjoncturel :**

C'est celui qui est lié aux variations de l'activité économique. En période d'expansion, il sera voisin de zéro. C'est la surchauffe. En période de récession, il ira en se développant jusqu'à atteindre les taux de vingt au vingt-cinq pour cent de la population active constatée dans divers pays lors de la grande dépression des années 1930.<sup>11</sup>

#### **5.1.3. Chômage frictionnel :**

Lorsque le faible taux de chômage deux à trois pour cent a pour cause essentielle une inadéquation qualitative entre les offres d'emploi et les qualifications proposées par des demandeurs d'emploi. «Ce type n'est pas obligatoire ; dans la fonction publique, par exemple, le fonctionnaire qui change d'affectation n'est pas mis en chômage pour autant, même si l'on n'a momentanément aucun travail à lui donner. Mais une telle obligation d'emploi ne s'impose pas à la collectivité des entreprises. Elles rejettent donc sur le marché les travailleurs dont elles n'ont plus besoin, à charge pour ceux-ci, avec l'aide éventuelle des institutions publiques, de trouver un nouvel emploi».<sup>12</sup>

<sup>11</sup>FOURNIER Jacques et QUESTIAUX Nicole, Traité du social, 5ème édition, éd Dollaz, Paris, 1989, p341.

<sup>12</sup> Ibid. p242.

**5.1.4. Chômage technique :**

Caractérise une situation de chômage partiel, avec une réduction imposée des horaires de travail par l'employeur en raison de la faiblesse des débouchés ou des difficultés d'approvisionnement ; le chômage technique est partiellement indemnisé (selon les pays) par l'employeur et par l'état.

**5.1.5. Chômage de longue durée :**

Correspond à une période continue de chômage, supérieure à douze mois à partir de laquelle les chances de retrouver un emploi diminuent tandis que les conditions de vie sociales et psychologiques des individus se dégradent, le chômage de longue durée croit dans les situations de chômage structurel et touche plus particulièrement les travailleurs âgés.<sup>13</sup>

**5.1.6. Chômage technologique :**

L'accélération des mutations technologiques contribue à faire évoluer les demandes de qualification, la nature des postes de travail et le volume d'emplois nécessaire. Le chômage résulte parfois d'une inadéquation ou d'une inadéquation entre les emplois disponibles et les emplois souhaités, tant sur le plan qualitatif que quantitatif. Le chômage technologique rappelle que sous l'effet des innovations, des activités seront détruites et des salariés licenciés.

**5.1.7. Chômage saisonnier :**

Il est lié aux variations d'activité au cours de l'année dans certains secteurs économiques (exemple : le tourisme) et chômage technique, subi par des travailleurs dont les moyens de production sont devenus inutilisables, sont à classer parmi les causes secondaires du chômage.<sup>14</sup>

**5.1.8. Chômage cyclique :**

Il est lié à une baisse de la dépense et la production nationales et à l'entrée de l'économie dans une période de récession ou de dépression. L'augmentation du chômage constitue, en fait,

---

<sup>13</sup> AKOUN ANSART Pierre, Dictionnaire de sociologie, édition Seuil, Paris, octobre 1999, p74.

<sup>14</sup> BENASSY-QUERE Agnès et autres, Politique économique, 2ème édition De Boeck, Paris, 2009, p239.

l'un des principaux indicateurs de la gravité de ces phénomènes, ce type de chômage est celui contre lequel les politiques monétaires et budgétaires nationales sont destinées à lutter.<sup>15</sup>

#### **5.1.9. Chômage volontaire :**

Correspondraient à la situation des individus qui refusent de travailler pour un salaire qu'ils jugent trop bas.

#### **5.1.10. Chômage involontaire :**

Est celui qui est indépendant du mécanisme des prix ou l'absence de la flexibilité des salaires à la baisse.<sup>16</sup>

### **5.2. Typologie des réactions envers le chômage :**

#### **5.2.1. Le chômage total :**

Dans ce cadre, on retrouve essentiellement les travailleurs manuels, surtout les hommes adultes. Le chômage est vécu comme une humiliation, car il provoque la perte irrémédiable du statut social, créant un sentiment de solitude qui peut devenir facteur de désocialisation.

#### **5.2.2. Le chômage inversé :**

Il concerne essentiellement une population de femmes jeunes, faiblement qualifiées. Le chômage est considéré comme une période de vacances dont on tire profit : voyages, sports, lectures, etc. Ces chômeurs ne sont pas encore entrés dans le monde du travail. Pour d'autres, plus qualifié, le chômage est l'occasion de vivre des activités de substitution, artistiques par exemple. Ces chômeurs inversent les valeurs liées au travail et au chômage.

#### **5.2.3. Le chômage différé :**

Il concerne surtout les cadres ayant un niveau de diplôme élevé et au chômage depuis peu de temps. Ces chômeurs s'investissent dans de nouvelles activités comme la formation, la recherche de l'emploi ou des activités de loisirs. L'importance variable de la durée du chômage peut déboucher sur une réinsertion plus ou moins rapide et satisfaisante; le chômage est alors de conversion. Dans le cas contraire, il devient un chômage répétitif ou d'exclusion.

<sup>15</sup> CHEHRIT Kamal, L'économie de marché, Qu'est-ce qu'une économie de marché ?, édition Grand-Alger Livres, Alger, 2007, p44.

<sup>16</sup> SILENO Ahmed et ALBERTINI Jean Marie, Lexique d'économie, 7ème édition, Dalloz, Paris, 2002, p127.

**Section II : le chômage en Algérie.**

Le chômage est un défi de toutes les économies du monde, aucune société, quel que soit son niveau de développement économique, ne se trouve à l'abri de ce phénomène qui devient un thème majeur des discours politiques.

**1. Evolution du chômage en Algérie :**

L'équilibre du marché de travail en ce qui concerne l'offre et la demande d'emploi représente une préoccupation urgente ou un défi majeur pour les responsables de chaque pays, car l'importance et la nécessité de répondre aux demandes de d'emploi ou bien la capacité d'absorber la force de travail fournie par les gens chercheurs d'emploi est confédérée comme clé dans les mains des acteurs économiques, une clé indispensable dans la régulation du marché de travail. La faiblesse de processus de créations des nouveaux postes d'emploi stable et additionnel en Algérie ; liée aux plusieurs facteurs telle que la crise de la chute de prix de pétrole à la fin des années 80, la crise sécuritaire des années 90, est devenue une préoccupation majeur pour les autorités Algériennes.

En Algérie la lutte contre le chômage est commencé dès la période poste indépendance qui a connu une forte abondons des entreprises et usines dirigées par les français, ce qui a explosé le chômage en Algérie ; sachant que le chômage a était déjà massif dans les rangs des Algériens, ce qui a poussé l'Algérie à faire des recrutements massif sans tenir compte de la demande réelle de l'emploi.<sup>17</sup>

Pour bien comprendre le phénomène de chômage en Algérie, on va essayer de l'expliquer à travers des périodes bien précises afin de bien comprendre ce phénomène, mais avant de commencer l'analyse il faut rappeler que l'Algérie a adopté le socialisme comme modèle ou système économique, dans ce cas il est nécessaire de dire que l'économie Algérienne était une économie dirigée et que la propriété des moyens de production revienne à l'Etat, veut dire que tout le marché du travail est contrôlé par les services Etatiques, cette situation va nous produire un secteur privé très fragile incapable de répondre aux défis économiques, ce qui va aggraver la situation et augmenter les taux de chômage. Pour consolider notre recherche avec des critères scientifiques on a choisi l'utilisation des données d'office national des statistiques.

---

<sup>17</sup>TAHARI Khaled, l'entreprise publique en Algérie : logique économique et logique de l'emploi face au développement, Université d'Oran, p, 198.

**1-1 : La période avant le plan d'ajustement structurel :**

- **Entre 1966-1986 :**

**Tableau N°02 : Evolution de chômage en Algérie entre 1966 et 1986.**

Années	1966	1979	1982	1983	1984	1985	1986
Chômage en %	32,9	22	16,3	13,1	8,7	9,7	10,6

**Source : ONS diverses années.**

Les chiffres de ce tableau nous indiquent que cette période connaît une baisse des taux de chômage et une augmentation des taux d'emploi, depuis 1966 on peut remarquer le recul des taux de chômage de (32,9%) à (22%) en 1979, c'est une période marquée par une politique d'investissement publique lancée par le président HAOURI BOUMEDIAN. La période post BOUMEDIAN a connu aussi une continuation de baisse des taux de chômage de (16,3%) en 1982 à (8,7%) en 1984.

A partir de l'année 1985 on remarque une augmentation de taux de chômage (9,7%) en 1985 à (10,7%) en 1986 ici il faut dire que l'économie algérienne a commencé de subir les influences de la chute des prix du pétrole sachant que l'économie algérienne est une économie rentière basée sur l'exportation des hydrocarbures.

Cette période difficile a poussé le gouvernement algérien à lancer des réformes politiques, accompagnées par des réformes économiques pour relancer l'économie et pour récupérer de postes de travail perdus.

- **Entre 1987-1997 :**

**Tableau N°03 : Evolution de taux de chômage en Algérie entre 1987 et 1993.**

Années	1987	1989	1990	1991	1992	1993
Chômage en %	21,4	18,1	19,7	21,2	23,8	23,2

**Source : office national des statistiques, N°343, septembre 1993.**



Les données de ce tableau montrent les taux de chômage à partir de l'année 87, le taux de chômage a connu un accroissement brutal et n'a pas cessé d'augmenter. En effet, il atteint un pourcentage de (21,4%) en 1987, et il a dépassé le (23,8%) en 1992. Cette augmentation des taux de chômage est la conséquence de la crise pétrolière de 1986.

Le niveau de chômage s'aggravait à partir des années 90, puisque non seulement l'économie ne crée plus des poste d'emploi à cause des difficultés financières, mais le plus grave c'est que ces entreprises n'arrivent plus à assurer les postes de travail existant déjà, c'est à partir de cette période que les entreprises procèdent à des licenciements à cause des réformes économiques adoptées par l'Algérie, c'est une forme de chômage involontaire.

Un autre élément marque cette période et qui est la fin de l'emploi permanent par la loi de 1990 qui a fixé les nouvelles formes de rémunérations, abrège le statut général des travailleurs et introduit le contrat à durée déterminée.

### **1-2-La période après le plan d'ajustement structurel :**

Comme conséquence de la crise pétrolière des années quatre-vingt et tous les conséquences subit par l'économie Algérienne (licenciement des travailleurs, dégradation de pouvoir d'achat des familles Algériennes...) l'Algérie se retrouvait obligée d'appliquer les réformes du plan d'ajustement structurel imposé par le fonds monétaire international (FMI) après l'incapacité de payement des dettes cumulées.

#### **• Entre les 1994-1998 :**

**Tableau N°04 :l'évolution de taux de chômage en Algérie entre 1994 et 1998.**

Années	1994	1995	1996	1997	1998
Chômage en %	24,4	28,6	28,3	29,5	28

**Source : office national des statistiques, N°436, septembre 1998.**

Les chiffres de ce tableau nous donnent une image sur ce qui s'est passé dans cette période, notamment après l'application de plan d'ajustement structurel, cette époque a connu une grande hausse des taux de chômage .S'est passé de 24,4% en 1994 à 28% en 1998.

L'application de Plan d'Ajustement Structurel (PAS, 1994-1998) semble être une période importante de transition de la structure de l'emploi. Les premiers bilans de l'Inspection

Générale du Travail (IGT) et du Conseil National Économique et Social relatifs aux effets sociaux engendrés par l'application de cette politique, précisent que le nombre de postes de travail perdus sont de 514.000 emplois. Deux ans après l'achèvement du PAS, la structure de la population occupée a déjà connu des mutations importantes. Ainsi une privatisation de l'emploi accompagnée d'une dégradation des conditions de travail (la moitié des occupés non affiliés à la sécurité sociales, notamment ceux du secteur Privé. une augmentation relative de l'emploi administratif. C'est au cours de cette dégradation du pouvoir d'achat et la rareté des postes d'emploi permanent que les dispositifs tels que IAIG – ESIL- TUP- ont connu une évolution progressive et ont contribué à l'absorption du chômage. Donc l'application de plan d'ajustement sur le marché de l'emploi a pour conséquence la dégradation de l'emploi, suite à la réduction des dépenses publiques et l'augmentation du taux de chômage et notamment l'apparition du chômage persistant des diplômés de l'enseignement supérieur, le phénomène de la pauvreté, ainsi que les phénomènes plus structurels et durables, comme la précarisation de l'emploi et l'extension de l'emploi informel.<sup>18</sup>

• **Entre 1999-2005 :**

**Tableau N° 05 :l'évolution de taux de chômage en Algérie entre1999 et 2004.**

Années	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Chômage en %	30	29	27	25,9	23,7	17,7

**Source : office national des statistiques, N°663, septembre 2004.**

Les chiffres de ce tableau indiquent qu'il y a une grande évolution du phénomène de chômage durant cette période, on constate alors une baisse de (30%) en 1999 à (15,3) en 2005. Cette baisse de taux de chômage renvoie essentiellement aux prix de pétrole élevé dans le marché mondial, et c'est ça qui a permet à l'Etat de relancer plusieurs chantiers afin d'absorber le chômage.

C'est durant la période 1995-2000, que « les retombées des plans d'ajustements structurels, se caractérisent par une évolution plus favorable des principaux indicateurs socio-économiques : une stabilisation macroéconomique retrouvée avec le rétablissement des

<sup>18</sup> MUSETTE Mohammed Saib, ISLI Mohammed, HAMOUDA Nacer, op.cit. ,p27.

équilibres internes et externes, la croissance économique annuelle moyenne est devenue supérieure à la croissance démographique.<sup>19</sup>

• **Entre 2005 -2014 :**

**Tableau N° 06 : l'Evolution de taux de chômage en Algérie entre 2005 et 2014.**

Années	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Chômage en %	15,3	12,3	13,8	11,3	10,2	10	9,8	9,7	9,3	9

**Source : office national des statistiques, N°683, septembre 2014.**

Dans cette période entre 2006 et 2014, les chiffres indiquent que le taux de chômage a continué sa baisse avec la continuité des chantiers et les différentes politiques de l'emploi lancées par l'Etat.

**La période de(2005 et 2007)** est marqué par la création de 3 198 000 emplois, équivalents a une moyenne annuelle de 399 750 postes, la baisse du taux de chômage trouve ses explications dans la mise en application d'un programme complémentaire de soutien à la croissance économique (2005-2009), auquel sont venus s'ajouter les programmes spéciaux des hauts plateaux et du sud, le programme des travaux d'utilité publique à haute intensité de main d'ouvre, le nombre d'emploi créés est de 2934 en 2006 et 2913 en 2007.

Le lancement de 2933 chantiers, période qui s'est aussi traduit par une amélioration du niveau d'investissement privé et étranger.

Encouragement de l'entrepreneuriat et le financement des dispositifs de création d'activités a connu une évolution durant cette période, en termes de résultats dans le cadre des dispositifs de création d'activités (ANSEJ,CNAC),le bilan de la période 1999-2007 fait ressortir le financement de 94000 projets de micro entreprise ayant généré près de 260.000 emplois.

**La période de (2008-2011)** est marqué par la baisse de taux de chômage, durant cette période s'explique le lancement du gouvernement d'un nouveau mécanisme intitulé le dispositif de l'ANEM qui l'aide à l'insertion professionnelle des jeunes, qui a comme objectif de favoriser l'insertion professionnelle jeunes primo-demandeurs d'emploi.

<sup>19</sup> BOUYACOUB Ahmed, « emploi et croissance en Algérie 1990-2003, Alger, CREAD, 2006, p. 137.

En 2010 environ 277618 jeunes primo-demandeurs d'emploi ont été placés auprès d'entreprises et autre institutions au titre de DAIP dont près de 50% sont universitaires, le placement de 110000 primo-demandeurs dans le cadre de CID : 70.0000 sont des universitaires et 40.000 TS et 200.000 CIP.

**La période de (2012-2014) :** cette période n'a pas marqué d'un autre caractère, le taux de chômage a commencé de stabiliser au pourcentage de 9,7% en 2012 et 9% en 2014, les différents dispositifs d'aide à l'emploi sont engagés à appliquer les plans de gouvernement concernant la création des emplois destinés aux jeunes.

D'une manière générale Des experts du Fonds monétaire international (FMI) estiment que l'Algérie continue d'enregistrer une baisse du taux de chômage entamée depuis 2000.

Le taux de chômage global est passé de 29,7% en 2000 à 10% en 2011, tandis que le taux de chômage des jeunes de la tranche d'âge (16-24 ans) a chuté de 54,07% en 2000 à 22,4% en 2011, une réduction de plus de la moitié en l'espace de 11 ans.

Le FMI avait prévu dans son rapport sur les perspectives économiques mondiales, que le taux de chômage en Algérie connaîtra des baisses consécutives, passant de 9,7% en 2012 à 9,3% en 2013 avant de reculer encore à 9% en 2014.<sup>20</sup>

## 2. Les caractéristiques du chômage en Algérie :

Depuis l'indépendance jusqu'à nos jours le taux de chômage a connu une série de mutation et beaucoup de soubresauts ont caractérisé son évolution. Pratiquement, toute la population est touchée par ce phénomène, et aucune tranche n'est épargnée de ses effets (des jeunes, des femmes, des diplômés...), mais avec des degrés différentes. L'évolution de la structure du chômage en Algérie fait apparaitre quelques caractéristiques :

### 2.1. Le chômage des jeunes :

- Le chômage des jeunes a toujours été supérieur au chômage des adultes même durant la période d'aisance financière et faible arrivée sur le marché du travail.<sup>21</sup>

<sup>20</sup> ARBANI Mourad, Le taux de chômage poursuit sa baisse en Algérie, selon le FMI, Alger, 2013, in : <http://www.algerie1.com/actualite/le-taux-de-chomage-poursuit-sa-baisse-en-algerie-selon-le-fmi>(Page consulté le 04-03-2018 à 18h15).

<sup>21</sup>MUSETTE Mohamed Saib et ISLI Mohamed Arezki, Marché du travail et emploi en Algérie. Éléments pour une politique nationale de l'emploi, Bureau de l'OIT à Alger, Alger, octobre 2003, p20.

- La grande masse des chômeurs est celle des jeunes ; touchants plus de cinquante pourcent moins de trente ans.
- Deux sur trois des chômeurs sont les primo-demandeurs d'emploi, sans expérience qui traduit à l'exclusion sociale.<sup>22</sup>
- L'impact du système éducatif sur le chômage des jeunes, un déficit en main-d'œuvre qualifiée et en organisation du travail justifie aujourd'hui le recours à la main-d'œuvre étrangère et apparaît comme une nécessité pour l'acquisition d'un savoir-faire et pour l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Cette situation met en évidence les questions liées aux réformes du système éducatif dans son ensemble et celles de la recherche d'une meilleure adéquation formation emploi.<sup>23</sup>

## 2.2. Le chômage des jeunes diplômés :

- L'évolution du taux de chômage selon le diplôme fait ressortir un recul du chômage auprès des personnes sans qualification et des diplômés de la formation professionnelle (estimé respectivement à un (1) point et 0,6 point), et une augmentation du taux de chômage des diplômés de l'enseignement supérieur (0,6 point).

Par ailleurs, la répartition des chômeurs selon le diplôme obtenu fait ressortir que 692 000 chômeurs n'ont aucun diplôme, soit près de la moitié de l'ensemble de la population en chômage (48,0%).

- Les diplômés de la formation professionnelle en constituent 26,2%, alors que les diplômés de l'enseignement supérieur en forment 25,8%.

En moyenne, six chômeurs sur dix sont des chômeurs de longue durée (soit 60,0% cherchant un poste d'emploi depuis une année ou plus).

- Les chômeurs ayant déjà travaillé par le passé sont estimées à 666 000 personnes, formant ainsi 46,3% de la population en chômage ; 74,4% de cette population travaillait comme salariés non permanents et 71,8% étaient dans le secteur privé. A noter que 58,9% ont quitté leur dernier poste emploi pour motifs de fin de contrat, de cessation d'activité ou de licenciement.

---

<sup>22</sup>BARBIER Jean-Paul, L'intermédiation sur le marché du travail dans les pays du Maghreb, édition BIT, Genève, 2006, p65.

<sup>23</sup>BABES Mohamed Seghir, Rapport national sur le développement humain, édition DIWAN, Algérie, 2006, p58.

- D'autre part, la population définie comme celle qui se situe dans le « halo du chômage », est définie comme étant les personnes en âge d'activité (16 à 59 ans), qui déclarent être disponibles pour travailler mais qui n'ont pas effectué des démarches effectives pour chercher un emploi durant le mois précédant l'enquête, et sont considérées par conséquent inactives. Cette catégorie de population a atteint, en septembre 2017, un volume de 1 264 000 personnes, soit un recul de 434.000 par rapport à avril 2017. Les femmes en constituent 60,7%.

Les moins de 30 ans constituent 50,6% de cette population, alors que 72,8% sont âgés de moins de 40 ans. Cette population est caractérisée par son faible niveau d'instruction ; 69,9% n'ont aucun diplôme, alors que 57,4% n'ont pas dépassé le cycle des études moyennes.<sup>24</sup>

**Tableau N° 07 : Taux de chômage selon le niveau d'instruction, le diplôme obtenu et le sexe (En %)**

	Masculin	Féminin	Total
<b>Niveau d'instruction</b>			
Sans instruction	2,3	3,6	<b>2,6</b>
Primaire	7,4	11,7	<b>7,9</b>
Moyen	11,3	20,8	<b>12,2</b>
Secondaire	9,1	19,6	<b>11,3</b>
Supérieur	10,5	25,3	<b>17,8</b>
<b>Diplôme obtenu</b>			
Aucun diplôme	8,4	15,3	<b>9,1</b>
Diplômé de la formation professionnelle	12,4	20,3	<b>14,2</b>
Diplômé de l'enseignement supérieur	10,5	25,1	<b>18,2</b>
<b>Total</b>	<b>9,4</b>	<b>20,7</b>	<b>11,7</b>

Source : office national des statistiques, N°796, septembre 2017.

<sup>24</sup> Http : //www.ons.dz/-Emploi-et-Chomage,204-.htm/Activité, Emploi & Chômage en septembre 2017, Office national des statistiques, N°796, Alger, 2017, p02,(page consulté le 03/03/2018 à 9h45).

**2.3. Le chômage des femmes :** La population active est l'ensemble des personnes en âge de travailler et disponibles sur le marché du travail, qu'elles aient un emploi ou qu'elles soient en chômage.

Sur cette population active le taux de chômage a atteint 20,7% chez les femmes avec un nombre de 2,524 millions en avril dernier.<sup>25</sup>

### **3. Causes du chômage en Algérie :**

Les sociologues et les économistes étudient le chômage dans le but d'identifier les causes et de contribuer à améliorer les politiques publiques du marché du travail. En Algérie, nous distinguons des causes structurelles et conjoncturelles, économiques et même sociologique

#### **3.1. Les causes structurelles :**

##### **❖ Le modèle de développement adopté :**

La situation de l'Algérie en matière d'emploi peut s'expliquer principalement par le modèle de développement adopté. Ce modèle tiendrait compte des problèmes caractérisant une telle économie, parmi lesquelles il convient de citer :

- ✓ L'absence d'une industrie de base capable de dynamiser l'économie nationale ; une agriculture accusant un retard et un chômage quasi chronique, touchant une grande partie de la population de ce pays ;
- ✓ Le poids relatifs de secteur public dans l'économie en termes d'investissements, de production et d'emploi, qui rend l'action de changement envisagée difficile et pleine de risques ;
- ✓ La faiblesse de secteur privé national qui ne peut constituer une alternative immédiate et suffisante au secteur public en matière d'investissement.<sup>26</sup>

##### **❖ La dépendance économique au secteur des hydrocarbures :**

La stabilité de l'économie et son niveau de croissance étaient tributaires de l'évolution des prix des hydrocarbures déterminés sur le marché international .Le moindre choc sur ce marché produirait des effets déstabilisants sur l'économie nationale. Ce fût le cas au milieu

<sup>25</sup><http://www.radioalgerie.dz/news/fr/article/20170812/119277.html> (page consulté le 01/03/2018 à 14h20).

<sup>26</sup>ZERKAK Sabrina et MEKHMOUKH Sakina, La question du chômage et de la promotion de l'emploi en Algérie, Article publié dans l'université de Bejaia, p3,(page consulté le 04/03/2018 à 13h05).

des années quatre-vingt, lorsque l'Algérie est sévèrement atteinte par le contre-choc pétrolier qui a ramené le prix du brut d'environ 30\$ en 1985 à 14 \$ en 1986.

Cette situation est aggravée par la dépréciation du dollar par rapport aux autres devises car si les exportations algériennes sont facturées en dollars, les importations sont réalisées à hauteur de 60% avec des pays européens. A partir de cette période, le taux de chômage se met à grimper sous l'influence de plusieurs facteurs dont :

- L'arrêt de l'investissement public.
- Le gel des embauches dans l'Administration et des entreprises publiques qui subissent des restructurations en vue de les dynamiser.
- l'entrée annuelle sur le marché du travail de quelques 250 000 nouveaux demandeurs d'emplois.
- L'absence d'IDE à l'exception du secteur des hydrocarbures, dont la contribution à l'emploi est faible.

#### ❖ L'ajustement structurel :

Comme les autres pays en développement, l'Algérie n'a pas échappé à l'ajustement structurel. Les réformes initiées au début des années 90 pour relancer l'économie algérienne sont restées vaines, et le pays n'arrive plus à assurer le remboursement de sa dette extérieure qui passe de 5 milliards de \$ en 1974 à 19 milliards de \$ en 1980 et de 18,4 à 26 milliards de dollars entre 1985 et 1994.

Constatant le poids de l'endettement extérieur les pouvoirs publics amorcent une politique de désendettement à partir de 1980 dont la contrepartie se traduit par la réduction des investissements industriels au profit des secteurs jugés jusque-là retardataires (agriculture, habitat, transport...).

### 3.2. Les causes sociologiques :

#### ❖ Le retour des retraités sur le marché du travail :

Le retour des retraités sur le marché du travail est assimilé, dans sa manifestation psychologique, comme le refus d'une mort sociale. Ce phénomène, non mesuré, mais socialement lisible dans le monde du travail, serait lié non seulement au régime de la «retraite anticipée», mais aussi à la faiblesse de l'allocation de retraite en rapport avec l'érosion du



pouvoir d'achat. De la sorte, on assiste à un profond changement dans la perception de la valeur sociale de la retraite. Le retour au travail des retraités s'explique aussi par la dévitalisation créée au sein des entreprises à la suite des compressions d'effectifs. Pour leur savoir-faire (technique et professionnel) et leur connaissance de l'environnement socioprofessionnel, les retraités sont sollicités par les entreprises et établissements.

#### ❖ **L'emploi féminin :**

La hausse la plus importante du taux d'activité revient à la main d'œuvre féminine dont le comportement d'activité a été sensiblement modifié. Les femmes, en effet, se présentent de plus en plus sur le marché du travail, brisant les pesanteurs sociologiques ayant caractérisé leur comportement d'activité dans le passé. Cette arrivée massive de femmes sur le marché du travail durant la dernière décennie peut s'expliquer principalement par la progression de la pauvreté, la dynamique du secteur informel drainant davantage de femmes sur le marché du travail et permettant au travail à domicile d'augmenter sensiblement.<sup>27</sup>

#### ❖ **Les emplois dans le secteur informel :**

Le secteur informel se définit comme étant un ensemble d'activités du secteur privé non agricole, non enregistrées auprès des services des impôts et des services de sécurité sociale, inconnues dans les répertoires des services des statistiques. Ce sont des activités illégales au sens de la loi, soit parce qu'elles ne sont pas déclarées simplement, soit parce qu'elles sont interdites à cause de leur nature.<sup>28</sup>

Le secteur informel a commencé à se développer dans le pays d'une manière observable depuis une vingtaine d'années face à d'importants besoins sociaux non satisfaits (travail, logement, revenus) et en réponse aux nombreuses rigidités caractérisant l'organisation de l'économie en général et en particulier les salaires, la fiscalité. L'emploi informel en Algérie, au-delà de tous ses aspects économiques et sociaux négatifs, a contribué à la création d'activités et à la réduction du chômage réel, venant ainsi compenser l'apport insuffisant du secteur déclaré dans ce domaine.

<sup>27</sup> MUSETTE Mohamed Saib et ISLI Mohamed Arezki, op.cit, p24.

<sup>28</sup> CENEAP, Évolution de l'emploi et problématique du chômage en Algérie, N°47, Algérie, juin 2012, p4, (page consulté le 03/03/2018 à 11h10).

### 3.4. Les causes conjoncturelles :

#### ❖ Les défaillances du système éducation/formation :

Dans la plupart des sociétés modernes, l'école est un facteur de développement dans la mesure où elle permet la constitution d'un capital humain dont les connaissances sont élevées, la formation d'une main-d'œuvre qualifiée et compétente, pour la production des biens et services, ceci n'est pas le cas en Algérie, car l'une des principales causes du chômage trouve son origine dans l'école et l'université.

En Algérie, la formation dispensée aux jeunes par le système scolaire et universitaire n'est pas qualifiable, l'école algérienne délivre des diplômes, mais pas des qualifications, et bien sûr les entreprises et les administrations ne trouvent pas sur le marché du travail, les employés qualifiés dont elles ont besoin. De même le système de la formation professionnelle est totalement inefficace du point de vue du marché de l'emploi.

#### ❖ L'incidence de chocs exogènes :

Toute économie peut être surprise par des chocs déstabilisent et perturbent son bon fonctionnement. L'économie algérienne, jusqu'à présent, n'est pas dotée de la flexibilité et de la réactivité nécessaire pour faire face et résister à ces chocs et reprendre après les crises. La baisse des coûts pétroliers actuels survenus a des conséquences lourdes pour la croissance et le développement de l'Algérie.<sup>29</sup>

#### ❖ La fonction publique n'a plus les moyens de recruter :

Avec la politique d'austérité prévue cette année en raison de la chute des cours du pétrole, le marché de l'emploi risque d'accuser un coup dur. La fonction publique reste le principal recruteur en Algérie. En effet, le poids de l'emploi à ce niveau est élevé par rapport au secteur économique, où les opportunités de travail restent relativement faibles faute de diversification de l'économie.

---

<sup>29</sup> ARHAB Baya, Contribution à la réflexion sur la promotion de l'emploi et la lutte contre le chômage en Algérie Université de Bejaia, juillet 2010.

### 3.6. Les causes économiques :

#### ❖ Le progrès technique et le niveau de formation :

- L'utilisation des machines entraîne le recours toujours moins important à la main d'œuvre. Cette évolution a mis l'accent sur le déficit existant entre les compétences demandées par les entreprises et le niveau de formation moyen de la population active. Alors que les exigences professionnelles, techniques et intellectuelles de ceux qui proposent un emploi sont élevées, par rapport ceux qui sont à la recherche d'un travail.
- L'inadéquation entre qualifications proposées et demandées joue comme un facteur aggravant sur le marché de l'emploi. Elle explique pour une large part le chômage des jeunes qui quittent le système scolaire en n'étant pas ou peu qualifié.
- Le ralentissement de la croissance et la baisse de la production sont des facteurs de chômage. Si la croissance économique est ralentie, la demande qui s'adresse aux entreprises diminue, les entreprises auront peu débouchés et vont ralentie leur production. Alors, elles ne vont pas emboucher voir même licencier.

### 4. Les conséquences du chômage :

Le chômage considéré comme un sous-emploi du facteur travail. Aussi un chômage de longue durée, surtout s'il touche une frange importante de la population active, entraîne la détérioration du niveau de vie et ainsi favorise la croissance de la pauvreté.

Par ailleurs, en l'absence de perspectives d'emploi, un bon nombre de personnes, notamment les jeunes opte pour l'immigration vers l'extérieur du pays et d'autres rejoignent les rangs de l'informel qui ne cesse de prendre de l'ampleur chaque année. Egalement le chômage favorise l'apparition de beaucoup de fléaux sociaux comme la délinquance, la violence, l'insécurité etc.<sup>30</sup>

Ainsi que le chômage a pour conséquence aussi l'augmentation des taux d'abandon scolaire et le travail des enfants.<sup>31</sup>

### 5. Les effets du chômage en Algérie :

Le chômage prend de l'ampleur, il a eu et continue d'avoir des types d'effets :des effets économiques, sociaux et psychologiques.

<sup>30</sup> KHAZNADJI Mohammed et ABRICA Belaid, politique de lutte contre le chômage, précarité du travail et travail en noire dans la wilaya de Tizi-Ouzou, in : <http://www.ummo.dz/img/pdf/Khaznadjji.pdf> (page consultée le 04-03-2018 à 17h10).

<sup>31</sup> AFDB-BAFD, comment lutter contre le chômage des jeunes au Maghreb ?note économique, 2011, .p13.

**5.1 Les effets économiques du chômage :**

- La faible utilisation des ressources humaines, ce qui revient à dire un manque à gagner pour l'économie algérienne.
- La démoralisation et l'irresponsabilité, qui ont des effets non seulement à l'intérieur de l'économie nationale, mais aussi qui aboutissent à l'apparition du phénomène de la fuite des cerveaux qui est devenu une réalité en Algérie.
- Essor de l'emploi informel et même des activités illégales, léthargie du système de production, incapacité du pays à satisfaire ses besoins les plus importants.<sup>32</sup>
- Réduction de la consommation ; les chômeurs réduisent leur pouvoir d'achat à cause des contraintes financières.

**5.2. Les effets sociaux du chômage :**

- Le chômage en Algérie a engendré la réduction du niveau de vie des familles et l'apparition de la pauvreté, ce qui pousse tous les membres de la famille à travailler même ses membres les plus jeunes, afin d'élever les revenus et améliorer leurs conditions de vie.
- Le travail relie à l'individu par ces structures de la journée, offre des contacts sociaux hors du cercle familial, donne le sentiment de participer, même contraint, à la un dessein social, procure statut social et identité.<sup>33</sup>
- Le chômage est l'un des problèmes qui font apparaître d'autres problèmes sociaux, la probabilité de la vulnérabilité du noyau de la société «famille» augmente avec l'augmentation du nombre des chômeurs au sein de la famille.

Par conséquent la difficulté de scolarisation des enfants s'accroît rapidement, ainsi le problème des maladies qui touchent les gens en chômage (le désarroi psychologique, diabète, cancer, les problèmes cardiaques) et la difficulté de paiement des soins.

- La faute de la non-maîtrise du problème par les pouvoirs publics, le taux de chômage demeure élevé à compter des années quatre-vingt, l'introduction de la loi de 1990 mit la fin à l'emploi permanent et la fixation de nouvelles sortes de rémunération, introduit le contrat à durée déterminé comme l'une des règles du travail en Algérie, l'emploi devient non garanti, dépourvu de la valeur de la réussite sociale.

<sup>32</sup> ZERKAK Sabrina et MEKHMOKH Sakina, op.cit., p6.

<sup>33</sup> MONTRILIBERT Christiane, La Violence du chômage, éd Presse universitaire de Strasbourg, Paris, 2001, p9.

- Le chômage est l'un des problèmes sociaux qui produisent d'autres effets et des situations dramatiques dans la société, il bouleverse toutes les normes qui conduisent à la réussite sociale. L'école qui est considérée un moyen de la réussite sociale elle a également souffert de la surcharge des effectifs et de l'échec scolaire, tous les diplômés délivrés ne servent à rien ; les exclus et les diplômés se trouvent dans la même situation (le chômage), des ingénieurs, sociologues, économistes et des juristes, sont forcément orientés vers des activités qu'ils pratiquent en noir sans aucune protection sociale, sorte qui dévalorise leurs diplômes. Même le mariage est devenu tardif conduit à leur fécondité et le recul du taux de natalité. Le chômage des jeunes conduit à leur désintégration dans la société, chose qui mène à l'émigration vers d'autres pays de l'occident surtout les diplômés qui vont à la recherche d'un travail et aussi l'apparition du phénomène de l'émigration clandestine dans ces dernières années, et d'autres maux sociaux tels que la consommation de drogue qui frappe de plein fouet la population jeune.<sup>34</sup>

### 5.3. Les effets psychologiques du chômage :

- Les effets psychologiques du chômage touchent la santé physique et psychique du chômeur. L'identité et l'équilibre psychique d'un individu étant dépendants de la pratique quotidienne d'une activité professionnelle, le licenciement provoque un effondrement de sa personnalité.
- Le chômage amène à une réduction des activités sociales, à une démoralisation des repères temporels, à des conflits familiaux, à la démoralisation, la dépression... Au bout d'une longue période d'inactivité, certains de ces chômeurs se réfugient dans l'alcoolisme, ces effets sont négatifs du chômage.
- La privation d'emploi constituerait donc une situation qui entraîne de lourdes pertes pour l'individu en privant d'une activité qui assure des fonctions importantes.<sup>35</sup>
- L'impact du chômage sur la santé psychologique de l'individu du moment que la perte d'emploi est un événement traumatisant, qui génère du stress et des conséquences négatives.

De façon générale, l'absence d'emploi serait en elle-même préjudiciable au bien-être psychologique.

<sup>34</sup> MUSETTE Mohamed Saib, La Société Sociale en Algérie : Monde Arabe Maghreb-Machrek, trimestriel n° 167 janvier-mars, France, 2000, p93.

<sup>35</sup> LOUCHE Claude, Psychologie sociale des organisations, édition Armand Colin, Paris, 2002, p90.

- La perte d'emploi signifie très souvent une perte de contrôle sur la vie professionnelle.<sup>36</sup>

### **6. La promotion de l'emploi et la lutte contre le chômage en Algérie, « objectifs stratégiques » de la politique nationale de développement :**

Face à l'aggravation du chômage, des programmes de lutte contre le chômage ont été mis en œuvre, nous pouvons classer les solutions préconisées par les pouvoirs publics en deux catégories : des solutions passives ou traitements social du chômage et des solutions actives ou création réelle d'emploi. Dans notre communication, nous nous intéressons aux mesures actives.

En Algérie, les mesures actives sont apparues sous trois formes : l'aide à la création d'entreprise ou à l'auto-emploi, l'insertion à travers des contrats à durée déterminée (CDD) ou des emplois d'attente et l'amélioration de l'employabilité des chômeurs à travers la formation reconversion et l'aide à la recherche d'un emploi.<sup>37</sup>

La promotion de l'emploi et la lutte contre le chômage constitueront l'un des « objectifs stratégiques » de la politique nationale de développement pour les années à venir, comme inscrits dans le plan d'action du gouvernement pour la mise en œuvre du programme du président de la République.

La poursuite de la lutte contre le chômage et la substitution progressive des emplois d'attente par des emplois durables sont au centre du plan d'action du gouvernement.

Dans ce cadre, les efforts des pouvoirs publics seront orientés vers la construction d'une « économie émergente diversifiée, créatrice d'emplois et de richesse, reposant sur une stratégie de performance et de développement durable, inclusif et équitable », selon le plan d'action du gouvernement.

A ce titre, il s'agit de « renforcer » l'investissement dans les secteurs créateurs d'emploi tels que l'agriculture, l'industrie, le tourisme et l'artisanat et de « favoriser »

---

<sup>36</sup> STÉPHANIE Jean, La perception de contrôle, l'estime de soi, édition Presse université du Québec, Québec, février 1999, p20.

<sup>37</sup> ZERKAK Sabrina et MEKHMUKH Sakina, La question du chômage et de la promotion de l'emploi en Algérie, Article publié dans l'université de Bejaia, p7, consulté le 12/03/2018.

le développement de la petite et moyenne entreprise, en vue d'améliorer le taux de croissance annuelle et maintenir la tendance à la baisse du taux de chômage, notamment des jeunes et des diplômés.

En matière de promotion d'emploi salarié, le gouvernement s'engage pour la « rénovation » et l' « assouplissement » du dispositif actuel d'aide à l'insertion professionnelle par la mise en place d'un nouveau dispositif « plus cohérent » dans sa gestion, fondé sur une approche « résolument économique » du traitement du chômage.

Il s'engage, en outre, à poursuivre le programme de « modernisation » et de « renforcement » du service public de l'emploi en vue de favoriser, souligne-t-il, le rapprochement entre l'offre et la demande de l'emploi.

Selon le plan d'action du gouvernement, la gestion du marché de l'emploi sera revue dans le sens d'un « assouplissement » et d'une « simplification » des procédures et le recours aux technologies de l'information et de la communication.

Par ailleurs, concernant l'appui à la création d'activité, le gouvernement a inscrit dans son plan d'action le « maintien » et le « renforcement » des dispositifs d'appui à la création d'activité par les jeunes et les chômeurs promoteurs.

A ce titre, l'accent sera mis sur la simplification des procédures, le raccourcissement des délais de création et la facilitation de l'accès des micro-entrepreneurs au crédit bancaire.

Des mécanismes « incitatifs particuliers » seront accordés à la création d'activités par les jeunes diplômés notamment dans les activités fondées sur le savoir et les nouvelles technologies (start up), selon le document.

Quant aux relations de travail, le gouvernement veillera à l'adaptation du dispositif législatif en vigueur par rapport aux nouvelles situations induites par le développement économique et social du pays, notamment, entre autres, en ce qui concerne les sanctions relatives aux infractions à la législation du travail, la prise en charge des conflits collectifs de travail en termes de procédures et de délais à mettre en place, et

la redéfinition du contenu du Salaire national minimum garanti (SNMG) avec un réaménagement profond de l'article 87 bis du code du travail.<sup>38</sup>

### **7. Les politiques nationales de lutte contre le chômage en Algérie :**

Le PEJ (programme d'emploi des jeunes est le premier dispositif initié dès l'année 1987 et ayant pour objectif d'alléger le problème du chômage et de la création d'emplois, il consiste e l'occupation des jeunes dans des chantiers d'utilité publique organisés par les collectivités locales et les départements ministériels en charge de l'agriculture de l'hydraulique, des forêts du BIP et en la formation des primo-demandeurs d'emploi sans qualification professionnelle.<sup>39</sup>

Devant des contraintes d'application et des retards de réalisation du dispositif ,un autre programme a vu le jour ,il s'agit du dispositifs d'insertion professionnelle des jeunes (DIPJ) ,l'objectif de l'insertion professionnelle des jeunes est la création de micro-activités dans le cadre de coopérative de jeunes 3 millions de DA d'investissement maximum ,30% de subvention et 70% de crédit bancaire ,il comporte trois volets :

- Les emplois salariés d'initiative locale (ESIL) : il s'agit d'emplois temporaires créés par les collectivités locales, d'une durée de 6 à 12 mois et dont les bénéficiaires sont des jeunes chômeurs peu qualifiés.
- Laide a la création d'activités sur la base de progrès par les sous forme individuelle ou collective.
- La formation des promoteurs de coopératives pendant 6 mois au sien d'établissements spécialisées de formation, cette formation port principalement sur les conditions de fonctionnement du projet envisagé.

Ces trois volets sont alors financés par le fonds national de promotion de l'emploi (FNPE) et le fond national de soutien à l'emploi des jeunes (FNSEJ)

Parmi les limites de ce dispositif :

- Les niveaux de rémunération sont très faibles et non réglementés et son de l'ordre de 34% en moyenne du salaire minimum garantie (SNMG).

<sup>38</sup> <http://www.amb-algerie.fr/968/promotion-lemploi-lutte-contre-chomage-objectifs-strategiques-politique-nationale-developpement/>.(consulté le 12/03/2018 a 15 h25).

<sup>39</sup> Bureau international de travail (BIT) « Marché du travail et emploi en Algérie » : Revu BIT 2003.



- Les niveaux de financement sont nettement insuffisants par rapport aux besoins identifiés.<sup>40</sup>

### **8. Le PEJ en Algérie :**

Trois générations déjà Depuis les réformes institutionnelles de 1989, l'Algérie a tenté d'abord de rétablir les équilibres macroéconomiques pour sortir de la crise généralisée des années 1990 avant de mettre en place une nouvelle politique d'emploi en rupture avec celle de « l'économie socialiste ». Cette nouvelle politique peine encore à voir le jour. Une lecture rétrospective des mesures adoptées pour la promotion de l'emploi nous donne l'enchevêtrement de trois générations de dispositifs. Comme par hasard, chaque génération aurait vécu une décennie ou presque.

La première génération (1989-1997), lancée dans le sillage de la révolte d'Octobre 1988, a donné naissance à une série de mesures visant, au mieux, à atténuer les effets négatifs du PAS sur le marché du travail, avec des pertes d'emploi importantes. Les dispositifs, non testés, ont été lancés dans la précipitation sans effets sur le marché de l'emploi. Ce n'est qu'en 1994 avec la création des institutions nouvelles, tels la CNAC pour l'assurance chômage, l'ADS pour le filet social, et l'ANSEJ pour la promotion des micro-entreprises que cette première génération a contribué positivement à réduire les effets négatifs des réformes économique engagées sur l'emploi.

La deuxième génération (1998-2007) consiste en la maturation de certaines mesures et ce n'est qu'à partir de 1998 qu'on assiste à un redéploiement des agences, avec un marché de l'emploi encore fragilisé. L'ensemble des dispositifs est revu et corrigé. Dans le rapport de l'OIT (2003), une première configuration de la politique nationale de l'emploi (et du travail) a été élaborée, avec la mise en perspective de l'ensemble des acteurs.

Les autorités algériennes découvrent en 2007, que malgré la reprise économique et l'investissement lourd consacré, les effets ne se traduisaient pas encore sur la résorption d'un malaise profond chez les jeunes en particulier. Le niveau du chômage des jeunes reste encore important, malgré la baisse de la moyenne nationale.

---

<sup>40</sup> ZERKAK Sabrina et MEKHMOUKH Sakina, op.cit, p7.

La troisième génération des dispositifs date de 2008 à ce jour. Elle est marquée par une première tentative de mettre en place une politique nationale de l'emploi. Les mesures préconisées s'inscrivent par une rupture partielle avec les emplois d'attente sans incidence sur l'insertion économique et durable des jeunes. Le passage par les dispositifs antérieurs ne constituait pas « une expérience professionnelle » car il ne reposait sur un « contrat de travail ».

Cette génération fait du « contrat », un must pour les insérables. A la suite de la révolte de janvier 2011, cette dernière génération est encore renforcée.

Effets du printemps arabe sur l'emploi des jeunes Les dispositifs d'emploi des jeunes ont été renforcés suite aux événements dits « printemps arabes » dans la région. Bien que l'Algérie ait été épargnée par ces mouvements de renversement des régimes, les manifestations durant le premier trimestre 2011 dans le pays ont conduit les autorités à prendre des décisions importantes (CIM, février 2011) devant encourager l'emploi des jeunes. Beaucoup de facilités ont été accordées pour favoriser l'insertion des jeunes.

#### ❖ Effets du printemps arabe sur l'emploi des jeunes :

Les dispositifs d'emploi des jeunes ont été renforcés suite aux événements dits « printemps arabes » dans la région. Bien que l'Algérie ait été épargnée par ces mouvements de renversement des régimes, les manifestations durant le premier trimestre 2011 dans le pays ont conduit les autorités à prendre des décisions importantes (CIM, février 2011) devant encourager l'emploi des jeunes. Beaucoup de facilités ont été accordées pour favoriser l'insertion des jeunes.<sup>41</sup>

---

<sup>41</sup> MUSETTE Mohamed Saib, le marché du travail en Algérie : une vision nouvelle?, Alger, CREAD, 2013, p5.

**Chapitre III :**  
**Les dispositifs de lutte**  
**contre le chômage en**  
**Algérie**

### Présentation des dispositifs d'aide à l'emploi de jeunes en Algérie :

L'Algérie a réagi au chômage notamment le chômage des jeunes, en mettant en place des politiques d'intervention sur le marché de travail et des institutions intermédiaires chargées de les mettre en œuvre. Ces politiques constituent principalement en deux mesures, des mesures actives et des mesures passives.

Pour lutter contre le chômage, en générale le chômage des jeunes, en particulier, l'état algérien a mis en place depuis 1988 des dispositifs spécifique de lutte contre le chômage des jeunes. Une évaluation globale des dispositifs d'aide d'emploi nous amenés à distinguer deux mesures :

**A) Mesures actives :** ont pour objectif de remettre les chômeurs en emploi et d'augmenter le niveau d'emploi, soit de manière direct (création d'emploi public temporaires, subvention à l'embauche soit de manière indirecte (formation, service public à l'emploi, en parle de traitement économique du chômage, et son oublier les allocations destinées à la réduction du temps de travail et qui sont :

- ✓ C.N.A.C
- ✓ A.N.S.E.J
- ✓ A.N.G.E.M
- ✓ A.N.D.I

**B) Mesures passives :** comprennent l'indemnisation du chômage et les dispositifs de cessation anticipée d'activité dont l'objectif et d'atténuer les conséquences du chômage en parle dans ce cas, de traitement sociale du chômage, l'assistance aux sens emploi et les allocations accordées en cas de faillite et qui sont :

- ✓ A.D.S
- ✓ A.N.E.M

**Remarque :** en Algérie la mesure passive apparue sous deux formes : les transferts en liquidité ou les mesures de protection sociale et l'incitation aux retraits du marché du travail.

Ces dernières années les mesures passives de lutte contre le chômage ont pris le pas sur les mesures de politique actives.

Cependant, la frontière entre ces deux types de mesures et de plus en plus floue, la dégressivité des allocations chômage transforme cette dépense passive en dépense active puisqu'elle est censée inciter le chômeur à trouver un emploi.

#### a. Les mesures passives :

##### 1. L'agence nationale de l'emploi (A.N.E.M) :

Est un établissement public à gestion spécifique régi par les dispositions du décret exécutif n°06-77 du 18 février 2006. L'agence vient pour remplacer l'office national de la main-d'œuvre ONAMO qui est Lancien bureau de main-d'œuvre. Elle est dotée de la personnalité

## Chapitre III : Les dispositifs de lutte contre le chômage en Algérie

morale et jouit de l'autonomie financière, elle est placée sous tutelle du ministre du travail de l'emploi et de sécurité sociale.<sup>1</sup>

### **1.1. Les missions de l'agence nationale de l'emploi :**

L'agence nationale d'emploi (ANEM) a pour mission d'organiser et d'assurer la connaissance de la situation et de l'évolution du marché nationale de l'emploi et de la main d'œuvre et de garantir à tout demandeur et a tout entreprise en service un recrutement efficace et personnalisé à ce titre, L'ANEM et chargée de :

- Mettre en place un système d'information permettant de renseigner de manière précise régulière et fiable sur les fluctuations du marché de l'emploi et de la main d'œuvre.
- Procéder à toute analyse et expertise en matière d'emploi et de main d'œuvre.
- Entreprendre toutes études et enquêtes liée à l'accomplissement de sa mission.
- Développer et normaliser les instruments et outils permettant le développement de la fonction d'observation de marché de l'emploi.
- Recueillir et mettre en relation l'offre et la demande de travail et à ce titre elle est chargée.
- Assurer l'accueil l'information l'orientation et le placement des demandeurs d'emploi.
- Procéder à la prospection et la collecte d'offre d'emploi auprès des organismes employeurs.
- Organiser la compensation des offres et des demandes d'emploi au niveau national régional et locale.
- Favoriser la mobilité géographique et professionnelle des demandeurs d'emploi.

### **1.2. Les objectifs de l'agence nationale de l'emploi sont :**

- D'assurer une mise en marche maximale des candidatures des demandeurs et de maximiser la réussite des démarches de recrutement des entreprises et des épaules efficacement dans le recrutement de candidats
- Favorisé l'insertion professionnelle des jeunes primo- demandeurs d'emploi.<sup>2</sup>

<sup>1</sup> [http://www.anem.dz/fr/pages/historique.n\[md#\(page consulté le 26/02/2018 a 21 :15\).](http://www.anem.dz/fr/pages/historique.n[md#(page consulté le 26/02/2018 a 21 :15).)

<sup>2</sup> [http://www.anem.dz/fr/pages/mission-et-objectifs-de-l-anem.html\(page consulté le 26/02/2018 a 23 :10\).](http://www.anem.dz/fr/pages/mission-et-objectifs-de-l-anem.html(page consulté le 26/02/2018 a 23 :10).)

### 1.3. Dispositif d'aide à l'insertion professionnelle (DAIP) :

C'est un dispositif destiné aux jeunes demandeurs d'emploi pris en charge financièrement par l'état, ce dispositif est géré par l'Agence nationale d'emploi (ANEM) en collaboration avec la direction de l'emploi de la wilaya.<sup>3</sup>

Ce dispositif a pour but :

- Favoriser l'insertion professionnelle des jeunes.
- Lutter contre le chômage par une approche économique.
- Améliorer la qualification de la main-d'œuvre, notamment dans les métiers déficitaires.
- Adapter les filières et les profils de formation aux besoins du marché du travail, le soutien à l'investissement générateur d'emploi.
- Promouvoir l'emploi des jeunes à travers des programmes de formation emploi et de recrutement.<sup>4</sup>

#### 1.3.1. Avantages du DAIP :

- Prise en charge du paiement des insérés dans le cadre du DAIP par l'état.
- Micro- entreprise créée dans le cadre (ANSEJ) (CNAC) ouvrent droit à recruter (2) deux primo-demandeur d'emploi dans le cadre DAIP a la phase du démarrage de leur l'activité.
- Les employeurs ayant réalisé un taux de recrutement supérieur à 25%, peuvent bénéficier d'une affectation supplémentaire dans la limite de 30% de leur effectif total.

#### 1.3.2. Conditions d'éligibilité :

L'article 13 de décret exécutif n°08-124 du rabieAthani1429 correspondant au 15 avril 2008 fixant les attributions du ministre de travail de l'emploi et de sécurité sociale stipule, pour bénéficier des contrats d'insertion prévus dans le cadre du dispositif, les primo-demandeurs d'emploi doivent être :<sup>5</sup>

- ✓ Etre de nationalité Algérien.

---

<sup>3</sup><http://www.anem.dz/fr/pages/dispositifs.html>(page consulté le 27/02/2018 a 10 :16).

<sup>4</sup> Décret exécutif n°06-77 de 18 février 2006, article n° :1 de journal officiel de la république algérienne N°22 p16.

<sup>5</sup> Décret exécutif n° 08-124 de 15 avril 2006, Article n° : 13. Journal officiel de la république Algérienne N°22 p16.

## Chapitre III : Les dispositifs de lutte contre le chômage en Algérie

---

- ✓ Agé entre 18 et 35 ans.
- ✓ Justifier de la situation vis-à-vis du service national.
- ✓ Fournir les diplômes et autres justificatifs du niveau d'instruction, de qualification et d'acquis professionnels.
- ✓ Être inscrit comme demandeur d'emploi auprès de l'agence locale de l'emploi du lieu de résidence.

### 1.3.3. Les contrats d'insertion :

L'insertion des catégories des demandeurs d'emploi cités à l'article 3 de ce dispositif donne lieu à l'établissement de contrats d'insertion entre les services relevant de l'administration chargée de l'emploi de l'employeur ou l'organisme formateur et le bénéficiaire, les contrats d'insertion prennent la forme de :<sup>6</sup>

- Les diplômés de l'enseignement supérieur ou les techniciens supérieurs issus des établissements nationaux de formation professionnelle affiliés au contrat d'insertion des diplômés (CID).
- Les jeunes sortants de l'enseignement secondaire de l'éducation nationale ou des centres de formation professionnelle. Les bénéficiaires de ce contrat d'insertion professionnelle sont placés auprès des entreprises privées et des institutions et des administrations publiques (CIP).
- Contrat formation insertion (CFI), il concerne les jeunes sans formation ni qualification. Les bénéficiaires de ce contrat, sont placés soit dans les chantiers des travaux divers initiés par les collectivités locales et les différents secteurs d'activité, soit en formation auprès de maîtres artisans.

Ces modèles de contrat d'insertion sont définis par arrêt du ministre chargé de l'emploi.<sup>7</sup>

### 1.3.4. La durée du contrat d'insertion est :

- Trois années renouvelables dans le secteur des institutions et administrations publiques.
- Une (01) année renouvelable dans le secteur économique.

---

<sup>6</sup>Décret exécutif n°06-77 de 18 février 2006, Article n° :04. Journal officiel de la République Algérienne N°22 p16.

<sup>7</sup>Décret exécutif n° 11-105 de 06 mars 2011, complétant le décret exécutif n°08-126 du 19 avril 2008, Article n° :06. De journal officiel de la République algérienne N°14, MARS, 2001, p 16.

- Une (01) année non renouvelable pour les formations auprès des maîtres artisans.

### 1.3.5. La formation d'adaptation au poste de travail :

Les jeunes insérés dans le cadre du dispositif peuvent bénéficier de formation complémentaire, recyclage ou perfectionnement en vue de leur adaptation au poste de travail et de l'amélioration de leurs qualifications.

Ses actions de formation, de recyclage et de perfectionnement sont organisées soit au sein des structures de formation publiques ou privées, soit au niveau d'entreprises publiques ou privées soit auprès de maître artisans ou auprès d'organismes ou d'organisations professionnelles disposant de structures de formation conformément à la législation

Les jeunes insérés en contrats d'insertion des diplômés (CID), des contrats d'insertion professionnelle (CIP), ou de contrats formation insertion (CFI), à l'exception de ceux placés auprès des maîtres artisans, peuvent bénéficier de contrats formation-emploi (CFE), financés à hauteur de 60%, pendant une période maximale de six (06) mois dans le cas où l'employeur s'engage à recruter le bénéficiaire pour une durée minimale d'une année, à l'issue de la formation.<sup>8</sup>

### 1.3.6. Obligations des jeunes insérés et de l'employeur

#### a) Des jeunes insérés :

- ✓ Toute rupture du contrat d'insertion sans motif justifié par les jeunes insérés entraîne la perte de leur éligibilité au dispositif.
- ✓ Les jeunes s'engagent à achever la période d'insertion fixée dans le contrat.
- ✓ Ne peuvent faire l'objet d'une rupture de contrat sans motif justifié.
- ✓ Dans le cas où la rupture du contrat est due à des motifs justifiés, les jeunes peuvent prétendre au bénéfice d'un nouveau contrat d'insertion.
- ✓ Les jeunes insérés dans le cadre du dispositif sont tenus de respecter le règlement intérieur de l'organisme employeur.<sup>9</sup>

---

<sup>8</sup> Décret exécutif n°08-126 du 19 avril 2008 portant la création du DAIP.

<sup>9</sup> Document sur la régulation du marché du travail in :

<http://80.246.2.246:1000/dcv/?module=site&crud=contactwebmaster> (page consulté le 23/02/2018 à 20h10) p18.



### c) De l'employeur :

- ✓ Toute rupture du contrat d'insertion sans motif dûment justifié par l'employeur entraîne la perte de son éligibilité au dispositif.
- ✓ Dans le cas où l'employeur désire rompre le contrat d'insertion, il doit aviser par écrit les services compétents de l'Agence Nationale de l'Emploi, sept (07) jours au moins avant la rupture du contrat.
- ✓ L'employeur doit préciser par écrit les motifs de résiliation du contrat d'insertion.
- ✓ La rupture du contrat d'insertion entraîne la suspension du versement de la rémunération ou de la bourse.
- ✓ L'employeur s'engage à encadrer et évaluer durant toute la période d'insertion, les jeunes diplômés, insérés dans le cadre des contrats d'insertion des diplômés, aussi, le bénéficiaire du Contrat Formation Insertion (CFI), placé dans les chantiers d'utilité publique ou dans les entreprises de production est encadré et accompagné par l'organisme employeur. Il est prévu qu'à l'issue du contrat formation emploi, il est délivré au jeune, par l'employeur, une attestation (modèle), indiquant l'activité exercée et l'expérience acquise.<sup>10</sup>

### 1.3.7. Rémunérations et bourses :

#### a. Rémunération :

- ❖ Les bénéficiaires des contrats d'insertion des diplômés (CID), perçoivent une rémunération mensuelle dont le montant est versé intégralement comme suit :
  - 15.000 DA pour les diplômés de l'enseignement supérieur.
  - 10.000 DA pour les Techniciens Supérieurs.

Lorsque le contrat d'insertion est prorogé, le montant de la rémunération est maintenu.

- ❖ Les bénéficiaires des contrats d'insertion professionnelle (CIP) perçoivent une rémunération mensuelle dont le montant est de 8 000 DA net.
  - 12.000 DA versée intégralement sur le budget de l'Etat, pour les bénéficiaires insérés dans le cadre de la réalisation des chantiers d'utilité publique initiés par les secteurs

---

<sup>10</sup> [http://www.elmouwatin.dz/?L-Agence-Nationale-de-l-Emploi-A-N,\(page consulté le23/02/2018 à 17h20\).](http://www.elmouwatin.dz/?L-Agence-Nationale-de-l-Emploi-A-N,(page%20consult%C3%A9%20le23/02/2018%20%C3%A0%2017h20).)

## Chapitre III : Les dispositifs de lutte contre le chômage en Algérie

---

d'activités (du bâtiment, des travaux publics de l'hydraulique, de l'agriculture, des forêts, de l'environnement, du tourisme, de la culture), ainsi que les collectivités locales.

- 6 000 DA versée intégralement sur le budget de l'Etat, lorsque les bénéficiaires sont placés dans les entreprises de production.

### **b. Bourse :**

Il est accordé une bourse mensuelle de 4.000 DA aux jeunes insérés dans le cadre des contrats formation insertion, placés en stage de formation auprès des maîtres artisans.<sup>11</sup>

**Remarque :** le DAIP se base sur l'appui à la promotion de l'emploi salarié ; le but est :

Encourager l'insertion professionnelle des jeunes primo-demandeurs d'emploi ainsi que toutes les activités ayant trait à la promotion de l'emploi, notamment les programmes de formation et recrutement.

## **2. Le dispositif de l'agence de développement social (A.D.S) :**

L'Agence de développement social (ADS) est une institution à caractère spécifique, dotée de la personnalité morale et jouissant de l'autonomie administrative et financière.

L'ADS a été créée en 1996, son action principale est dédiée à la réduction de la pauvreté, à la lutte contre le chômage et l'exclusion sociale et à la gestion de tous les programmes pour l'emploi en faveur des défavorisés –le contrat de pré-emploi (CPE), l'emploi salarié d'initiative locale (ESIL), les travaux d'utilité publique à haute intensité de main-d'œuvre (TUP-HIMO), et l'indemnité pour activité d'intérêt général (IAIG)-au titre du plan d'ajustement structurel. Ces programmes ciblent également l'insertion sociale de demandeurs d'emploi, en particulier de jeunes diplômés. Les programmes gérés par l'ADS incluent des mesures visant à favoriser l'insertion des jeunes en ce sens que leur transition augmenterait leur employabilité lorsqu'ils terminent le programme. Il est établi que les personnes qui ont participé à l'un de ces programmes acquerront des compétences de travail et de l'expérience, ce qui renforcera leur capacité à être employés sur le marché du travail.

Le suivi opérationnel de l'ensemble des activités de l'agence est exercé par le ministre chargé de l'emploi et de la protection sociale.

---

<sup>11</sup> Décret exécutif n°08-126 du 19 avril 2008, relatif au dispositif d'aide à l'insertion professionnelle.

## Chapitre III : Les dispositifs de lutte contre le chômage en Algérie

Le dispositif d'insertion sociale des jeunes diplômés (PID) développé par le ministère chargé de la solidarité nationale, est un instrument de lutte contre la pauvreté et le chômage des jeunes ; il est orienté vers un traitement social du chômage et est géré par l'Agence de Développement Social (ADS) créée en 1996 par le décret n°96-232 du 29 juin 1996, le paysage institutionnel de l'action sociale de l'état s'est vu renforcé par la création de l'Agence de Développement social (ADS), établissement publics spécifique, doté de la personnalité morale, placé sous l'autorité du chef du gouvernement et dont le suivi opérationnel des activités est exercé par le ministre chargé de l'Emploi et de la Solidarité nationale. Ses principales missions sont la promotion, la sélection et le financement par voie de subvention ou de tout autre moyen :

- Des actions et interventions en faveur des populations démunies.
- De tout projet de travaux ou de services d'intérêt économique et social comportant une haute intensité de main-d'œuvre.
- De toute approche de proximité ciblant un réel éveil et développement communautaire.<sup>12</sup>

### **2.1. Missions de l'ADS :**

Conformément aux dispositions du décret exécutif N°96-232 du 29 juin 1996, l'agence a pour missions statutaires de promouvoir, sélectionner, choisir et financer totalement ou en partie :

1. Les actions et interventions en faveur des populations démunies et du développement communautaire.
2. Tout projet de travaux ou de services d'intérêt économique et social certain et comportant une haute intensité de main-d'œuvre initié par toute collectivité, communauté ou entité publique ou privée dans le but de promouvoir le développement de l'emploi.
3. Le développement de micro-entreprises.

L'agence a pour mission de rechercher, acquérir et recueillir toutes les aides financières, dons, legs ou libéralités de toutes sortes, qu'ils soient de caractère national ou étranger, international ou multilatéral, nécessaires à l'accomplissement de son objet social.<sup>13</sup>

---

<sup>12</sup> [http://www.ads.dz/documents/ads\\_organisation.html#PRESENTATION](http://www.ads.dz/documents/ads_organisation.html#PRESENTATION) / (page consulter le 23/02 /2018 a 15:20).

### **2.2. Chiffres clés de l'activité de l'ADS (par programme):**

#### **a) Cellule de Proximités de Solidarités :**

L'action sociale de proximité, telle que développée par l'ADS, consiste notamment à :

- Repérer, identifier, investir les poches de pauvreté et d'exclusion afin de contribuer à rétablir la relation qui doit exister entre ces populations et les services publics ;
- Evaluer l'ampleur des besoins socio-économiques ;
- Orienter et indiquer aux communautés pauvres les voies et moyens susceptibles de satisfaire leurs besoins vitaux.

Ces différentes missions visent l'éveil communautaire axé sur l'amélioration des conditions de vie du citoyen dans son environnement, notamment dans les principaux axes du développement social à savoir : la santé, l'éducation, l'environnement et l'emploi.

L'intervention des CPS, réalisée à travers des activités de soutien combinées avec des travaux d'études et d'enquêtes, est menée pour chaque Cellule par une équipe pluridisciplinaire constituée d'un (01) médecin, un (01) psychologue, un (01) sociologue et une (01) assistante sociale.

Le réseau comprend actuellement 254 CPS réparties à travers le territoire national, soit une moyenne de quatre (04) cellules par wilaya. Parmi lesquelles 232 CPS en activité.

Les dispositions applicables aux CPS, sont fixées par le décret N° 08-307 du 27 septembre 2008.

#### **b) Développement Communautaire Participatif « DEV-COM » :**

Susciter l'éveil communautaire des populations démunies, par la réalisation de petites infrastructures de base, répondant à leurs besoins prioritaires. Ce programme repose sur une démarche participative qui requiert l'adhésion et la contribution de la part des populations concernées.

---

<sup>13</sup> [http://www.ads.dz/documents/ads\\_organisation.html#MISSIONS](http://www.ads.dz/documents/ads_organisation.html#MISSIONS)(page consulté le 23-02-2018 à 14 :50).

## Chapitre III : Les dispositifs de lutte contre le chômage en Algérie

Le programme est initié et financé par l'ADS sur la base de projets socioéconomiques identifiés par les CPS, avec le concours de la population et de leurs représentants.

Le montant d'un projet de développement Communautaire Participatif est plafonné à hauteur de 4.000.000 DA/ Projet.

### **c) Allocation Forfaitaire de Solidarité « AFS » :**

Aide directe versée à des catégories de populations défavorisées et inaptes au travail, sous forme d'allocation.

Fixée initialement à 1.000 DA/mois, elle est passée à 3.000 DA/mois depuis 2008. Elle est majorée de 120 dinars par personne à charge dans la limite de trois (03) personnes.

La couverture sociale (sécurité sociale) de chaque bénéficiaire, calculée sur la base de 6% du SNMG, est à la charge de l'ADS.

### **❖ Catégories de populations éligibles :**

L'allocation est destinée aux catégories de populations suivantes :

- Les chefs de famille ou les personnes vivant seules sans revenu, handicapés physiques ou mentaux inaptes au travail ;
- Les chefs de famille ou les personnes vivant seules, sans revenu et âgés de plus de 60 ans ;
- La femme chef de famille, sans revenu quel que soit son âge ;
- Les personnes atteintes de cécité ayant un revenu égal ou inférieur au SNMG ;
- Les personnes âgées de plus de 60 ans, non placées dans un établissement spécialisé, sans revenu et prises en charge dans une famille à faible revenu ;
- Les personnes infirmes et incurables de plus de 18 ans, atteints d'une maladie chronique invalidante ou titulaire d'une carte d'handicapé, ne disposant d'aucune ressource ;
- Les familles à faible revenu ayant à charge une ou plusieurs personnes handicapées de moins de 18 ans ne disposant d'aucune ressource et en possession d'une carte d'handicapé.

## Chapitre III : Les dispositifs de lutte contre le chômage en Algérie

---

### d) Travaux d'Utilité Publique à Haute Intensité de Main D'œuvre «TUP- HIMO» :

Le programme a pour but la création massive de l'emploi temporaire. Il consiste à entretenir et réhabiliter les infrastructures publiques par l'exécution de travaux à utilité économique et impact social et à promouvoir le tâcheronnat local.

#### ❖ Les populations ciblées par les TUP-HIMO sont celles :

- Des wilayas et communes à très fort taux de chômage et déficitaires en infrastructures ;
- Des chômeurs de la commune concernée par le projet ;
- Des micro-entreprises et tâcherons des wilayas concernées.

e) **Blanche Algérie :** Le programme permet la création de très petites entreprises pour l'entretien et l'amélioration du cadre de vie de la population, il permet également l'insertion des chômeurs notamment, les exclus du système scolaire en partenariat avec les associations et les autorités locales. La durée du contrat est de trois (03) mois renouvelable trois (03) fois.

### f) Dispositif d'Insertion Sociale des Jeunes Diplômés « PID » :

Le « PID », s'inscrit dans le cadre d'une politique active de l'insertion professionnelle des jeunes demandeurs d'emploi diplômés de l'enseignement supérieur, ainsi que des techniciens supérieurs issus des instituts nationaux de formation, âgés entre 19 et 35 ans, afin de leur permettre d'acquérir une expérience professionnelle et de promouvoir leur employabilité.<sup>14</sup>

### b. Les mesures actives :

#### 1. Agence nationale de développement de l'investissement(ANDI) :

L'Agence Nationale de Développement de l'Investissement(A.N.D.I) a été créée par Décret exécutif n°01-282 du 24 septembre 2001. L'Agence est un établissement public à caractère administratif, dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière.

Créée dans le cadre des réformes de première génération engagées en Algérie durant les années 1990, l'Agence en charge de l'investissement a connu des évolutions visant des adaptations aux mutations de la situation économique et sociale du pays. Initialement APSI, Agence de Promotion, de Soutien et de Suivi de l'Investissement de 1993 à 2001, puis ANDI,

---

<sup>14</sup>[http://www.ads.dz/documents/prg\\_pid.html](http://www.ads.dz/documents/prg_pid.html) (page consulté le 24/02/2018 à 14h10).

## Chapitre III : Les dispositifs de lutte contre le chômage en Algérie

---

Agence Nationale de Développement de l'Investissement, cette institution gouvernementale s'est vue confier la mission de facilitation, de promotion et d'accompagnement de l'investissement.<sup>15</sup>

### 1.1. Les missions de l'agence :

- Accueille, conseille et accompagne les investisseurs au niveau de ses structures centrales et régionales.
- Informe les investisseurs à travers notamment son site web, ses supports de promotion et ses divers points d'information à l'occasion d'événements économiques organisés en Algérie et à l'étranger.
- Formalise sur une base d'équité et dans des délais courts les avantages prévus par le dispositif d'encouragement.
- Veille à l'exécution concertée avec les différentes institutions concernées (Douanes, impôts etc.), des décisions d'encouragement à l'investissement.
- Contribue à la mise en œuvre des politiques et stratégies de développement, en synergie avec les secteurs économiques concernés.
- Met à la disposition des investisseurs potentiels sa bourse de partenariat.<sup>16</sup>

### 1.2. Le guichet unique décentralisé de l'ANDI :

Le Guichet Unique Décentralisé (GUD) est un démembrement de l'Agence Nationale de Développement de l'Investissement créé au niveau de la wilaya. Il regroupe, en son sein, outre les cadres de l'Agence elle-même, les représentants des administrations intervenant à un moment ou à un autre dans le parcours de l'investissement, notamment pour les formalités liées :

- à la constitution et à l'immatriculation de sociétés,
- aux autorisations et permis requis, notamment le permis de construire,
- aux avantages liés aux investissements.

---

<sup>15</sup> Décret exécutif n° 01-282 du 24 Septembre 2001 portant attributions, organisation et fonctionnement de l'Agence Nationale de Développement de l'Investissement.

<sup>16</sup> [http://www.elmouwatin.dz/IMG/article\\_PDF/article\\_a5140.pdf](http://www.elmouwatin.dz/IMG/article_PDF/article_a5140.pdf)(page consulté le 24/02/2018 à 9 :25).

## Chapitre III : Les dispositifs de lutte contre le chômage en Algérie

A ce titre, Il est chargé, de l'accueil de l'investisseur, de la réception de sa déclaration, de l'établissement et de la délivrance de l'attestation de dépôt et de la décision d'octroi d'avantages, ainsi que de la prise en charge des dossiers en rapport avec les prestations des administrations et organismes représentés au guichet unique, de leur acheminement en direction des services concernés et de leur bonne finalisation.

### ❖ **Le rôle de guichet unique décentralisé de l'ANDI :**

Le rôle du guichet unique décentralisé est de faciliter et simplifier les procédures légales de constitution des sociétés et de mise en œuvre des projets d'investissement. A cet effet, les représentants des administrations et organismes qui le composent sont chargés de délivrer directement à leur niveau, les documents requis et à fournir les prestations administratives liées à la réalisation de l'investissement. Ils sont, en outre, chargés d'intervenir auprès des services centraux et locaux de leurs administrations ou organismes d'origine pour lever les difficultés éventuelles rencontrées par les investisseurs.

### ❖ **Le GUD est composé de :**

Le guichet unique décentralisé regroupe en son sein les représentants locaux de l'Agence elle-même et ceux :

- du Centre national du registre de commerce ;
- des services des impôts ;
- des services des domaines ;
- des services des douanes ;
- des services de l'urbanisme ;
- des services de l'aménagement du territoire et de l'environnement ;
- des services de l'emploi et du travail ;
- des représentants de la CNAS et de la CASNOS
- des représentants de l'APC ;



## **Chapitre III : Les dispositifs de lutte contre le chômage en Algérie**

---

### **1.3 Les avantages fiscaux accordés à l'investissement :**

#### **1- Régime général : au titre de la réalisation :**

- Exonération de droits de douane pour les biens non conclus, importés et entrant directement dans la réalisation de l'investissement ;
- Franchise de TVA pour les biens et services non conclus, importés ou acquis localement et entrant directement dans la réalisation de l'investissement ;
- Exemption de droit de mutation à titre onéreux pour toutes les acquisitions immobilières effectuées dans le cadre de l'investissement concerné.

#### **2 - Régime général : au titre de l'exploitation :**

- Exonération de l'IBS et de la TAP pour une durée de 01 à 03 ans après constat d'entrée en activité établi par les services fiscaux à la diligence de l'investisseur.
- Cette durée peut être portée de 03 à 05 ans pour les investissements créant plus de 100 emplois au moment du démarrage de l'activité. Cette condition de création d'emplois ne s'applique pas aux investissements implantés dans les localités éligibles au Fonds spécial du sud et des hauts plateaux.

#### **3- Régime dérogatoire :**

- Régime applicable aux investissements portant sur des activités non exclues des avantages et réalisées dans les zones dont le développement nécessite une contribution particulière de l'Etat. Au titre de la réalisation de l'investissement :
- Exemption du droit de mutation à titre onéreux pour toutes les acquisitions immobilières effectuées dans le cadre de l'investissement ;
- Application du droit d'enregistrement au taux réduit de deux pour mille (2/1000) pour les actes constitutifs et les augmentations de capital ;
- Prise en charge partielle ou totale par l'Etat, après évaluation de l'Agence, des dépenses au titre des travaux d'infrastructures nécessaires à la réalisation de l'investissement ;
- Franchise de la TVA pour les biens et services entrant directement dans la réalisation de l'investissement qu'ils soient importés ou acquis sur le marché local ;

## Chapitre III : Les dispositifs de lutte contre le chômage en Algérie

- Exonération en matière de droits de douane pour les biens importés et entrant directement dans la réalisation de l'investissement. Après constat de la mise en exploitation :
- Exonération pendant une période de dix ans (10) d'activité effective de l'impôt sur les bénéfices des sociétés (IBS) et de la taxe sur l'activité professionnelle (TAP).<sup>17</sup>

### **2. La caisse nationale d'assurance chômage (CNAC) :**

Créer par le décret exécutif N°94-188 du 6 juillet 1994 en application du décret législatif N°91-11 du 11 mai 1994, la caisse nationale d'assurance chômage est la pièce centrale du « dispositif de protection des salariés susceptibles de perdre de façon involontaire leur emploi pour raison économique ». <sup>18</sup>

Elle sert exclusivement, de façon directe ou indirecte, les allocataires et les personnes menacées de perdre leur emploi pour raison économique.

Dans le cadre du programme de lutte contre le chômage et la précarité, depuis 2004 la Caisse Nationale d'Assurance Chômage- CNAC gère deux dispositifs en direction des chômeurs, le premier est celui de l'allocation chômage pour l'indemnisation de chômeurs ayant perdu leur emploi suite à des compressions d'effectifs, des licenciements économiques, le second pour le financement et le montage de projet pour les chômeurs de 35 à 50 ans, avec des montants d'investissements pouvant atteindre les 5 millions de DA avec un accompagnement soutenu .

Depuis le printemps arabe, le programme est ouvert à tous les chômeurs âgés de 30 à 50 ans .il ne limite plus exclusivement aux personnes ayant perdu leur emploi et se trouvant au chômage .Auparavant ,l'agence n'était accessible qu'à ses bénéficiaires qui étaient des travailleurs licenciés pour des raisons économiques ,Depuis 2011 ,le programme d'aide à la micro –entreprise de la CNAS est ouvert à tous les chômeurs Algérie.

La CNAC aide les chômeurs, en particulier les personnes qualifiées, dans la recherche active d'un emploi avec des moyens plus importants, et plus efficaces que l'agence pour

---

<sup>17</sup><http://www.elmouwatin.dz/?Fiche-ANDI> (page consulté le 25/02/2018 à 10h10).

<sup>18</sup>[www.pcpalgerie.org/IMG/PDF/Bottin\\_social\\_francais.pdf](http://www.pcpalgerie.org/IMG/PDF/Bottin_social_francais.pdf) (page consulté le 25/02/2018 à 11:39).

## Chapitre III : Les dispositifs de lutte contre le chômage en Algérie

l'emploi ANEM, elle a un réseau important d'agence régionales et une cinquantaine d'agence de wilaya.

### **2.1. L'objectif de la CNAC :**

Ce dispositif a été créé dans le but de préserver les postes d'emploi, chargé de sa mise en œuvre, développe une démarche opérationnelle visant les objectifs suivants :

- Promouvoir l'esprit entrepreneurial.
- Offrir des crédits adoptés à des conditions avantageuses.

La CNAS est un organisme d'action sociale, il a pour objectif d'améliorer les conditions matérielles et morales des personnels.<sup>19</sup>

### **2.2. Missions de la CNAC :**

La CNAC a pour missions :

- La formation-reconversion pour élargir leur domaine de compétence et élever leur niveau de professionnalisme, à travers des institutions de formation.
- Une aide organisée et spécifique à la recherche d'emploi, à travers les centres de recherche d'emploi (CRE).
- Une aide organisée et spécifique à la création d'un travail indépendant, à travers les centres d'aide au travail indépendant (CATI).

La CNAC a pour principale mission d'indemniser les travailleurs licenciés pour des raisons économiques. Cette mission initiale est toujours valable, mais le nombre de personnes au chômage bénéficiant de l'allocation de la CNAS aujourd'hui est très limité .l'agence est dotée d'une solide enveloppe budgétaire.<sup>20</sup>

### **2.3. L'organisation du réseau opérationnel de l'CNAC :**

La CNAC emploie près de 1100 personnes, réparties à travers le réseau de ses treize (13) agences régionales et de ses quarante-cinq agences de wilaya. Elle gère les programmes suivants :

---

<sup>19</sup> <http://www.CNAC.dz>.(page consulté le 25/02/2018 a 15 :45).

<sup>20</sup> <http://www.CNAC.dz/?=fr/prévention/missions>.(page consulté le 25/02/2018 a 15 :45).

## Chapitre III : Les dispositifs de lutte contre le chômage en Algérie

- **La formation-reconversion** : Elle consiste en de la formation professionnelle basée sur la polyvalence et adaptée aux profils des allocataires dont elle encourage la recherche d'emploi.
- **Les centres de recherche d'emploi (CRE)** consistant en des méthodes de soutien et de recherche de groupe basée sur des techniques modernes d'aide au retour à l'emploi. La finalité est de valoriser les aptitudes du demandeur d'emploi et de lui redonner confiance en lui-même.
- **Les centres d'aide au travail indépendant (CATI)** visent à aider les personnes désireuses de lancer les entreprises en les accompagnants, par un appui en expertise, dans l'élaboration de leur projet, ainsi que dans le montage et le démarrage de l'entreprise.
- **L'aide aux entreprises en difficulté (AED)** vise à réduire les risques de chômage économique en restaurant la santé des entreprises en difficulté. Sur la base d'une évaluation de la situation de l'entreprise, la CNAC peut apporter son appui financier. Le coût complet de la sauvegarde d'un emploi menacé doit être globalement inférieur à celui de la création d'un nouvel emploi, et la contribution de la CNAC à cette sauvegarde doit être inférieure au coût de la prise en charge des chômeurs.

### **2.3. Les conditions d'éligibilité au programme :**

- Etre âgé de 35 à 50 ans.
- Résider en Algérie.
- Ne pas occuper un emploi rémunéré au moment de l'introduction de la demande d'aide.
- Être inscrit auprès des services de l'ANEM depuis au moins six mois comme demandeur d'emploi.
- Ou être allocataire CNAC.
- Jouir d'une qualification professionnelle et/ou possédant un savoir-faire en rapport avec l'activité projetée.
- Participer au montage financier de son projet.
- Ne pas avoir exercé une activité pour propre compte depuis au moins 12 mois.
- Ne pas avoir bénéficié d'une mesure d'aide au titre de la création d'activité.

## Chapitre III : Les dispositifs de lutte contre le chômage en Algérie

---

### 2.4. Les aides accordées :

Le seuil de l'investissement a été fixé entre 2 millions et 5 millions de DA, le financement des projets d'investissements est arrêté selon deux niveaux :

- **Pour l'investissement égal ou inférieur à 2.000,00 da :**
  - Apport personnel 10%.
  - Crédit bancaire 70%.
  - Prêt intérêt CNAS 20%.
- **Pour l'investissement supérieur à 2.000,000 da et inférieur ou égal à 5.000,000 da :**
  - Apport personnel 5%.
  - Crédit bancaire 70%.
  - Prêt sans intérêt CNAS 20%.
  -

### 2.5. Constitution du dossier de crédit :

- Demande manuscrite.
- Dossier techniques-économique, confectionné avec l'assistance de la CNAS.
- Billon d'ouverture, billon prévisionnelle sur le (5) ans.
- Attestation d'éligibilité délivrée par la CNAS.

## 3. Le dispositif de l'agence nationale de gestion du microcrédit : (ANGEM)

L'ANGEM est née dans un environnement économique et social très favorable.

Depuis 1999, les taux de croissance annuels sont de l'ordre de 5 %, les dettes extérieures à moyen et à long terme est en diminution très significative et la balance courante est excédentaire, des programme nationaux sont lancés dans divers domaines, logement, santé, éducation, agriculture, etc.

Dans la même optique, l'Etat a mis en place des stratégies et projets ambitieux visant l'amélioration des performances des programmes de lutte contre le chômage et la pauvreté dans les zones rurales et urbaines, dans hautes plateaux et le grand sud.

## Chapitre III : Les dispositifs de lutte contre le chômage en Algérie

---

L'agence nationale de gestion du microcrédit, créée par le décret exécutif n 04-14 du 22 janvier 2004. le dispositif ANGEM est un outil de lutte contre la précarité, le microcrédit a permis à des démunis d'accéder à des conditions de vie améliorées en créant leur propre activité génératrice de revenus. Lancer pour la première fois en Algérie en 1999, le microcrédit a permis la création de plus de 16 000 activité dans différent secteurs .il n'a pas connu dans sa formule initiale , le succès souhaité par les pouvoirs publics en raison d'un manque d'accompagnement dans les phases de maturation et de suivi dans la réalisation des projet .<sup>21</sup>

### 3.1. Le programme de micro-crédit :

S'inscrit dans le cadre du développement social visé par les pouvoirs publics. Ce développement a pour souci de promouvoir les capacités des individus et des populations à s'autre prendre en charge, à atteindre un niveau de vie digne et un emploi significatif, en mettant en œuvre une nouvelle politique sociale, ayant pour objet essentiel la réduction du cout social de la transition vers l'économie du marché, en ce sens, c'est une politique de soutien ciblé et participative, elle se propose comme alternative à l'assistant.

### 3.2. Les objectifs de l'ANGEM :

- ✓ La lutte contre le chômage et la précarité dans les zones urbaines et rurales en favorisant l'auto-emploi, le travail à domicile et les activités artisanales et de métiers, en particulier chez la population féminine ;
- ✓ La stabilisation des populations rurales dans ses zones d'origine par l'émergence d'activités économiques, culturelles, de production de biens et services, génératrices de revenus ;
- ✓ Le développement de l'esprit d'entrepreneuriat qui remplacerait celui d'assistanat, et aiderait ainsi à l'intégration sociale et à l'épanouissement individuel des personnes ;
- ✓ Soutenir, conseiller et accompagner les bénéficiaires dans la mise en œuvre de leurs activités, notamment en ce qui concerne le montage financier de leurs projets et dans la phase de l'exploitation.
- ✓ Suivre les activités réalisées par les bénéficiaires en veillant aux respects des conventions et contrats qui les lient a l'ANGEM.

---

<sup>21</sup>Décret exécutif n 04-14 du 22 janvier 2004. Article n°05. Journal officiel de la république Algérienne N°06, p07.

## Chapitre III : Les dispositifs de lutte contre le chômage en Algérie

---

- ✓ Former les porteurs de projets les bénéficiaires de micro-crédits aux techniques de montage et de gestion d'activités génératrices de revenu et des très petites entreprises.

### 3.3. Les missions de l'ANGEM :

L'Agence Nationale de Gestion du Microcrédit a pour missions :

- De gérer le dispositif du microcrédit conformément à la législation et à la réglementation en vigueur.
- De soutenir, conseiller et accompagner les bénéficiaires dans la mise en œuvre de leurs activités.
- D'octroyer des prêts non rémunérés.
- De notifier aux bénéficiaires dont les projets sont éligibles au dispositif les aides qui leur sont accordées.
- D'assurer le suivi des activités réalisées par les bénéficiaires en veillant au respect des clauses des cahiers des charges qui les lient à l'agence et en les assistant, en cas de besoins, auprès des institutions et organismes concernés par la mise en œuvre de leurs projets. A ce titre, l'agence est chargée notamment:
  - De constituer une base de données sur les activités et les bénéficiaires du dispositif;
  - De conseiller et d'assister les bénéficiaires du dispositif du microcrédit dans le processus du montage financier et de mobilisation des crédits.
  - D'entretenir des relations continues avec les banques et établissements financiers dans le cadre du montage financier des projets, de la mise en œuvre du schéma de financement et du suivi de la réalisation et de l'exploitation des projets et de participer au recouvrement des créances non remboursées dans les délais.
  - De passer des conventions avec tout organisme, institution ou organisation ayant pour objet de faire réaliser, pour le compte de l'agence, des actions d'information, de sensibilisation et d'accompagnement des bénéficiaires du micro crédit dans la mise en œuvre de leurs activités. <sup>22</sup>

### 3.4. Constitution du dossier de crédit :

- ✓ Demande manuscrite ;

---

<sup>22</sup> <https://www.angem.dz/article/objectifs-et-missions/> (page consulté le 26/02/2018 à 14 :15).

## Chapitre III : Les dispositifs de lutte contre le chômage en Algérie

---

- ✓ Fiche signalétique et descriptive reprenant toutes les informations relatives au projet confectionné avec l'assistance de l'ANGEM ;
- ✓ Attestation d'éligibilité délivrée par l'ANGEM.

### 3.5. Conditions d'éligibilité :

- Etre âgé de dix-huit (18) ans et plus ; être sans revenus ou disposer de petits revenus instables et irréguliers ;
- Avoir une résidence fixe ;
- Posséder un savoir-faire ou une qualification en relation avec l'activité projetée ;
- Ne pas avoir bénéficié d'une autre aide à la création d'activités ;
- Mobiliser un apport personnel d'un niveau correspondant aux seuils repris ci-après :  
Cet apport est apporté en numéraires :
- Cinq (05) % au titre de la création d'activités par l'acquisition de petits matériels et matières premières de démarrage. Ce seuil est ramené à trois (03) % dans les conditions suivantes : Lorsque le bénéficiaire est détenteur d'un diplôme ou d'un titre équivalent ; lorsque l'activité est implantée dans une zone spécifique, au niveau du sud ou des hauts-plateaux.
- Dix (10) % au titre de l'achat de matières premières et qui ne saurait dépasser trente Mille Dinars (30.000 DA).<sup>23</sup>

## 4. L'agence nationale de soutien de l'emploi des jeunes (ANSEJ) :

L'ANSEJ est une institution publique chargée de gérer le dispositif de soutien à l'emploi des jeunes. L'ANSEJ s'inscrit dans la lignée des programmes gouvernementaux de lutte de chômage de la population telle le Dispositif d'Insertion des Jeunes qui avait exercé de 1987 à 1996, qui constitue la première expérience en la matière qui d'ailleurs à montrer ses limites eu égard des faiblesses des résultats enregistrés et la tendance générale à la disparition de la quasi-totalité des coopératives d'emploi des jeunes créés dans ce cadre. Néanmoins, les déficiences du DIPJ ont poussé les pouvoirs publics à la mise en place du dispositif ANSEJ.

Ce dernier, a été institué en 1996 (l'ordonnance N°96-14 du 24/06/1996 fixant les modalités de fonctionnement du fond national de Soutien à l'Emploi de Jeunes). Le dispositif

---

<sup>23</sup> Décret exécutif n° 04-15 de 22 janvier 2004, Article n°02 et 03. Journal officiel de la république Algérienne N°06, p11.



## Chapitre III : Les dispositifs de lutte contre le chômage en Algérie

de création de micro-entreprise, géré par l'Agence Nationale de Soutien à l'Emploi des Jeunes (ANSEJ) est destiné aux jeunes chômeurs qualifiés (âgés de 19 à 35 ans), ce programme consiste à fournir un certain nombre d'incitations à même de favoriser l'entrepreneuriat et la réalisation d'investissements : bonification du taux d'intérêt bancaire, crédit sans intérêt, création d'un fonds garantie, accompagnement du jeunes investisseur, octroi d'avantages fiscaux et parafiscaux. Les réticences, souvent en décalage avec la politique gouvernementale, des banques à financer ces projets et les difficultés d'obtention de locaux professionnels sont les deux principaux facteurs bloquants du développement de ces micro-entreprises.<sup>24</sup>

### **4.1. Les missions de l'ANSEJ :**

- ✓ Soutien, conseil et accompagnement des jeunes promoteurs à la création d'activités.
- ✓ Mise à la disposition des jeunes promoteurs toute information économique, technique, législative et réglementaire relative à leurs activités.
- ✓ Créer une banque de projets.
- ✓ Développer des relations avec les différents partenaires du dispositif (banques, impôts, CNAS et CASNOS etc....).
- ✓ Développer un partenariat intersectoriel pour l'identification des opportunités d'investissement – divers secteurs.
- ✓ Assurer une formation en relation avec l'entreprise au profit des jeunes promoteurs.
- ✓ Encourager toute autre forme d'actions et de mesures pour la promotion de la création d'activité.

### **4.2. Les objectifs de l'ANSEJ :**

- Assurer les conditions nécessaires pour la création de micro-entreprises.
- Création d'activité et de richesse.
- Création d'emplois durables.
- Assurer la pérennité des micro-entreprises créées dans le cadre du dispositif.
- Encourager toutes formes d'action et de mesure tendant à promouvoir l'entrepreneuriat.

---

<sup>24</sup> <https://www.ansej.org.dz/index.php/fr/presentaion-de-l-ansej/presentaion-du-l-ansej> (page consulté le 22/02/2018 à 21h15).

## Chapitre III : Les dispositifs de lutte contre le chômage en Algérie

---

- Favoriser la création et l'extension d'activité de biens et de service.<sup>25</sup>

Le dispositif ANSEJ propose un large éventail de prestations aux porteurs de projets.

### 4.3. L'organisation de l'ANSEJ :

L'ANSEJ a une forte présence sur l'ensemble du territoire national, à travers un réseau de 53 antennes.

### 4.4. Les conditions d'éligibilité à l'ANSEJ :

- ✓ Etre chômeur.
- ✓ Etre âgé entre 19 et 35 ans, pour les gérants, l'âge peut aller jusqu'à 40 ans avec engagement de créer trois (03) emplois permanents (y compris les associés).
- ✓ Avoir une qualification professionnelle en relation avec l'activité envisagée.
- ✓ Posséder un savoir-faire ou une qualification en relation avec l'activité projetée ;
- ✓ Ne pas avoir bénéficié d'une autre aide à la création d'activités ;
- ✓ Mobiliser un apport personnel d'un niveau correspondant aux seuils minimum déterminé selon l'estimation de projets.
- ✓ L'investissement ne doit pas dépasser 10.000.000 da.
- ✓ Le caractère juridique de la micro-entreprise doit être : URL, SARL, SPA, SNC.

### 4.5. Les fonds associés à l'ANSEJ :

#### ❖ Fond nationale de soutien à l'emploi des jeunes (FNSEJ) :

Apparu le 30 décembre 1996, sa mission a pour objet de promouvoir et soutenir l'emploi des jeunes en leur donnant des crédits sans intérêt, ceci pour compléter leurs capitaux en plus crédit bancaires.

#### ❖ Fond de caution mutuelle de garantie risques/ crédit jeunes promoteurs :

A été créé pour conforter d'avantage les banques dans la prise des risques intervient au financement des micro-entreprises créées dans le cadre du dispositif ANSEJ. La garantie du fonds complète celles déjà prévues par le dispositif, à savoir :

---

<sup>25</sup> <https://www.ansej.org.dz/index.php/fr/presentaion-de-l-ansej/presentaion-du-l-ansej>(page consulté le 20/02/2018 à 11 :10).

## Chapitre III : Les dispositifs de lutte contre le chômage en Algérie

---

- Le nantissement des équipements ou le gage du matériel roulant au projet des banques au 1<sup>er</sup> rang et au profit de l'ANSEJ au 2<sup>ème</sup>.
- L'assurance multirisque subrogée de la banque.<sup>26</sup>

---

<sup>26</sup> <https://www.ansej.org.dz/index.php/fr/presentaion-de-l-ansej/fonds-de-garantie>

# **Le cadre pratique de la recherche**

**Chapitre IV : présentation de  
l'organisme d'accueil et principales  
caractéristiques de la population  
d'étude**

## Chapitre IV : présentation de l'organisme d'accueil et principales caractéristiques de la population d'étude

---

### **Mission, l'organisation et le fonctionnement de l'agence nationale de l'emploi :**

#### **1. Dénomination -Siege -objet de l'agence national :**

En application des dispositions de l'article 7 de la loi n° 04-19 du 13 Dhou el Kaada 14525 correspondant au 25 décembre 2004, susvisée, le présent décret a pour objet de fixer les missions, l'organisation et le fonctionnement de l'agence nationale de l'emploi dénommée ci-après « l'agence ».

L'agence nationale de l'emploi est un établissement public a gestion spécifique régi par les dispositions du présent décret, elle est dotée de la personnalité morale et jouit de l'autonomie financière, l'agence est palée sous la tutelle de le ministre chargé du travail et de l'emploi.

Le siège de l'agence est fixé à Alger. Il peut être transféré en tout autre lieu du territoire national par décret exécutif pris sur rapport du le ministre chargé du travail et de l'emploi.

#### **2. L'agence a pour mission :**

- a.** D'organiser et d'assurer la connaissance de la situation et de l'évolution du marché nationale de l'emploi et de la main-d'œuvre, à ce titre, elle est notamment chargée :
  - De mettre en place un système d'information permettant de renseigner de manière précise, régulière et fiable sur les fluctuations du marché de l'emploi et de la main-d'œuvre.
  - De procéder à toute analyse et expertise en matière d'emploi et de main-d'œuvre.
  - D'entreprendre toutes études et enquêtes liées à l'accomplissement de sa mission.
  - De développer et de normaliser les instruments et outils permettant le développement de la fonction observation du marché de l'emploi.
- b.** De recueillir et de mettre en relation l'offre et la demande de travail et a ce titre, elle est chargée :
  - D'assurer l'accueil, l'information, l'orientation et le placement des demandeurs d'emploi.
  - De procéder à la prospection et a la collecte des offres d'emploi auprès des organismes employeurs.
  - D'organiser la compensation des offres et des demandes d'emploi au niveau nationale, régional et local.

## Chapitre IV : présentation de l'organisme d'accueil et principales caractéristiques de la population d'étude

---

- De favoriser la mobilité géographique et professionnelle des demandeurs d'emploi en organisant et gérant, conformément à la réglementation en vigueur, les aides spécifiques destinées à la régulation des mouvements de main-d'œuvre et en participant, avec les institutions, entreprises et organismes concernés, la mise en œuvre d'actions de reconversion professionnelle ou de formation complémentaire destinées à adapter les qualifications des demandeurs d'emploi aux exigences des offres disponibles.
  - De participer à l'organisation et à la mise en œuvre des programmes spécifiques d'emploi décidés par l'Etat, les collectivités locales et toute autre institution concernée, Elle est tenue informée de la gestion et de la réalisation des programmes suscités.
  - De prospecter toutes les opportunités permettant le placement à l'étranger des travailleurs nationaux.
  - De développer et de normaliser les méthodes de gestion du marché de l'emploi et les outils d'intervention sur l'offre et la demande d'emploi.
  - D'assurer des actions de formation en matière de conseil à l'emploi et de gestion du marché du travail.
  - D'établir les conventions avec les organismes privés agréés et les communes des activités de placement.
- c. De suivre, dans le cadre de la législation et de la réglementation relatives à l'emploi des étrangers, l'évolution de la main-d'œuvre étrangère en Algérie, et d'organiser et de gérer le fichier national des travailleurs étrangers.
- d. D'assurer, pour ce qui la concerne, l'application des mesures découlant des conventions et accords internationaux en matière d'emploi.
- e. D'assurer, en ce qui la concerne, l'application des mesures de contrôle qui découlent des dispositions de la loi n° 04-19 du 13 Dhou EL Kaada 1425 correspondant au 25 décembre 2004 relative au placement des travailleurs et au contrôle de l'emploi.

### **3. Organisation et le fonctionnement de l'agence nationale de l'emploi :**

L'agence est administrée par un conseil d'administration et dirigée par un directeur générale.

#### **Section 1 : du conseil d'administration**

## Chapitre IV : présentation de l'organisme d'accueil et principales caractéristiques de la population d'étude

---

Le conseil d'administration est composé des membres suivants :

- Le représentant du le ministre chargé du travail et de l'emploi (Président).
- Le représentant du ministre chargé de l'intérieur et des collectivités locales.
- Le représentant du ministre chargé des affaires étrangères.
- Le représentant du ministre chargé des finances.
- Le représentant du ministre chargé de l'emploi
- Le représentant du ministre chargé de la formation professionnelle.
- Le représentant du ministre chargé de la PME/PMI.
- Le représentant du l'autorité chargé de la planification.
- La représentante de l'autorité chargée de la fonction publique.
- Le directeur générale de l'office national des statistiques ou son représentant.

### **Remarque :**

- Trois (3) représentants d'organisation d'employeurs les plus représentatives au plan nationale
- Trois (3) représentants de l'organisation syndicale des salariés la plus représentative au plan national.
- Un représentant élu des travailleurs de l'agence nationale de l'emploi.

### **Le conseil d'administration :**

Peut faire appel, à toute personne jugée compétente susceptible de l'aide dans ses travaux, le directeur générale de l'agence participe aux travaux du conseil d'administration avec voix consultative, ces membres sont désignés pour une durée de trois (3) ans renouvelable, par arrêté du ministre chargé du travail et de l'emploi, sur proposition de l'autorité de l'organisation dont ils relèvent, ce dernier se réunit deux (2) fois par an en session ordinaire, sur convocation de son président. Il peut en outre, se réunir en session extraordinaire, sur proposition de son président ou des deux tiers (2/3) de ses membres.

### **Le conseil d'administration délibère notamment sur :**

- Le programme d'activités de l'agence national de l'emploi
- Le projet de budget de l'agence



## Chapitre IV : présentation de l'organisme d'accueil et principales caractéristiques de la population d'étude

---

- Le programme d'implantation des structures de l'agence (directeur régionales, agence de wilaya et agence locales.
- Le rapport annuel d'activités de l'agence.
- Les opérations de placement des fonds de l'agence.
- Les projets d'acquisition, d'aliénation ou d'échange des biens meubles et immeubles.
- L'acceptation des dons et legs.
- Les projets de conventions avec les communes et les organismes privés qui désirent activer dans le domaine du placement
- Les bilans et comptes de résultats de l'agence
- Les bilans et comptes de résultats de l'agence.
- Les projets de marchés, de conventions, de contrat et d'accords.
- La désignation d'un ou de plusieurs commissaires aux comptes.
- Tout programme visant à faire participer l'agence à l'impulsion e à la création d'organes appelés à soutenir son action dans les différents domaines liés à ses compétences.

### **Section 2 : du directeur général :**

Le directeur générale de l'agence nationale de l'emploi est nommé par décret présidentiel dur proposition du ministre chargé du travail et de l'emploi il est mis fin à ses fonction dans les mêmes formes.

Le directeur générale de l'agence est chargé notamment :

- ❖ D'assurer l'exécution des décisions du conseil d'administration et de veiller à la réalisation des objectifs assignée de l'agence.
- ❖ Il représente l'agence en justice et dans tous les actes de la vie civile.
- ❖ Il assure le bon fonctionnement de l'agence et exerce l'autorité hiérarchique sur l'ensemble des personnels de l'agence.
- ❖ Il nomme le personnel pour lequel aucun autre mode de nomination n'est prévu par la réglementation en vigueur.
- ❖ Il établit et soumet à l'approbation du conseil d'administration les bilans et comptes de résultats de l'agence.
- ❖ Il passe tout marcher, contrat convention et accord, dans le cadre de la réglementation en vigueur.

## Chapitre IV : présentation de l'organisme d'accueil et principales caractéristiques de la population d'étude

---

Le directeur générale ordonnance les dépenses de l'agence ,il présente à la fin de chaque exercice un rapport annuel d'activités accompagné des bilans et comptes de résultats qu'il adresse au ministre chargé du travail après approbation du conseil d'administration, il établit et soumet à l'approbation du conseil d'administration le projet de règlement intérieur de l'agence et veille au respect de son application.

### **Section 3 : des structures de l'agence :**

Pour l'accomplissement de ses missions, l'agence dispose :

- De directions régionales de l'emploi dont les compétences territoriales s'étendent a plusieurs wilayas ; d'agence de wilaya de l'emploi dont les compétences territoriales sont étendues aux limites de la wilaya.
- D'agences locales de l'emploi dont les compétences territoriales s'étendent a plusieurs communs.

Les directeurs régionaux de l'emploi, les chefs d'agences de wilaya de l'emploi et les chefs d'agences locales de l'emploi sont nommés par arrêté du ministre chargé du travail et de l'emploi, sur proposition du directeur général de l'agence nationale de l'emploi ,il est mis fin à leurs fonctions dans les mêmes formes.

L'organisation interne de l'agence ainsi que le nombre des directions régionales, des agences de wilaya et des agences locales sont fixés par arrêté du le ministre chargé du travail et de l'emploi.

### **Section 4 : Dispositions financières :**

L'exercice financier de l'agence est ouvert le 1<sup>er</sup> janvier et clos le 31 décembre de chaque année.

La comptabilité de l'agence est tenue en la forme commerciale conformément à la législation et à la réglementation en vigueur.

Le budget de l'agence comporte au titre de recettes et de recettes et un titre de dépenses :

#### **a) Au titre des recettes :**

- Les subventions de l'état

## Chapitre IV : présentation de l'organisme d'accueil et principales caractéristiques de la population d'étude

---

- Les dons et legs
- Les recettes liées à l'activité de l'agence
- Toutes autres recettes prévues par la législation et la réglementation en vigueur.
- Les dotations mises à la disposition de l'agence dans le cadre de la gestion des dispositifs spécifiques de soutien à l'emploi

### **b) Au titre des dépenses :**

- Les dépenses de fonctionnement
- Les dépenses d'équipement
- Toutes autres dépenses nécessaires à son objet et à la réalisation de ses missions.

Les états prévisionnels des recettes et des dépenses inhérentes aux actions de soutien à l'emploi sont établis et présentés de façon distincte par rapport à ceux liés aux recettes et aux dépenses de fonctionnement et d'équipement de l'agence.

Les personnels permanente en fonction à l'agence nationale de l'emploi peuvent, s'ils le souhaitent, garder le statut qui leur est applicable à la d'entrée en vigueur du présent décret.

### **4. Organisation interne de l'agence nationale de l'emploi :**

EN application des dispositions de l'article 27 du décret exécutif n°06-77 du 19 moharrem 1427 correspondant au 18 février 2006 ,susvisé, le présent arrêté a pour objet de fixer l'organisation interne de l'agence nationale de l'emploi

Sous l'autorité du directeur générale, assisté d'un directeur générale adjoint, l'organisation de l'agence nationale de l'emploi comprend :

-Des structures centrales.

Des structures locales dont le nombre et la compétence territoriale sont fixés conformément à l'annexe jointe au présent arrêté.

#### **1- Structures centrales :**

- La direction de l'organisation du marché de l'emploi
- La direction de l'animation du réseau des agences
- La direction de l'information, des études et de la documentation, elle est chargée :
  - D'organiser et d'assurer la connaissance de la situation et de l'évolution du marché nationale de l'emploi et de la main-d'œuvre
  - D'exploiter les données statistiques produites par les différentes sources et d'entreprendre toutes études, analyses et enquêtes liées à l'emploi.

## Chapitre IV : présentation de l'organisme d'accueil et principales caractéristiques de la population d'étude

---

- D'organiser et de gérer les services de la documentation et des archives de l'agence.
  - La direction de l'informatique est chargée :
    - D'organiser la gestion, le fonctionnement et la maintenance du réseau informatique.
    - De développer et d'actualiser les applications informatiques
    - De concevoir et d'adapter le réseau informatique de l'agence nationale de l'emploi.
  - La direction de la main-d'œuvre étrangère et du placement à l'étranger es chargée :
    - De suivre, dans le cadre de la législation et de la réglementation relative à l'emploi des étrangers, l'évolution de la main-d'œuvre étrangère en Algérie.
    - D'organiser et de gérer le fichier national des travailleurs étrangers
    - De prospection toutes les opportunités permettant le placement des travailleurs nationaux à l'étranger.
    - De mettre en œuvre les mesures découlant des conventions et accords dans le domaine de l'emploi conformément à la législation en vigueur
  - La direction des ressources humaines et des moyens est chargée :
    - D'assurer la gestion du personnel de l'agence nationale de l'emploi
    - D'assurer la dotation des différentes structures en moyens matériels et d'équipement.
  - La direction des finances et de la comptabilité est chargée :
    - D'élaborer et d'exécuter le budget de l'agence nationale de l'emploi
    - De tenir et de gérer la comptabilité

**Remarque :** ces directions sont rattachées directement au directeur générale.

### **2- Structure locale de l'agence nationale de l'emploi :**

Les structures locales de l'agence nationale de l'emploi comprennent :

- Les directions régionales de l'emploi sont chargées d'assurer :
  - La gestion des moyens humains, matériels et financiers
  - La gestion du réseau informatique régional
  - La gestion de l'information sur le marché régional.
  - L'appui technique aux agence de wilayas trois (3) services :
    - Le service de l'administration et des moyens

## Chapitre IV : présentation de l'organisme d'accueil et principales caractéristiques de la population d'étude

---

- Le service de l'information et de la gestion informatique
- Le service de l'animation de la coordination et du contrôle des agences de wilayas et agence l'locales de l'emploi.

Les agences de wilaya de l'emploi sont chargées :

- D'assurer l'organisation et la gestion du marché locale de l'emploi en procédant notamment au rapprochement de l'offre et de la demande d'emploi
- De participer à la mise en œuvre des dispositifs et programmes d'emploi dans la wilaya.
- De produire, mensuellement, toutes données et informations relatives au marché local de l'emploi et d'établir un rapport sur ses activités.

Chaque agence de wilaya de l'emploi comprend trois (3) services :

- Le service des demandeurs d'emploi
- Le service des employeurs
- Le service du traitement et du suivi des activités d'intervention sur le marché local de l'emploi.

### **3- L'agence de wilaya de l'emploi est dirigée par un chef d'agence chargé :**

- De coordonner et de suivre l'activité des agences locales.
- D'assister les agences locales dans leurs relations avec les employeurs et les différents partenaires.
- De consolider toutes les informations produites par les agences locales de l'emploi.

- Les agences locales de l'emploi sont chargées :

- D'assurer l'organisation et la gestion du marché locale de l'emploi en procédant notamment, au rapprochement de l'offre et de la demande d'emploi.
- De participer à la mise en œuvre des dispositifs et programmes d'emploi au niveau local.

## Chapitre IV : présentation de l'organisme d'accueil et principales caractéristiques de la population d'étude

---

- De produire, mensuellement, toutes données et informations relatives au marché local de l'emploi et d'établir un rapport sur ses activités.

Il s'agit dans ce chapitre de présenter l'analyse et l'interprétation de nos résultats collectés pour vérifier l'hypothèse de recherche de notre travail dont il nous a été utile de connaître l'identification des enquêtés, en premier lieu :

### **1. Caractéristique personnelle des enquêtés :**

La totalité des membres de notre échantillon sont de sexe féminin (8) enquêtés, et le reste de l'échantillon qui représente (3) enquêtés sont de sexe Masculin.

A travers notre recherche sur le terrain, les résultats montrent que, malgré le nombre des femmes s'avèrent le plus fort, mais nous avons constaté que les deux sexes féminin et masculin, s'orientent vers l'agence nationale de l'emploi ANEM.

#### **a) Selon l'âge :**

L'âge minimal de nos enquêtés est 24 ans qui représente (5) enquêtes, suivi par (3) enquêtés qui ont l'âge de 28 ans, le reste de l'échantillon qui représente 4 enquêtés âgés entre 27-29-32-et 35ans.

Nous avons constaté que les jeunes âgés entre 24 et 28 ans sont les plus insérés par le dispositif ANEM, car à cette période d'âge elle implique la majorité des jeunes qui terminent leurs études et formation professionnelle et obtiennent leur diplôme, c'est l'âge habituelle d'arriver sur le marché du travail.

#### **b) Selon le lieu de résidence :**

En a constaté que la majorité de notre échantillon sont de ville de Bejaia (7) enquêtes, suivi par deux enquêtes (2) de oued Ghir, puis 2 interrogés de Toudja et une personne de Tichy.

Nous avons constaté que la majorité des jeunes insérés à l'aide de dispositif ANEM sont généralement résident de la ville de Bejaïa car les résident hors du chef-lieu de Bejaïa ne sont pas intéressés, vu que le salaire proposé ne couvre même pas leurs charges quotidiennes.

#### **c) Selon le niveau d'instruction :**

Parmi nos enquêtés, 11 ont un niveau universitaire, suivi par 1 enquêté de niveau moyen.

## Chapitre IV : présentation de l'organisme d'accueil et principales caractéristiques de la population d'étude

---

Nous constatons que la majorité des enquêtés qui ont un niveau universitaire sont les plus insérés dans le cadre de dispositif ANEM cela explique que, même les jeunes qui ont obtenus des diplômes et qui ont effectués des études supérieurs, souffrent de ce phénomène du chômage, ce qui pousse ces jeunes d'accepter de travailler avec des contrats à durée déterminée.

Par ailleurs, la totalité de notre échantillon sont des célibataires qui représentent (12) enquêtés.

Nous constatons que le dispositif ANEM est destiné généralement à la catégorie des jeunes célibataires.

### **d) Selon les diplômes obtenus :**

Selon le diplôme obtenu (10) jeunes de notre échantillon ont obtenu le diplôme de master (2) , suivi par une jeune fille qui a obtenu le diplôme de licence système classique, Puis un jeune qui a obtenu un diplôme à travers des centres de formation professionnelle et d'apprentissage (CFPA).

Nous avons constaté que la majorité de nos enquêtés (10) préfèrent de continuer leur études, par ce que l'obtention d'une licence est insuffisante pour décrocher un travail, car les entreprises demandent le niveau de master, ou doctoral, pour eux c'est le plus compétent.

A l'exception d'une jeune femme qui a préféré de chercher un travail, après l'obtention de son premier diplôme pour gagner de l'argent que de continuer ces études supérieures (master ou doctoral).

Selon l'année de l'obtention du diplôme, on a illustré que (6) jeunes de notre échantillon ont obtenus leurs diplômes en 2017, suivi par 3 enquêtés qui ont obtenu leur diplômes en 2015, ensuite une jeune femme qui a obtenu son diplôme en 2004, puis une jeune fille qui a obtenu son diplôme en 2016. A l'exception d'un jeune diplômé qui a suivi deux formations la première en 2014 et la deuxième en 2017.

Nous avons constaté que les jeunes insérés à l'aide de dispositif ANEM, sont généralement les jeunes nouvellement formés.

### **e) Selon d'autres formations complémentaires mis à part la formation universitaire :**

A travers notre recherche sur le terrain, les résultats montrent que la totalité de nos enquêtés (12) ont effectués des formations complémentaires.

Nous avons constaté aussi que tous les enquêtés ont déclarés que leur formations universitaire et insuffisante pour accéder au marché du travail, pour cela la majorité ont effectués d'autre formation dans le but d'occuper un poste plus valorisant.

## Chapitre IV : présentation de l'organisme d'accueil et principales caractéristiques de la population d'étude

---

### **f) Selon la formation suivie :**

A travers les résultats de notre recherche on remarque que la totalité des enquêtés confirme qu'ils ont suivi des formations , (4) de nos enquêtés ont suivi la formation d'informatique, suivi de deux (2) enquêtés qui ont suivi la formation de vendeuse pharmaceutique ,puis (3) questionnés qui ont suivi la formation de langue étrangère (français ,Anglais, espagnol ), et une autre fille a suivi une formation de biologie et microbiologie clinique, et le reste de l'échantillon ont suivi de différent formation (comptabilité générale ,droit des affaires ,capa ,logiciel pascal, Covadis ,Autocad.....etc.)

Concernant les réponses des jeunes à propos de leur formation on déduit que ces jeunes ont effectués d'autre formation à part leur formation universitaire, dans le but d'occuper un bon poste.



# **Chapitre V : Analyse et interprétation des données récoltées**

### 1. Analyse et interprétation des données récoltées

#### 1.1 occupation et relations personnelles

- La profession des parents :

D'après les réponses de nos enquêtés la majorité qui représente (7) enquêtés affirment que leurs pères occupent un poste d'emploi et, leurs mères sont des femmes au foyer.

Tandis que une minorité de notre population d'étude, répondent que leurs père sont des retraites, mais leur mère toujours sont des femmes au foyer, à l'exception d'une fille qui affirme que sa mère est une enseignante.

A travers les réponses de la majorité des interrogés, nous avons constaté que c'est le père qui prend en charge la famille .car il se retrouve responsable et obligé de travailler pour subvenir aux besoins de sa famille.

- La subvention aux différentes charges :

D'après notre population d'étude la majorité des enquêtés (8/12) confirment que leurs parents arrivent à subvenir aux différentes charges.

Voici quelque illustration, une jeune fille répond : « **Oui, mon père arrive à subvenir aux différentes charge, car son salaire de retraite est un salaire bien rémunéré** ». Une autre jeune fille répond (Sonia ,24 ans, universitaire, diplômé en microbiologie) : « **Oui, au tant que mon père travail et ma mère aussi enseignant, donc il arrive à subvenir aux différentes charge de la famille** ».

A travers les réponses des interrogés nous avons constatés aussi que, 03 enquêtés leurs parents n'arrivent pas à subvenir aux besoins de leurs familles, ainsi que ces jeunes se trouvent dans l'obligation de donner un coup de main à leurs parents et dans certains cas de prendre la place du père. Voici quelques extraits à titre d'illustration (Sofiane ,35ans, moyen, diplômé en mécanique et entretien de maintenance sur machine industrielle et artisan VRD) : « **mes parents n'arrivent pas à subvenir aux différentes charges, parce que on est une famille nombreuse qui est composée de 11 membres (4 filles et 7 garçons plus mes parents) sachant que mon père est retraité et ma mère femme au foyer, donc son salaire est insuffisant pour satisfaire nos besoins** ».

## Chapitre V : Analyse et interprétation des données récoltées

---

Une autre jeune fille répond (Halima ,27 ans, universitaire, diplômé en droit des affaires) : « **Non, au tant que mon père est retraité son salaire de retraite est insuffisant, c'est cela qui me pousse à travailler pour lui donner un coup de main** ».

Une autre jeune fille répond : « **Non, au tant que mon père est retraité son salaire de retraite est très bas 18000 DA, alors je suis obligé de travailler pour les aider** ».

Pour cela ces jeunes aussi ne réclament pas trop de la situation professionnelle actuelle et de l'insuffisance salariale, car pour eux bénéficier d'un emploi dans le cadre de dispositif ANEME mieux que de resté en situation de chômage et attendre une insertion définitive.

- L'aide sur le plan financier :

D'après notre population d'étude, nous avons (3/12) enquêtés qui aident leurs parents sur le plan financier, alors que le reste (9/12) ils ne le font pas.

Nous avons constaté que les jeunes insérés qui n'arrivent pas à aider leurs parents financièrement estiment que les salaires versés sont très minimes, et ils n'arrivent pas à subvenir à leur besoins personnel, d'où l'affirmation d'une jeunes fille (Wahiba, 25 ans, universitaire, diplômé en génie chimie, inséré dans le dispositif ANEM) : « **Non, je n'arrive pas à aider mes parent par ce que mon salaire et très minime (18000 DA) et parfois c'est mon père qui m'aide sur le plans financier** ».

A l'exception de (4) jeunes qui sont actuellement des chômeurs inscrits au niveau de l'agence nationale de l'emploi ANEM pour trouver un emploi, affirme qu'ils n'arrivent pas à aider leurs parents financièrement parce que il ne travaille pas, D'après la réponse d'une jeune (Khaled ,28 ans, universitaire, diplômé en hydraulique urbain : « **Non je ne travaille pas pour les aider, mais si je trouve un travail surement que je vais les aider** »

Un autre jeunes a répondu (Faouzi ,24 ans, universitaire, diplômé en hydraulique urbain : « **Non au tant que chômeur je ne peux pas les aider** ».

- Les relations personnelles :

Concernant les relations personnelles des jeunes, nous avons abordé une question sur les relations avec leur famille, nous avons constaté que la totalité de notre échantillon (12) confirment qu'ils entretiennent des bonnes relations avec leur famille ainsi qu'amis et

## Chapitre V : Analyse et interprétation des données récoltées

---

collègues de travail, voici quelque extrait à titre d'illustration : (Nadia ,27 ans, universitaire, diplômé en économie)

**« Oui, j'ai une très bonne relation avec mes parents, et je suis très proche de ma famille ».**

Une autre jeune fille répond (Sonia ,24 ans, universitaire, diplômé microbiologie) : **« oui, je suis une personne qui a de bonnes relations soit avec ma famille ou avec mes collègues de travail ».**

Une autre fille répond (Nassima ,24 ans, universitaire, diplômé en architecture) : **« Oui hamedoulah, très proche de ma famille, est même j'ai de bon relation avec mais amis »**

- Ambitions futures de jeunes :

Dans toutes les sociétés, l'ambition joue un rôle majeur pour réussir professionnellement.

Concernant les ambitions future des jeunes, centre d'intérêt et projet d'avenir ; nous avons constatés que leurs ambitions se diffèrent d'un jeune a l'autre, certains d'entre eux souhaitent la réussite dans leurs vie professionnelle et d'occuper un emploi définitif, et avoir un bon salaire.

A ce titre la, un jeune diplômé répond : **« je souhaite vraiment de réussir dans la vie professionnelle et occupé un poste de travail bien rémunéré, surtout d'être recruter par une entreprise multinationale ».**

Une autre jeune fille diplômée en économie répond : **« j'aime me lancer des défis et atteindre les buts que je me fixe dans la vie, je suis excessivement ambitieuse pour mon travail, je bosse comme une malade, et j'ai de grands rêves ».**

Tandis que d'autres jeunes souhaitent créer leurs propre projet personnel et d'être un jour un patron pour recruter et ouvrir d'autres postes d'emplois aux autres jeunes et de leurs donner une chance pour réaliser leurs rêves.

Voici quelques illustrations : **«je souhaite vraiment dans le future d'avoir mon laboratoire d'analyse ».**

Une autre fille répond : **« je souhaite un jour d'ouvrir mon propre entreprise et d'être une patronne pour créer de emplois et de recruter des gens, aussi partir à l'étranger, perfectionner mes connaissances, et préparer mon doctorat ».**

## Chapitre V : Analyse et interprétation des données récoltées

---

Et certains d'entre eux leurs projet d'avenir est de partir à l'étranger, ou de travailler avec des entreprises étrangers. L'immigration est l'action d'immigrer, de séjourner de manière durable ou définitive dans un pays étranger.

Elle est aussi le phénomène d'entrée dans un pays d'accueil d'individus ou d'une population d'individus non autochtones, en général pour y trouver un emploi ou avec l'intention de s'y établir dans la perspective d'une meilleure qualité de vie. L'émigration est un phénomène culturel mondial « le désir de partir » en soi n'est pas pathologique, étant donné que le dépaysement est une caractéristique humaine universelle et à plus forte raison, c'est au cours de sa jeunesse que l'individu prend plus de risque pour exaucer ses projets d'avenir, chose qui témoigne la nature intense ce processus même durant d'autres périodes de l'histoire qui ont précédé celle-là et dont l'objectif a toujours était de résoudre son problème.<sup>1</sup> Le problème de l'emploi représente la clé de pression majoritaire enregistrée, ce qui explique la tendance que développe de notre population d'étude, utilise le moyen de l'émigration pour tenter de gagner un emploi.

D'après les réponses des enquêtés : « **de voyager au tour du monde, d'avoir un bon poste du travail, de partir à l'étranger pour vivre une expérience et se construire** ».

Une autre jeune fille répond : « **Absolument, je suis ambitieuse et je ne m'en cache pas. Dans la vie, ceux qui n'avancent pas reculent et c'est tant pis pour eux, moi j'ai l'intention d'arriver et je m'en donnerai les moyens, et surtout je souhaite vraiment de réussir dans la vie professionnelle qui est le plus important pour moi** »

### 1.2 La recherche d'emploi :

#### Vérification de la première hypothèse

- Les jeunes et leur situation actuelle :

A travers notre recherche sur le terrain la majorité de nos enquêtés sont des employeurs et du travail, les (5) d'entre eux travaillent dans le cadre de dispositif ANEM, mais ils ne sont pas satisfaits de leur salaire et leur contrat de travail, et une minorité de nos enquêtés (4) n'ont pas de travail sont des chômeurs inscrits aux niveaux de l'agence nationale de l'emploi ANEM, ils souhaitent vraiment sortir de leur situation actuelle.

---

<sup>1</sup> ALOUANE Youssef, l'immigration Magrébine en Algérie, éd Cérès production, Tunis, 1979, p.33

## Chapitre V : Analyse et interprétation des données récoltées

---

- Les démarches suivies dans la recherche d'emploi :

Une fois sorti de l'université les jeunes diplômés se retrouvent sur le marché du travail, ils procèdent à différentes démarches pour avoir un premier emploi ; dans notre recherche sur le terrain nous avons demandé à ces jeunes diplômés les démarches qu'ils ont suivi et pourquoi ces choix.

L'ensemble des jeunes questionnés lors de nos entretiens ont affirmé que leur premier recours été de s'inscrire au niveau de l'agence nationale de l'emploi ANEM. Pour la majorité ces démarches est une obligation pas un choix, pour eux c'est le seule moyenne où ils peuvent trouver un emploi. Voici quelque illustration, Une jeune fille répond (Nassima ,24 ans, universitaire, diplômé en architecture) : « **Mon inscription au niveau de L'ANEME s'est faite seulement par ce que, c'est une obligation, je n'ai pas d'autre choix à part L'ANEM.** »

D'autre part, bon nombre de jeunes diplômés ont recouru à d'autres démarches pour chercher un emploi, le dépôt de CV dans les entreprises privé ou organisme, il consulte les sites internet d'emploi et même il utilise des réseaux personnels, c'est une démarche qui n'est pas propre à notre société, En Algérie cette démarche est la plus utilisée.

Cette démarche – la (utilisation des réseaux personnels) est pour certain informelle ,pour d'autre acceptable mais surtout ,n'est pas propre à notre société ,un effet des travaux du socio économiste américain **MARK GRANOVETTER**, ont démontré que les relations et réseaux personnels peuvent influencer et augmenter les chances de décrocher un emploi, il distingue deux type de relation, qu'il qualifie de lien faible et liens forts ( les liens forts sont les relations que l'on a avec son entourage le plus proche famille et amis, les liens faible c'est des relations avec des personnes avec lesquelles on n'est pas très proches : voisins , concitoyens ,mais qui peuvent conduire tout de même ,comme les liens forts ,à accéder à l'information et pénétrer d'autre réseaux ).

Nous retrouvons cela, dans une de ses expériences : « Dans un travail empirique consacré à la recherche d'emploi d'une population de cadre de la région de boston, GRANOVETTER a pu montrer que les liens faible apportent plus fréquemment une information pertinente (peu

## Chapitre V : Analyse et interprétation des données récoltées

---

diffusée et transitant, par un faible nombre d'intermédiaire) et débouchent sur des emplois plus satisfaisante et mieux payes ».<sup>2</sup>

D'autre jeunes diplômés la trouve comme la seule issue pour sortir du chômage et trouver le plus vite possible un travail et chaque nouveaux diplômés doit passer par ce dispositif ANEM. Voici quelque illustration, une jeune fille répond (Nadia ,27 ans, universitaire diplômé en science économie) : **« Par ce que c'est le seule moyen pour un nouveau diplômé pour trouver un poste de travail, y'a pas d'autre choix que de passé par l'ANEM ».**

Un autre jeune répond (Faouzi ,24 ans, universitaire, diplômé en hydraulique urbaine) : **« C'est la procédure classique depuis le temps des FARAON ».**

Une autre jeune fille répond (Nassima ,24 ans universitaire, diplômé en architecture) : **« c'est le seule moyen ».**

Une autre jeunes fille répond : **« par ce que c'est le seule moyen, j'ai essayé de trouver un emploi on déposant mes CV dans pas mal d'organisme et entreprise mais aucune réponse, alors je me suis orienté vers l'ANEM pour trouver un travail ».**

Une autre jeune fille répond (Khaled ,28 ans, universitaire diplômé en hydraulique urbaine) : **« D'après moi je vois que chaque étudiant qui a fini ces étude doit passer par ce dispositif ANEM qui Liu facilite de trouver un emploi ».**

A travers les résultat de notre recherche on remarque que plus part des enquêté confirme que l'agence nationale de l'emploi est le seul moyen pour un nouveau diplômé ,pour eux L'ANEM est le passage obligé pour tout primo demandeur d'emploi (tout personne n'ayant jamais travaillé ,et tout personne qui est au chômage et à la recherche d'un emploi ,c'est la premier étape pour un nouveaux diplômé ou un stagiaire qui a effectué une formation.

- Difficultés et obstacles rencontrés par les jeunes diplômés sur le marché du travail

Au moment où les conditions d'emploi s'améliorent pour les jeunes diplômés, des difficultés persistent pour certains d'entre eux et tous ne parvient pas à être embauché immédiatement après l'obtention de leur diplôme.

---

<sup>2</sup> STEINER Philippe. GRANOVETTER Mark, Le marché autrement. Les réseaux dans l'économie. In : Revue française de sociologie, 2001, 42-2. Page 381-382.

## Chapitre V : Analyse et interprétation des données récoltées

---

L'un des grands obstacles est **le manque d'expérience professionnelle** qui empêche plus les diplômés de trouver un travail aujourd'hui, en effet c'est les employeurs qui demandent plusieurs années d'expérience,

Il peut arriver également que la formation suivie ne correspond pas dans les faits à la profession visée, ou que le diplôme obtenu ne soit pas assez reconnu par les entreprises.

D'après les réponses obtenues par les entretiens faits avec les jeunes diplômés, nous avons constatés que la majorité des enquêtés ont rencontrés des difficultés et des obstacles au cours de leur recherche d'emploi, parmi ces difficultés on a le manque d'expérience professionnelle chez les nouveaux diplômés ,cette dernière est un composé de savoir – faire et savoir être ,acquis à travers l'occupation d'un poste de travail quelconque étant récemment diplômés et n'ayant jamais occupé un poste de travail, et le service nationale. D'après un jeune diplômé (Khaled ,28 ans, universitaire, diplômé en hydraulique urbaine) : « **problème de demande de l'expérience pour les jeunes diplômés et la carte militaire** ». Un autre jeune répond (Faouzi ,24 ans universitaire, diplômé en hydraulique urbaine : «**le manque d'expérience, carte militaire obligatoire dans certains cas** ».

Ces deux éléments-là, l'expérience et le service nationale sont considéré comme des handicapes vu que la majorité des offres d'emploi exigent que les candidats au poste soient dégagé du service nationale, et ayant une expérience professionnel, caractéristiques que les jeunes diplômés, souvent ne possèdent pas.

Exigé la carte militaire ,ou être dégagé du service nationale lors des recrutement s'est instauré dans le cadre d'une des stratégie de lutte le chômage en Algérie ,en effet ce procédé permet d'alléger le nombre de demandeurs d'emploi, en les occupant par le service nationale ,parallèlement pendant cette période ,ou l'on effectue le service ,des postes se retrouvent libérés par le licenciement ,la démissions ou la retraite de leur occupants , mais généralement ,les jeunes diplômés ne sont pas du même avis ,et refusent de se plier à cette exigence et jugent le service nationale plutôt comme un choix et non pas une obligation ,ce qui se transforme en un handicap en conséquent de leur refus de s'y plier.

L'expérience est l'une des grandes problématiques de l'insertion professionnelle, paradoxalement ,souvent l'une des premiers exigence des offre d'emploi ,est d'avoir un minimum d'expérience professionnelle ,une exigence ou plutôt un handicap qui bloque l'accès de ces jeunes diplômé ou on devrait plutôt profiter de leur jeunesse , de leur réactivité



## Chapitre V : Analyse et interprétation des données récoltées

---

a s'adopter de leur contribution nouvelles par rapport aux génération déjà employés en leur offrant des stage des formation pour qu'ils s'habituent au climat professionnelle et pour forger en eux une expérience professionnel d'un côté ,d'un autre ,c'est une action qui permet aux entreprise de repérer de potentiels éléments qui peuvent être recrutés par la suite.

D'autre part, d'autres difficultés sont fréquemment rencontrées par les étudiants sur le marché du travail est la difficulté à trouver assez d'informations et suffisamment d'offres d'emploi, avec des recherches non fructueuses ou aboutissant à des annonces qui ne correspondent pas à leur profil. Voici quelque illustration, Une jeunes fille répond (Samia ,25 ans, universitaire diplômé en Marketing) : « **j'ai rencontré des difficultés énormes avec la crise économique, et le taux de chômage élevé, et y'avait un manque d'offre d'emploi** ».

Une autre fille répond (Sabrina ,26 ans, universitaire inscrite au niveau de l'agence nationale de l'emploi ANEM) : « **Y'avais pas beaucoup de poste, ou je vais ils me disent d'attendre les poste, y'a un manque d'offre d'emploi surtout avec la crise économique du pays** ».

Aussi la crise économique du pays, l'Algérie est l'un des pays les plus touchés par cette crise, qui est par conséquent l'augmentation de nombre des diplômés et le manque de projet d'étude au niveau des bureaux d'étude, une jeunes fille diplômé en architecture répond : « **manque de projet au niveau des bureaux d'étude d'architecture** ».

Une autre fille affirme qu'elle se trouve confronté à deux obstacle majeur qui sont la crise économique du pays, et l'augmentation de nombre des diplômé, illustration une jeunes fille répond : « **J'attribue ces difficultés rencontré au cours de ma recherche d'emploi a l'augmentation de nombre des diplômés sans emploi, et la crise économique du pays c'est dernières années cet obstacle il trop répéter** ».

- Les jeunes diplômés face à la réalité du marché du travail :

En Algérie, chaque année, plus de 120000 nouveaux diplômés de l'université arrivent sur le marché de travail avec l'espoir de décrocher un emploi qui correspond à leur diplôme et formation

D'après les réponses obtenus par les entretiens, fait avec les jeunes diplômés nous avons constaté que la totalité (12) enquêté ne sont pas satisfait de la réalité du marché du travail, les (5) d'entre eux jugent que leur diplômes n'est pas trop demandé sur le marché du travail voici

quelque illustration : « **Jusqu'à maintenant je n'ai pas encore trouvé un poste dans ma spécialité** »

« **Les offres d'emploi concernant mon diplôme sont très minimes** »

« **Comme c'est une spécialité rare donc les opportunités de travail sont minime** »

Cette dernière réponse a été donné par (3) autre jeune diplômés quel que soit leurs niveaux et spécialité du diplôme.

En déduit que ces jeunes diplômés, ne sont pas content de cette réalité, par ce que leur spécialité n'est pas trop demandée sur le marché du travail.

Cette réalité est confirmée même par les responsables du marché du travail ,nous retrouvons ces confirmation dans un article paru sur le magazine socio – économique **ALGERIE FOCUS** « Le chômage continue à prendre l'ampleur en Algérie, pour preuve, il sont près de 16% de jeunes diplômés algérien qui se trouvent actuellement sans emploi, le chiffre a été annoncé par le directeur générale de l'emploi au ministre du travail et de la sécurité sociale pour expliquer ce taux élevé du chômage chez les jeunes diplômé M.ZAIDI a souligné que les formation universitaire ne correspondent pas aux besoins des entreprises ». <sup>3</sup>

Et même par le directeur générale de l'agence nationale de l'emploi lors d'une interview a dit :oui les jeunes diplômés ont des difficultés à trouver un emploi par ce que ils ne cherchent pas bien dans leur site internet [www.anem.dz](http://www.anem.dz) et que certaines spécialités comme les sciences humaines et sociales ,biologie, architecture ,économie, droit)ne sont pas trop demandé par les entreprises et sur le marché du travail .

Les(3) d'entre eux jugent que les emplois proposés sur le marché du travail ont des exigences démotivantes pour les nouveaux diplômés, et la même chose pour les entreprises préfèrent recruter des employés expérimentés. Une autre jeunes fille qui confirme que son diplôme n'est pas trop demander sur le marché du travail parce que il Ya un manque énorme d'offre d'emploi.

D'après ces résultats on déduit que la phase de recherche d'emploi s'avère très difficile en conséquent des nombreuses difficultés et obstacles rencontrés par les quels le marché du travail et caractérisé, en effet l'ensemble, des jeunes questionnés affirment qu'ils se

---

<sup>3</sup> <http://www.algerie-focus.com/2015/09/emploi-16-des-jeunes-diplomes-algeriens-sont-au-chomage/>

## Chapitre V : Analyse et interprétation des données récoltées

---

retrouvent face à deux obstacles majeurs qui sont, l'exigence d'une expérience et le manque d'offre d'emploi.

- La période et les causes du chômage :

Le chômage est le déséquilibre majeur que connaît la société algérien, aujourd'hui cette situation génère notamment des tensions sociales, un accroissement de la pauvreté et surtout une limitation de la consommation qui pèse sur la croissance économique du pays.

La majorité des jeunes après avoir terminé leurs études ou formation professionnelle tout en estiment de trouver un poste d'emploi ou ils exploitent leurs parcours de formation universitaire, il se retrouve face à une situation du chômage.

D'après les réponses des enquêtés nous avons constaté que la totalité de ces jeunes affirme qu'ils ont vécu une période de chômage qui varie selon eux entre 7 mois et 7 ans qui crée vraiment une frustration et une détresse chez les jeunes diplômés.

Une jeune fille répond (Nadia ,27 ans, universitaire, diplômé en science économie) : « **Oui, très peur, c'est un cauchemar pour moi ,2 ans d'attente pour trouver un emploi en plus avec un salaire très minime, c'est vraiment démotivant et stressant**».

Une autre fille répond (Nawel ,28 ans universitaire, diplômés en microbiologie en secteur biomédicale et vétérinaire) : « **Oui, je me stresse qu'on je me voit en situation du chômage, et je devienne très nerveuse ,7 ans d'attente je pense que personne ne peut supporter tout cette période de chômage**».

Nous avons constaté aussi que le vécu de ces jeunes de longue durée au chômage et dû au manque de l'offre d'emploi, quelque pratique de certaine d'entreprise de favorise chez certain, car ils demandent à chaque concours de l'expérience.

Une jeune fille répond diplômés en droit des affaires : « **Oui, comme chaque universitaire de mon pays, j'ai rencontré beaucoup de problème pendant ma période de chômage à cause du manque d'offre d'emploi et l'exigence des recruteurs sur l'expérience** ».

A L'exception d'un jeunes diplômés qui n'est pas libre à cause des engagements vis avis des services militaire.

## Chapitre V : Analyse et interprétation des données récoltées

---

Cela explique que la plupart des enquêtés ont passés un bon moment au chômage avant leurs insertion professionnelle, et ce phénomène touche beaucoup plus les jeunes en particulier ceux qui possède un diplôme universitaire.

Le chômage constitue en Algérie un défi majeur et un phénomène redoutable en raison des conséquences désastreuses qui peuvent en découler au double plan économique et sociale, il représente ainsi, pour les pouvoir public un enjeu économique et sociale de première importance puisque il est souvent, le principale cause du mécontentement des populations, l'efficacité des politique économique et sociale se mesurent par la maitrise du phénomène de chômage.

Pour les personne victimes du chômage ,il entraine une perte d'identité sociale et de détérioration des conditions de la vie notamment chez les jeune ,ce qui les pousse souvent a la révolte pour ces raisons ,la maitrise du chômage apparait comme une condition incontournable pour garantir la paix sociale et le progrès économique pour réduire l'ampleur du chômage ,les pouvoirs public lui ont souvent réservé une place importante dans les différents plans de développements ,Dans ce cadre ,de nombreuse actions et dispositif en direction des jeunes diplômés sont mis ,en place celles –ci ,nous citrons : le pré – emploi ,les dispositif de création des micro-entreprises.

Le chômage est très mal vécu par l'ensemble des chômeurs, il reste que son impact est plus désastreux chez les diplômés de l'université, il constitue pour les diplômés une roche sur laquelle le rêve d'une belle carrière et d'une promotion sociale caressée pendant leur cursus universitaire se brise .

Donc le chômage de longue durée regroupe l'ensemble de personnes au chômage depuis plus d'un d'autre part des sociologues démontrent que cette notion touche les jeunes de plus en plus une progression.<sup>4</sup>

---

<sup>4</sup> FERREOL Gilles et autres, dictionnaire de sociologie, 4<sup>éd</sup>, Armand colin, paris, 2012, p.37

## Chapitre V : Analyse et interprétation des données récoltées

---

- Insertion dans le cadre de dispositif ANEM et la période de chômage :

Après avoir terminé les études ou formation professionnelle la majorité des jeunes diplômés estiment de retrouver un poste de travail où ils exploitent leurs compétences et leurs savoir et savoir-faire acquis dans leurs parcours de formation universitaire.

A travers les entretiens menés avec les jeunes insérés, nous avons constaté que la totalité de ces jeunes affirment qu'ils ont vécu une période de chômage, avant d'être inséré auprès de l'agence ANEME.

D'après notre population d'étude nous avons constaté que la majorité d'entre eux ont bénéficiés d'une insertion dans le cadre de dispositif ANEM, après une période de chômage, voici quelque illustration, un jeune répond (Sofiane 35 ans, moyen, diplômé en mécanicien) :

**« Oui, j'ai bénéficié d'une insertion dans le cadre de dispositif ANEM pour 3 mois avec un contrat CDD, un pré emploi comme mécanicien ».**

Une autre jeune fille répond diplômé en génie chimie : **« oui, j'ai bénéficié d'une insertion dans le cadre de dispositif ANEM après une période du chômage qui a duré 1ans et 5 moi ».**

D'une autre part nous avons constaté que 3 enquêtés parmi la population d'étude n'ont pas bénéficiés d'une insertion.

- Proposition d'emploi par le biais de L'ANEM et les étapes entames après la réponse de L'ANEM :

A travers notre recherche sur le terrain, les résultats montrent que la majorité de nos enquêtes (8) ont reçus des propositions d'emploi, les deux (2) d'entre eux ont dit qu'ils n'ont pas accepté, ces derniers pour trois raisons : soit ils ne sont pas satisfaits du salaire proposé, soit le poste ne correspond pas à leur diplôme, (Secteur d'activité différent de la spécialité du diplôme, soit l'exigence de l'expérience (3 ans d'expérience), à l'exception d'un jeune diplômé, qui a passé un concours pour un seul poste, et qu'elle ne l'a pas eu, par ce que l'autre jeune a utilisé des réseaux personnels, la démarche la plus utilisée en Algérie. En revanche nous constatons aussi une minorité de notre population d'étude (4) confirme qu'ils n'ont pas reçus aucune proposition d'emploi.

## Chapitre V : Analyse et interprétation des données récoltées

---

Après avoir reçu une proposition d'emploi par le biais de l'ANEM, le candidat va s'orienter directement par cette dernière pour voir le recruteur. Si le candidat est accepté par l'organisme recruteur, ces deux derniers vont signer un contrat.

- La satisfaction par rapport au contrat de travail :

La majorité des jeunes après avoir terminé leurs études ou formation professionnelle tentant de trouver un poste d'emploi ou ils exploitent leurs compétences acquises dans leur parcours de formation universitaire.

Concernant les contrats proposés par l'ANEM nous avons constaté que la majorité des jeunes (5) insérés ne sont pas satisfaits ni contents de leur contrat de travail.

Alors l'insatisfaction des jeunes de leurs contrats de travail s'explique par le fait que leur insertion n'est pas définitive, car les jeunes affirment que ce n'est pas une solution pour sortir du chômage. Voici quelques illustrations,

Une jeune fille diplômée d'un master 2 en architecture « **Non, je ne suis pas contente, de ce poste de travail, par ce que ce n'est pas une insertion définitive** ».

Aussi une autre fille diplômée en économie « **non, par ce que à la fin de la période d'insertion, je me retrouve en chômage** ».

Une autre fille diplômée d'un master en génie chimie « **Non, je ne suis pas contente de mon contrat de travail, c'est un contrat à durée déterminée CDD, et la fin de la période d'insertion le retour au chômage** ».

Les (3) d'entre eux qui sont satisfaits et contents de leur contrat de travail, voici la réponse d'une jeune fille diplômée d'un master en droit des affaires : « **Je suis content actuellement, je gagne au moins de l'expérience, par ce que chaque entreprise demande de l'expérience** ». Aussi une autre jeune fille diplômée en droit : « **Je ne peux pas dire contente mais, mieux que rien, par ce que à travers ce contrat je gagne au moins de l'expérience, et peut être l'intégration** ».

Par contre les (4) enquêtés qui n'ont ni emploi ni contrat de travail, veulent absolument sortir de leur état actuel et trouver un travail même en passant par l'agence nationale de l'emploi ANELM. L'insatisfaction des jeunes de leur contrat de travail, du fait que cette insertion est

## Chapitre V : Analyse et interprétation des données récoltées

---

une solution temporaire. En revanche nous avons constaté aussi que la minorité de notre population d'étude qui sont contents de leurs contrat de travail actuel, pour eux, ils voient ces petits contrats comme un avantage d'avoir de l'expérience, c'est à -dire un moyenne de préparer l'avenir professionnelle. D'après ces résultats nous avons constatés que malgré que la plus part des jeunes ne sont pas content de leur contrat, ils ont toujours pour objectif l'intégration à l'ANEM en gardant de espoir d'occuper un poste.

- Les capacités professionnelles par rapport au poste occupé :

D'après les réponses recueillies, la majorité des enquêté affirment que ils ont des capacités professionnelle très bon et supérieures par rapport au poste occupé, tandis que le reste des enquêtés de notre échantillon affirment qu'ils détiennent des capacités normale par rapport au poste occupé.

Donc la totalité des jeunes insérés dans le cadre de dispositif ANEM jugent qu'ils ont des capacités supérieure par rapport aux exigences du poste occupé, d'après la réponse d'une jeunes fille (Nadia ,27 ans .universitaire, diplômé en économie) : **« étudier 5ans, pour finalement se tourner vers un domaine qui n'a rien avoir avec mes compétence ».**

Aussi une autre fille (Wahiba ,25ans, universitaire, diplômé en génie chimie) : **« J'ai des capacité très supérieur par rapport au poste occupé ».**

Une autre jeune fille (Nassima ,24 ans, universitaire, diplômé en architecture) : **« Je pense que je mérite mieux ,5 ans d'étude pour finalement travailler or de mon domaine ».**

Aussi une jeune fille inscrite au niveau de l'agence nationale de l'emploi ANEM (Sonia ,24 ans, universitaire, diplômé en microbiologie) : **« aucun rapport 'diplômé en microbiologie, et je travaille dans une boîte de communication, aucun rapport ce n'est pas du tout mon domaines ».**

Un autre jeune (Sofiane ,35 ans, moyen, diplômé en mécanique et entretien de maintenance sur une machine et artisans VRD, j'ai Fai sais deux formation au centre de formation de perfectionnement et l'assistance) : **« J'ai des capacités supérieur par rapport au poste occupé et je le considère pas comme un poste, j'ai fait deux 2 formation au CFPA et j'ai passé un concours de Sonatrach, mais malheureusement je travaille comme manœuvre dans un chantier ».**

## Chapitre V : Analyse et interprétation des données récoltées

---

D'après ces résultats nous avons constaté que les jeunes insérés dans le dispositif ANEM, expriment un certain mécontentement par rapport aux capacités du poste occupé, pour eux, il pense qu'ils méritent d'occuper des postes de travail durable bien rémunéré et le plus important pour eux qu'ils soient dans leur domaine et spécialité.

- Des problèmes durant la période d'insertion :

D'après les réponses des enquêtés nous avons constatés que 2/12 ont des problèmes durant la période d'insertion, par contre 6/12 confirment l'absence des problèmes durant la période d'insertion, d'après la réponse d'une jeune fille diplômée en master 2 en microbiologie en secteur biomédical et vétérinaire : « **non, je me suis adapté au monde de travail** ».

Est le reste de notre échantillon affirme qu'ils ont ni travail ni contrat ni inséré, ils sont des chômeurs qui cherchent un travail.

Ces problèmes expliqués par le manque de moyens de travail, la charge des tâches et le manque de formation sur le poste occupé qui résulte des obstacles d'adaptation, D'après une enquête diplômée en architecture qui travaille dans le cadre de dispositif ANEM : « **Oui, j'ai des problèmes durant la période d'insertion** ».

Par contre ce manque s'explique par la formation initiale qui facilite leur adaptation au poste de travail, car la plupart sont des universitaires et exercent des tâches routinières notamment les tâches administratives.

### **Vérification de la deuxième hypothèse**

- Avis des enquêtés vis-à-vis du dispositif et de l'agence ANEM :

Notre recherche sur le terrain indique que la majorité des enquêtés(9) pensent que ce dispositif ANEM est négatif il n'est pas efficace, pour eux c'est le dernier recours, il ne facilite pas pour tout primo-demandeur d'emploi de leur trouver un emploi, c'est tout à fait le contraire, elle est considérée comme un élément bloquant.

D'après les avis de ces enquêtés on confirme que ce dispositif est une perte de temps, sans aucun avenir professionnelle.

Rappelle d'un jeune diplômé mécanique de maintenance sur machine industrielle et Artisan VRD ,35an Travailleur manœuvre dans un chantier



## Chapitre V : Analyse et interprétation des données récoltées

---

*« L'ANEM elle travaille avec des connaissances, si vous n'avez pas vous n'allez pas trouver un emploi, comme mon cas j'ai passé un concours au niveau de Sonatrach je les bien fait je vous le jure, en était à deux, j'étais sûr que je mérite le poste mieux que l'autre mais malheureusement ils ont choisi l'autre par ce qu'il a des connaissances aux niveaux de L'ANEM et Sonatrach ».*

Une autre jeune fille a dit (Wahiba ,25ans, universitaire, diplômé en génie chimie) : **« c'est un dispositif qui donne de faux espoir aux demandeurs d'emploi, car il ne garantit pas la titularisation à la venir »**

Une autre jeune fille répond diplômé en master 2 économie : **« Il ne répond pas à nous attentes, c'est un dispositif qui n'est pas fiable et lion d'être stable, c'est une perte de temps mais en est obliger en a pas d'autre choix dans ce pays ».**

Une autre jeune fille répond : **« Je ne compte pas sur elle, car jusqu'à maintenant aucune proposition d'emploi par l'ANEM, elle fait juste croire que l'état s'intéresse au chômage mais ces tous a fait le contraire ».**

Un autre jeune diplômé en hydraulique urbaine répond : **«C'est un dispositif qui donne de faux espoirs aux demandeur d'emploi, car il ne garantit pas la titularisation à la venir ».**

En déduit aussi que certaine enquêté le qualifient même de dispositif fantôme servant seulement à faire croire que l'état s'intéresse au chômage et essaye de lui trouvé une solution.

Pour cela nous pouvons dire que ces jeunes sont mécontents envers ce dispositif ANEM. Tandis que le reste de l'échantillon qui représente (3) enquêtés ils pensent que ce dispositif les aides à trouver facilement un emploi, même pour un Salaire minime, Le but d'avoir seulement de l'expérience c'est à-dire comme un moyen de préparer l'avenir professionnel.

Voici quelque illustration, une jeunes fille répond (Halima ,27 ans, universitaire diplômé en droit des affaire) **« elle fait de son mieux, je pense que c'est bien, elle nous permet de gagné de l'expérience, c'est mieux que rien malgré que c'est des petits contrats ».**

## Chapitre V : Analyse et interprétation des données récoltées

---

Une autre jeune fille répond (Samia 25 ans, universitaire, diplômé en économie) : « Je vois que ce dispositif est la meilleur démarche que j'ai fait pour trouver un emploi, je vois qu'elle ma aider de trouver un travail même pour un salaire qui est bas ».

- La vision des jeunes diplômés de leur statut et leur avenir par rapport au dispositif ANEM :

D'après notre recherche sur terrain nous concluons que la totalité des jeunes insérés dans le cadre de dispositif ANEM affirment qu'ils ne vont pas continuer avec ce dispositif par ce qu'ils ont des capacités supérieures par rapport au poste occupé.

Nous avons constaté aussi que la majorité des enquêtés trouvent que ce dispositif présente beaucoup de problème liée à sa gestion des emplois disponible sur le marché du travail.

De plus la totalité de la population d'étude jugent qu'il y a un manque de neutralité dans la proposition d'emploi et les placements effectués par ce dispositif, et qu'il n'offre pas une chance égale aux demandeurs d'emploi. Voici quelques extraits à titre d'illustration : « c'est une porte qui me permettre de commencer ma vie professionnelle et de construire ma carrière, mais ce dispositif manque de neutralité ».

Un jeune répond : « **aucun avenir, pour moi c'est perte du temps, c'est un dispositif qui donne de faux espoirs aux demandeurs d'emploi et qui n'offre pas de chance égale à ces demandeurs d'emploi** ».

D'autres enquêtés le voient même de dispositif fantôme servant seulement à faire croire les jeunes que l'Etat s'intéresse au chômage et elle essaye de lui trouver des solutions pour le remédier au maximum et d'insérer demandeurs d'emploi sur le marché du travail.

A ce titre là un jeune répond : « je ne compte pas sur ce dispositif, si je trouve un travail bien rémunéré je démissionne sans regret, en plus il donne de faux espoirs car il ne garantit pas la titularisation à l'avenir ». Une autre jeune fille répond : « je ne compte pas sur elle, c'est un dispositif mis en place pour calmer la population et faire croire qu'on essaye de remédier au chômage ».

## Chapitre V : Analyse et interprétation des données récoltées

---

- La satisfaction par rapport au salaire versé :

Concernant la question posée sur le salaire, les résultats sont différents, on a constaté que (4) des interrogés qui ont bénéficié d'une insertion dans le cadre de dispositif ANEM sont insatisfaits de leur salaire, car ces jeunes jugent un tel salaire ne suffira sûrement pas pour couvrir toutes les charges et les besoins, et insuffisante pour porter au bout le poids de la tâche à accomplir.

Pour cela nous pouvons dire que ces jeunes expriment un certain mécontentement de cette situation financière.

Les (4) d'entre eux sont satisfaits de cette rémunération, ils ne réclament pas l'insuffisance de leur salaire. Dans le but d'avoir une expérience. À l'exception d'une fille qui a deux points de vue différents sur le salaire, satisfaite pour acquérir une expérience et enrichir son CV, et insatisfaite par ce qu'elle n'arrive pas à subvenir aux différentes charges, le cas de cette réponse : « Oui, pour avoir de l'expérience, et non pour subvenir à mes différentes charges (Manger à midi, le transport) »

Nous avons constaté que cette jeune fille a pour but c'est de chercher l'expérience avant toute autre chose, même avec un salaire bas qui ne subvient pas à ces différentes charges.

Une autre jeune fille répond : « J'ai cherché juste un travail avec n'importe quel salaire, en tant que célibataire, donc le salaire me suffit largement, pour Dieu merci »

Pour ce cas, travailler ce n'est pas pour avoir l'argent, mais pour trouver une occupation et avoir un statut.

Pour les (4) enquêtés qui n'ont ni travail, ni un salaire veulent vraiment trouver un emploi, même à travers l'agence nationale de l'emploi ANEM

Nous concluons que le salaire c'est un facteur central dans la vie sociale des jeunes parce qu'il assure un avenir stable chez certains

- La suffisance de ce dispositif pour trouver un emploi :

L'ANEM (agence nationale de l'emploi) est le seul organisme public à s'occuper de l'emploi, par la réalisation de plusieurs missions : elle est mise en place pour aider les demandeurs d'emploi à décrocher des postes de travail en adéquation avec leur niveau et la spécialité de leur diplôme, être intermédiaire entre les entreprises et les demandeurs d'emploi, gérer les emplois et le marché du travail et cela pour différentes catégories : diplômés de

## Chapitre V : Analyse et interprétation des données récoltées

---

l'enseignement supérieur ,diplômé de l'enseignement secondaire et de la formation professionnelle et les demandeurs sans formation ni qualification , cela nous pousse à nous interroger sur la capacité de l'agence nationale de l'emploi à réaliser ses missions.

D'après les réponses des enquêtés nous avons constaté que 10/12 confirme que le dispositif ANEM est insuffisant pour trouver un emploi, et que ces démarche et une recherche personnelle sont exigés. D'après la réponse d'un enquêté : « **non, il est insuffisant, pour moi une recherche personnelle active s'exige** ».

Une autre fille diplômé en économie répond : « **non, il est insuffisant par ce qu'il y a des entreprises ou organismes qui ne passent pas par L'ANEM durant la recherche d'employés** ».

Cela s'explique par le nombre important d'inscrit, qui se traduit par la difficulté de satisfaire les demande, en nombres et en qualités, ce qui se mène nos enquêtés de ne pas compter sur l'agence national de l'emploi seulement, mais aussi d'effectuer des démarches personnelles.

D'une autre part il y'a une minorité de nos enquêtes qui voient que ce dispositif ANEM est suffisant pour trouver un emploi. Une jeune fille diplômé en droit des affaires : « **Oui, je trouve que ce dispositif est suffisant pour trouver un emploi, le salaire est très bas, mais je gagné au moins de l'expérience**».

Une notre jeune diplômé en hydraulique urbaine : « **Oui, pour un début** ».

Donc nous pouvons finir par dire que l'agence national de l'emploi ANEM et le meilleur organisme qui aide et satisfait des demandeurs d'emploi, mais d'après nos résultat en a constaté qu'il y a deux point de vu diffèrent de chaque enquêtés, la majorité affirme qu'il est insuffisant pour trouver un emploi et la minorité la trouve la meilleur démarche pour un nouveau diplômés, car ils vont acquérir une expérience

- La vision des jeunes sur les autres politique de promotion de l'emploi :

Nous avons constaté que presque toutes les enquêtes (7) de notre échantillon trouve que la politique nationale passive ADS de lutte contre le chômage et loin d'être utile et efficace, par ce que cette politique ADS propose des contrat de travail limités à court terme, et qui ne permet pas de résoudre et régler le problème de chômage de manière définitive . Voici quelque illustrations, (Khaled ,28 ans universitaire, diplômés en science commerciale) : « **Je**

## Chapitre V : Analyse et interprétation des données récoltées

---

suis contre ces politique d'emploi, surtout le dispositif DAS, normalement ne doit pas être existé ».

Une autre jeune fille (Samia ,25 ans, universitaire, diplômé en marketing) :« **Pour les politiques passive comme l'ADS je pense que y a pas de différence par rapport à l'ANEM et pour les politiques active je pense qu'ils permettent de crée des projets comme l'ANSEJ** ».

Concernant les politiques actives de lutte contre le chômage, nous avons constaté que la majorité a des avis favorable, car ils voient que cette politique active de lutte contre le chômage, permettant aux jeunes de créer et réaliser des projets personnels. Voici quelque illustration. Une jeune fille répond (Nawal ,28 ans, universitaire, diplômé en droit des affaire) : « **moi je pense que l'ANSEJ est bien pour les gens qui ont de l'expérience, car il permet aux jeunes de crée leur propre projet personnel, pour ADS c'est une arnaque, une perte de temps** »

Une autre jeune fille répond : « **pour l'ANSEJ je pense qu'il aide les jeunes a créé leurs propre projet personnels, je pense que ce sont des dispositifs intéressant pour réussir** ».

Tandis que (2) enquêtes ont des avis défavorable concernant le dispositif ANSEJ pour eux la création d'entreprise représente une grande difficulté soit par le démarrage d'un projet et beaucoup plus sur leurs réussites, un jeune a répondu (Faouzi ,24 ans, universitaire diplômé en hydraulique urbaine) : « **une arnaque, et une perte de temps** ».

Une autre jeunes fille répond : « **Moi je pense que L'ANSEJ, il est bien pour les gens qui ont de l'expérience et celui qui gère bien, par ce que si il est un mauvais entrepreneur, donc plus tarde il devient un chômeur en dette, la finalité de l'incapacité à rembourser** ».

Ces jeunes pensent que celui qui ne sais pas gérer et qui n'a pas d'expérience va créer une situation de blocage.

Donc nous pouvons finir par dire que les politiques passives sont des réponses d'urgence qui n'apportent pas de solution durable aux problèmes du chômage. Par contre les mesure active ont aujourd'hui une importance dans les politique de marché du travail, ces politiques ont une

## Chapitre V : Analyse et interprétation des données récoltées

---

fonction de régulation du marché du travail par une action de l'offre et la demande du travail ont pour objectif de remettre les chômeurs en emploi et d'augmenter le niveau de l'emploi.

Les politiques du marché du travail sont définies comme ayant pour objet général d'apparier l'offre et la demande de main-d'œuvre. A ce titre, elle présente différentes formes : « action visant directement à aider les travailleurs à la recherche d'emploi et les employeurs à recruter (service de l'emploi, public ou privés, aidé à la recherche d'emploi, prospection et enregistrement des offres d'emploi, établissement de profils, information sur le marché du travail ; renforcement des compétences et aptitudes des travailleurs par exemple (formation et recyclage ; réduction de l'offre de main-d'œuvre par exemple retraite anticipée, appui à l'éducation ; création d'emploi (travaux publics, création d'entreprises, emploi indépendant.

Les politiques du marché du travail sont constituées de politique passive et de politique active, les politiques passives « **visent à garantir un revenu de remplacement durant les périodes de chômage** » sans subordonner celui-ci à la participation à un programme de formation ou de travaux, tandis que des politiques actives « **visent essentiellement à faciliter l'intégration sur le marché du travail** » au travers de programmes dont les participants reçoivent des aides.

Les objectifs des politiques passives au travers l'indemnisation du chômage sont de garantir un revenu de remplacement pendant la période de privation d'emploi, de favoriser la recherche active d'emploi, d'atténuer à un niveau macroéconomique, les effets du chômage sur la consommation et donc la croissance et de contribuer au maintien de la cohésion sociale. Le versement des allocations chômage ne constitue pas la seule dimension des politiques passives, le système de préretraites qui consiste en un versement de revenus en contrepartie d'une retraite précoce du marché du travail, participe de ces mêmes politiques, ces mesures, qui ont été mises en place dans les pays développés au milieu des années 70 pour répondre aux mutations industrielles consécutives au premier choc pétrolier, ont pour avantage de faire consensus au niveau social et d'éviter le chômage à des personnes qui rencontreraient de grandes difficultés pour retrouver du travail, leur inconvénient majeur est la diminution irréversible de la capacité de production par amputation d'une fraction de la population active que leurs coûts élevés de financement.

D'une manière générale les politiques passives sont des réponses d'urgence et d'immédiateté qui n'apportent pas de solution durable au problème du chômage. S'il est vrai que l'environnement macroéconomique est le premier facteur qui agit sur le chômage, il n'en demeure pas moins que les politiques actives constituent un puissant levier d'action. C'est

## Chapitre V : Analyse et interprétation des données récoltées

---

l'une des raisons, avec la nécessité de favoriser d'avantage les personnes les plus en difficulté sur le marché du travail, qui explique que les mesures actives aient pris aujourd'hui une telle importance dans la politique de marché du travail.

Dans une acception élargie les politiques actives désignent aussi bien l'activité des services de l'emploi que les actions de formation pour améliorer l'employabilité de la population active que la création d'emploi par le financement public de contrats de travail temporaires ou encore que l'aide apportée à des populations cibles pour favoriser leur retour à l'emploi, elle caractérise par une action volontariste tournée vers l'emploi.<sup>5</sup>

- L'objectif visé à travers l'insertion dans le dispositif :

Concernant les réponses des jeunes à propos leur objectif, à travers l'insertion dans le dispositif, on a constaté que (3) des interrogés n'ont aucun objectif visé dans le cadre du dispositif ANEM, pour eux c'est le seul moyen pour trouver un emploi et ils n'ont pas d'autre choix, et une d'entre eux affirme qu'elle est juste obligée : « **Je n'ai pas d'objectif, juste parce qu'on est obligé** ». Une jeune fille répond, diplômée en économie : « **Personnellement quand je suis prise par cette agence j'en ai aucun objectif** ».

Tandis que (6) de nos enquêtés leurs objectifs est d'être intégrés, et trouver un emploi avec un salaire bien rémunéré et d'occuper un poste de travail durable, être titularisé.

Une jeune fille répond (Wahiba, 25ans, universitaire, diplômée en génie chimie) : « **Mon objectif visé c'est d'être intégrés et d'occuper un poste de travail durable, est bien sûr être titularisé** ».

Une jeune fille répond diplômée en droit des affaires : « **Mon objectif visé à travers l'insertion dans le cadre du dispositif ANEM est être intégré et être titularisé** ».

Alors L'intégration dans la vie active des jeunes constitue un facteur fondamental de notre développement économique et social, il s'agit de permettre aux jeunes, à l'issue d'un véritable processus d'orientation, de professionnalisation et d'adaptation, de bénéficier d'un emploi stable et de qualité.

---

<sup>5</sup> BARBIER Jean Paul, intermédiation sur le marché du travail dans les pays du Maghreb, BIT, Genève, 2006, p.14.

- Correspondance de l'emploi et de salaire par rapport au niveau d'étude et aux attentes des jeunes :

D'après notre recherche mener sur le terrain, la majorité des enquêtés affirment que leurs emploi et leurs salaires ne correspondent pas ni à leurs niveau d'études, ni à leurs attentes.

Une jeune fille répond : **«non, non il ne correspond pas ni à mon niveau d'étude ni à mes attentes »**. Un autre jeune répond : **« non, non, il ne correspond pas ni à mon niveau d'étude ni à mes attentes, je ne travaille pas dans mon domaine, je suis là de 8 :00heur jusqu'à 16 :30 pour un salaire très bas»**.

D'autre il y une à une minorité qui affirme que leur emploi et leur salaire correspondent à leur niveau d'étude et leur attente. Une jeune fille répond : **«oui, car mon diplôme est presque adéquat à mon job exercé »**.

### 2. La discussion des hypothèses :

En vue de confirmer ou d'infirmer nos hypothèse formulées au départ de notre recherche, on a eu recours à une enquête qui s'est déroulée au sein de l'agence nationale de l'emploi ANEM de Bejaia sous un thème intitulé **« La question du chômage et l'insertion professionnelle des jeunes chômeurs à travers l'agence nationale de l'emploi ANEM »**, notre population ciblées sont des jeunes diplômés (licence classique, licence LMD, Master) ,inscrite au niveau de l'agence ANEM ,et des jeunes insérés dans le cadre de dispositif ANEM de Bejaia, dont on a sélectionner un échantillon de 12 personnes à l'aide d'un entretien semi directif, contient des questions ouvertes ,d'où on a conclu ,que le dispositif ANEME est le remède des jeunes chômeurs ,et pour tout demandeur d'emploi ,car ils se sont orienter vers ce dispositif en espérant de décroché et d'obtenir un emploi et de réaliser leur insertion ,ces jeunes diplômés ont rencontré pas mal d'obstacle et difficulté pour avoir leur premier poste de travail dont on peut citer des difficulté liée a l'agence comme :exigence de l'expérience professionnelle ,réseaux personnelle et l'obstacle majeur qui est le service militaire.



- **Concernant la première hypothèse :**

Les jeunes chômeurs ont recours à l'assistance de L'ANEM comme une stratégie d'insertion formelle dans le marché du travail.

Pour confirmer ou infirmé cette hypothèse nous avons attribués plusieurs indicateur qui vont servir comme preuve à vérifier notre hypothèse. Nous somme arriver après l'analyse des différentes réponses des jeunes insérés et inscrite auprès de l'agence ANEM, que notre hypothèse est confirmé par notre étude.

Ce que nous avons confirmé à travers les réponses des interrogées concernant le dispositif ANEM , nous avons constaté que ces jeunes diplômés confirment que leur première démarche pour chercher un travail c'est de s'inscrire au niveau de l'agence nationale de l'emploi ,pour eux cette démarche est une obligation pas un choix, et le seul moyen où il peuvent trouvé un emploi ,car ce dispositif aide tout demandeur d'emploi a décroché un poste de travail en adéquation avec le niveau et la spécialité de leur diplôme. Donc d'après les enquêté le dispositif est considéré comme la seule solution pour remédier au maximum et d'insérer demandeurs d'emploi sur le marché de travail.

- **Discussion de la deuxième hypothèse :**

Les jeunes chômeurs développent des attentes positives par rapport au rôle de L'ANEM dans le processus d'insertion professionnelle.

En deuxième, lieu concernant la deuxième hypothèse procédural infirmées durant notre enquête de terrain, nous avons constaté que les jeunes insérés et inscrit au niveau de l'agence nationale de l'emploi apportent une vision négative sur le dispositif. Au début, ces jeunes diplômés, le jugent qu'il est positive et qu'il garantit a tout demandeur d'emploi et a tout entreprise un service de recrutement efficace, mais après leur insertion ils ont trouvé que c'est tout à fait le contraire, et que ce dispositif servant seulement à faire croire que l'état s'intéresse au chômage et essaye de trouvé une solution.

Ce que nous avons infirmé à travers notre analyse que les jeunes sont pas content de ce dispositif ANEM, pour raison que ce dernier n'est pas fiable et loin d'être stable, c'est un dispositif qui donne de faux espoir aux demandeurs d'emploi, car il ne garantit pas la titularisation à l'avenir, il le qualifiant même de dispositif fantôme.

## Chapitre V : Analyse et interprétation des données récoltées

---

Donc il reste à noter que le dispositif est loin de satisfaire des attentes des jeunes diplômés et insérés au niveau de l'agence nationale de l'emploi ANEM, le résultat démontre que le dispositif a échoué.

Pour conclure notre travail ,il faut reconnaître que le thème de recherche que nous avons traité dans ce mémoire est d'actualité car il s'agit d'un domaine très sensible , c'est pour cette raison que nous invitons nos collègues étudiants en sociologie ,à approfondir ultérieurement notre sujet de recherche ,pour percer en profondeur le sujet d'insertion professionnelle, de chômage chez les jeunes diplômé et les politiques publique en sa direction.

Pour cela nous suggérons les recommandations suivantes :

- Approfondir la recherche des différentes causes de chômage des jeunes diplômés, selon différentes caractéristiques : milieu de résidence, niveau et spécialités du diplôme, origine sociale....
- L'influence que peut exercer ce chômage chez les jeunes diplômés sur les plans : social, psychologique, professionnel et économique.
- Les corrections et améliorations qu'on peut attribuer au dispositif d'aide à l'insertion professionnelle, et l'agence nationale de l'emploi.
- La recherche et les propositions de directives et suggestions, pour la réforme de ce dispositif et de sa planification afin d'aboutir à de meilleurs résultats.



# **Conclusion**

### **Conclusion :**

La question de l'emploi, notamment des jeunes, constitue une des préoccupations majeures de tous les pays, qu'ils soient développés, émergents ou en voie de développement.

La crise de l'emploi dans le monde s'est particulièrement aggravée depuis la crise financière de 2008, qui s'est rapidement transformée en crise économique.

En ce qui concerne l'Algérie, la création d'emplois et la réduction du niveau du chômage, constituent des objectifs stratégiques de la politique nationale de développement. Car malgré les efforts que l'état fournit pour essayer de ralentir l'augmentation de ce fléau, il persiste, avec des taux très élevés, surtout chez les jeunes diplômés.

Depuis longtemps le gouvernement Algérien a consacré des ressources importantes à la promotion de l'emploi, comme il a mis en place des programmes de lutte contre le chômage. Parmi ces programmes on cite l'agence nationale de l'emploi « ANEM » instauré depuis 2006 pour répondre aux aspirations et aux attentes des jeunes chômeurs.

Notre recherche s'est portée sur le thème qui s'intitule : « la question du chômage et l'insertion professionnelle des jeunes chômeurs à travers l'agence nationale de l'emploi ANEM »,

Nous avons formulé deux hypothèses de recherche. La première porte sur : Les jeunes chômeurs ont recours à l'assistance de l'ANEM comme une stratégie d'insertion formelle dans le marché du travail. Et la deuxième sur : Les jeunes chômeurs développent des attentes positives par rapport au rôle de l'ANEM dans le processus d'insertion professionnelle.

Au terme de cette recherche on conclut :

En premier lieu, et durant la vérification de la première hypothèse, nous avons constaté que la plupart des enquêtés ont eu recours à l'ANEM par obligation, cela veut dire que le choix d'ANEM est un choix imposé par les circonstances dures, et malgré que les jeunes insérés portent un avis négatif sur ce dispositif mais quand même ils ont accepté de travailler dans le cadre de ce dispositif juste pour ne pas rester en chômage.

Pour les jeunes enquêtés le revenu financier est très faible, mais ça ne les empêche pas de sortir avec une expérience professionnelle et une connaissance sur le monde de travail.

les jeunes insérés dans le marché du travail par le dispositif de l'Agence National de l'Emploi (ANEM) ont choisis ce dispositif d'aide à l'emploi pour sortir d'une situation très difficile caractérisée par un chômage de longue durée qui a un impact négatif sur tous les côtés de vie de ces jeunes(psychologique, financier, social...etc.).

Les jeunes qui ont optés pour ce choix considèrent que le dispositif ANEM, et malgré tous ses défauts, comme une solution, un chemin qui offre une issue pour sortir de leur chômage.

Concernant la deuxième hypothèse procédurale infirmée durant notre enquête sur terrain, nous avons déduit que les attentes positives développées par les jeunes chômeurs par rapport au rôle de l'ANEM dans le processus d'insertion professionnelle ont déçu leurs espoirs.

Pour ces enquêtés le dispositif ANEM est caractérisé par un manque de neutralité, ils le voient comme un élément bloquant et une perte de temps, sans aucun avenir professionnelle. D'après eux l'ANEM est considéré même de dispositif fantôme servant seulement à faire croire les jeunes que l'Etat s'intéresse au chômage et elle essaye de lui trouver des solutions pour le remédier au maximum et d'insérer les demandeurs d'emploi sur le marché du travail et que ce dispositif donne de faux espoir aux demandeurs d'emploi, car il ne garantit pas la titularisation à l'avenir.

# **Liste bibliographique**

## Liste bibliographique :

### I. Ouvrages de méthodologie :

1. ANGERS Maurice, initiation à la méthodologie des sciences humaines, Edition casbah, Alger, 1997, p : 229.
2. GRAWITZ Madeleine, Méthode des sciences sociales, 11ème Edition, Dalloz, Paris, 1990, p550.
3. QUIVY Raymond, CAMPENHOUDT Luk Van, Manuel de recherche en sciences sociales, DUNOD, 3<sup>ème</sup> Edition, Juillet 2006, p173.

### II. Ouvrage :

1. BABES Mohamed Seghir, Rapport national sur le développement humain, édition DIWAN, Algérie, 2006, p58.
2. BARBIER Jean Paul, intermédiation sur le marché du travail dans les pays du Maghreb, BIT, Genève, 2006, p.14
3. BLARDONE Gilbert, Vaincre le chômage, édition Épargne, Paris, 1987, p5.
4. BENASSY-QUERE Agnès et autres, Politique économique, 2<sup>ème</sup> édition De Boeck, Paris, 2009, p239.
5. CHEHRIT Kamal, L'économie de marché, Qu'est-ce qu'une économie de marché ?, édition Grand-Alger Livres, Alger, 2007, p44.
6. DEMAZIERE Didier, sociologie du chômage, éd la découverte, Parise, 1995, p.97.
7. FORTE Michele, Economie du travail, édition Economica, Paris, P12.
8. FOURNIER Jacques et QUESTIAUX Nicole, Traité du social, 5<sup>ème</sup> édition, éd Dollaz, Paris, 1989, p341.
9. LOUCHE Claude, Psychologie sociale des organisations, édition Armand Colin, Paris, 2002, p90.
10. MARUANI Margaret et REYNAUD Emmanuèle, Sociologie de l'emploi, 3<sup>ème</sup> édition, édition la Découverte, Paris, 2001, p27.
11. MONTRILIBERT Christiane, La Violence du chômage, éd Presse universitaire de Strasbourg, Paris, 2001, p9.
12. SILENO Ahmed et ALBERTINI Jean Marie, Lexique d'économie, 7<sup>ème</sup> édition, Dalloz, Paris, 2002, p127.
13. STÉPHANIE Jean, La perception de contrôle, l'estime de soi, édition Presse université du Québec, Québec, février 1999, p20.



14. STEINER Philippe. GRANOVETTER Mark, **Le marché autrement. Les réseaux dans l'économie**. In : Revue française de sociologie, 2001, 42-2. Page 381-382.

### **III. Dictionnaires :**

1. AKOUN André et ANSART Pierre, **dictionnaire de sociologie**, éd le robert seuil, paris, 2006, p72.
2. FREEEOL Gille et autres, **dictionnaire de sociologie** ,3<sup>ème</sup> éd, Armande colin, paris 2004, p19.
3. BRUNO Alain et autres, **Dictionnaire de sociologie et des sciences sociales**, éd ellipses, paris, 2005, p.183.
4. GRAWITZ Madeleine, **Lexique des sciences sociales** ,8 éd, Dalloz, paris, 2004, p 348.
5. LORIOL Marc, **Que ce que l'insertion**, Edition Le Harmattan, Paris, 1999, p : 13.
6. RENOUEAU Gilles et MONTOUSSE Marc, **100fiches pour comprendre la sociologie**, éd Bréal-Rosny, Paris, 1997.

### **IV. Thèses et mémoires :**

1. ARHAB Baya, Contribution à la réflexion sur la promotion de l'emploi et la lutte contre le chômage en Algérie Université de Bejaia, juillet 2010.
2. TAHARI Khaled, l'entreprise publique en Algérie : logique économique et logique de l'emploi face au développement, Université d'Oran, p, 198.

### **V. Articles, colloques, rapports, séminaires :**

1. AFDB-BAFD, comment lutter contre le chômage des jeunes au Maghreb ?note économique, 2011.
2. BOUYACOUB Ahmed, « emploi et croissance en Algérie 1990-2003, Alger, CREAD, 2006, p. 137.
3. Bureau international de travail (BIT) « Marché du travail et emploi en Algérie » : Revu BIT 2003.
4. CENEAP, Évolution de l'emploi et problématique du chômage en Algérie, N°47, Algérie, juin 2012
5. Cours séminaire de recherche sur terrain, Madame Alouane, Béjaia, 22 avril 2013.
6. FREYSINET Jacques, « Comparaison international de la mesure du chômage ; le cas de la France », Document du travail TRES, N°99.02, Décembre 1999.

7. KHEBBACHE Nawel, La lutte contre le chômage : création de micro-entreprises au niveau de l'ANSEJ, Article publié dans l'université de Bejaia.
8. MEZIANI Mohammed, emploi des jeunes en Algérie : évaluation des dispositifs publics d'emploi mis en place, juillet, 2011, p8 et 13.
9. MUsETTE Mohamed Saib, La Société Sociale en Algérie : Monde Arabe Maghreb-Machrek, trimestriel n°167 janvier-mars, France, 2000.
10. MUsETTE Mohamed Saib, le marché du travail en Algérie : une vision nouvelle?, Alger, CREAD, 2013, p1.
11. MUsETTE Mohamed Saib et ISLI Mohamed Arezki, Marché du travail et emploi en Algérie. Éléments pour une politique nationale de l'emploi, Bureau de l'OIT à Alger, Alger, octobre 2003, p20.
12. SALAIS Robert, In Revue économique, volume 36, N°2, 1985.
13. ZERKAK Sabrina, question du chômage et la promotion de l'emploi en Algérie, Université de Bejaia.

## **VI. Décrets :**

1. Décret exécutif n°06-77 de 18 février 2006, article n° :1 de journal officiel de la république algérienne N°22 p16.
2. Décret exécutif n° 08-124 de 15 avril 2006, Article n° : 13. Journal officiel de la république Algérienne N°22 p16.
3. Décret exécutif n°06-77 de 18 février 2006, Article n° :04. Journal officiel de la république Algérienne N°22 p16.
4. Décret exécutif n° 11-105 de 06 mars 2011, complétant le décret exécutif n°08-126 du 19 avril 2008, Article n° :06. De journal officiel de la république algérienne N°14, MARS, 2001, p 16.
5. Décret exécutif n°08-126 du 19 avril 2008 portant la création du DAIP.
6. Décret exécutif n°08-126 du 19 avril 2008, relatif au dispositif d'aide à l'insertion professionnelle.
7. Décret exécutif n° 01-282 du 24 Septembre 2001 portant attributions, organisation et fonctionnement de l'Agence Nationale de Développement de l'Investissement.
8. Décret exécutif n 04-14 du 22 janvier 2004. Article n°05. Journal officiel de la république Algérienne N°06, p07.
9. Décret exécutif n° 04-15 de 22 janvier 2004, Article n°02 et 03. Journal officiel de la république Algérienne N°06, p11.

## VII. Les sites internet :

1. <http://www.toupie.org/Dictionnaire/Chomage.htm>.
2. <http://www.toupie.org/Dictionnaire/Emploi.htm>.
3. [Http : /Fr Wikipédia .org /wiki /Rôle –sociale](http://fr.wikipedia.org/wiki/R%C3%B4le_sociale).
4. EL mouwatin, Dispositif CNAC, <http://www.cnac.dz>.
5. ONS, Activité, emploi & chômage au 4ème trimestre 2013, N°653, <http://ons.dz>.
6. [Http : //www.ons.dz/-Emploi-et-Chomage,204-.htm](http://www.ons.dz/-Emploi-et-Chomage,204-.htm)/Activité, Emploi & Chômage en septembre 2017, Office national des statistiques, N°796, Alger, 2017, p02.
7. <http://www.amb-algerie.fr/968/promotion-lemploi-lutte-contre-chomage-objectifs-strategiques-politique-nationale-developpement/>.
8. <http://www.algerie-focus.com/2015/09/emploi-16-des-jeunes-diplomes-algeriens-sontau-chomage/>
9. <http://80.246.2.246:1000/dcv/?module=site&crud=contactwebmaster>
10. [http://www.anem.dz/fr/pages/historique.n\[md#](http://www.anem.dz/fr/pages/historique.n[md#)
11. <http://www.anem.dz/fr/pages/mission-et-objectifs-de-l-anem.html>
12. <http://www.anem.dz/fr/pages/dispositifs.html>
13. <http://www.elmouwatin.dz/?L=Agence-Nationale-de-l-Emploi-A-N>
14. [http://www.ads.dz/documents/ads\\_organisation.html#PRESENTATION](http://www.ads.dz/documents/ads_organisation.html#PRESENTATION)
15. [http://www.ads.dz/documents/ads\\_organisation.html#MISSIONS](http://www.ads.dz/documents/ads_organisation.html#MISSIONS)
16. [http://www.ads.dz/documents/prg\\_pid.html](http://www.ads.dz/documents/prg_pid.html)
17. [http://www.elmouwatin.dz/IMG/article\\_PDF/article\\_a5140.pdf](http://www.elmouwatin.dz/IMG/article_PDF/article_a5140.pdf)
18. <http://www.elmouwatin.dz/?Fiche-ANDI>
19. [www.pcpalgerie.org/IMG/PDF/Bottin\\_social\\_francais.pdf](http://www.pcpalgerie.org/IMG/PDF/Bottin_social_francais.pdf)
20. <http://www.CNAC.dz>.
21. [http://www.CNAC.dz/?=fr/prévention/missions](http://www.CNAC.dz/?=fr/pr%C3%A9vention/missions).
22. <https://www.angem.dz/article/objectifs-et-missions/>
23. <https://www.ansej.org.dz/index.php/fr/presentaion-de-l-ansej/presentaion-du-l-ansej>
24. <https://www.ansej.org.dz/index.php/fr/presentaion-de-l-ansej/fonds-de-garantie>



# **Annexe**

## Guide d'entretien

### **Axe N° I : Les données sociodémographiques :**

1. Le sexe :
  - a) Masculin
  - b) Féminin
2. L'âge :
3. Quel est votre niveau d'instruction ?
  - a) Primaire
  - b) Moyen
  - c) Secondaire
  - d) Universitaire
  - e) Autre
4. Lieu de résidence
5. Quelle est votre situation matrimoniale ?
  - a) Célibataire
  - b) Marié (e)
  - c) Divorcé
  - d) Veuf (ve)
6. Quel est votre diplôme ?
7. Quelle est l'année de l'obtention de votre diplôme ?
8. Avez-vous suivis d'autres formations complémentaires mis à part la formation universitaire ?
9. Quelles sont les formations que vous avez suivies ?

### **Axe N°II : Occupation et relations personnelles :**

10. Quelle est la profession de vos parents ?
11. Arrivent-ils à subvenir aux différentes charges ?
12. Apportez-vous une aide à vos parents sur le plan financier ?
13. Entretenez-vous une bonne relation avec votre famille ?
14. Etes-vous une personne ambitieuse ?
15. Dans ce cas, quelles sont vos ambitions futures ?

### **Axe N° III : recherche d'emploi :**

16. Quelle est votre situation actuelle ?
17. Quelles sont les démarches que vous avez suivies dans votre recherche d'emploi ?
18. Pourquoi vous avez choisi ces démarches précisément ?
19. Avez-vous rencontrés des difficultés au cours de votre recherche d'emploi ?
20. Quelles sont ces difficultés ?
21. A quoi attribuez-vous ces difficultés ou les obstacles rencontrés ?
22. Comment voyez-vous les emplois proposés sur le marché du travail par rapport à votre diplôme et votre spécialité ?
23. Avez-vous vécus une période du chômage ?
24. Quelle est la durée de votre période du chômage ?
25. Avez-vous peur du chômage ?
26. Selon vous quelles sont les causes principales de votre chômage ?

### **Axe N°IV : Insertion professionnelle par le dispositif ANEM :**

27. Vous avez bénéficié d'une insertion dans le cadre de dispositif ANEM après une période du chômage ?
28. Depuis quand vous êtes inscrit à L'ANEM ?
29. Avez-vous reçus des propositions d'emploi par le biais de l'ANEM ?
30. Quelles sont les différentes étapes que vous avez entamées après la réponse de l'ANEM ?
31. Êtes-vous content (e) de votre contrat de travail actuel ?
32. - Comment jugez-vous vos capacités professionnelles par rapport au poste occupé ?
33. Avez-vous des problèmes durant la période d'insertion ?
34. Que pensez-vous de votre dispositif ?
35. Comment voyez-vous votre statut et votre avenir professionnel par rapport à ce dispositif ANEM ?
36. Etes-vous satisfait(e) de votre salaire ?
37. D'après vous ce dispositif est- il suffisant pour trouver un emploi ?
38. Que pensez-vous des autres politiques nationales de lutte contre le chômage (CNACANSEJ-ADS) ?
39. Quel est votre objectif visé à travers l'insertion dans le cadre de dispositif ANEM ?
40. Est-ce-que votre emploi et votre salaire correspondent à votre niveau d'étude et vos attentes ?





## Guide d'entretien

### **Axe N° I : Les données sociodémographiques :**

1. Le sexe :
  - a) Masculin
  - b) Féminin
2. L'âge : 24 ans
3. Quel est votre niveau d'instruction ?
  - a) Primaire
  - b) Moyen
  - c) Secondaire
  - d) Universitaire
  - e) Autre
4. Lieu de résidence : Bejaia
5. Quelle est votre situation matrimoniale ?
  - a) Célibataire
  - b) Marié (e)
  - c) Divorcé
  - d) Veuf (ve)
6. Quel est votre diplôme ?

Architecture
7. Quelle est l'année de l'obtention de votre diplôme ?

2017
8. Avez-vous suivis d'autres formations complémentaires mis à part la formation universitaire  
Oui
9. Quelles sont les formations que vous avez suivies ?

Autocad, Archicad, photochop, espagnol.

### **Axe N°II : Occupation et relations personnelles :**

10. Quelle est la profession de vos parents ?

Mon père retraité, ma mère femme au foyer
11. Arrivent-ils à subvenir aux différentes charges ?

Oui, mon père arrive à subvenir aux différentes charges, car son salaire de retraite est un salaire bien rémunéré

12. Apportez-vous une aide à vos parents sur le plan financier ?

Non, je ne peux pas aider mes parents avec un salaire très minime et très bas (18000), car parfois c'est mon père qui m'aide sur le plan financier

13. Entretenez-vous une bonne relation avec votre famille ?

Oui, j'ai une bonne relation avec ma famille et c'est ce qui compte le plus pour moi, c'est ma famille, ainsi que mes amis et collègues de travail

14. Êtes-vous une personne ambitieuse ?

Absolument, je suis ambitieuse et je ne m'en cache pas. Dans la vie, ceux qui n'avancent pas reculent et c'est tant pis pour eux. Moi, j'ai l'intention d'arriver et je m'en donnerai les moyens

15. Dans ce cas, quelles sont vos ambitions futures ?

Je souhaite vraiment de réussir dans la vie professionnelle, et occuper un poste de travail bien rémunéré, surtout d'être recruté par une entreprise multinationale

### **Axe N° III : recherche d'emploi :**

16. Quelle est votre situation actuelle ?

Je travaille dans le cadre du pré-emploi ANEM

17. Quelles sont les démarches que vous avez suivies dans votre recherche d'emploi ?

Déposer des CV, j'ai fait des inscriptions au niveau de l'agence nationale de l'emploi ANEM, je cherche à travers les sites internet d'emploi

18. Pourquoi vous avez choisi ces démarches précisément ?

Parce que c'est le seul moyen pour un nouveau diplômé pour trouver un poste de travail, y'a pas d'autres choix que de passer par l'ANEM

19. Avez-vous rencontré des difficultés au cours de votre recherche d'emploi ?

Oui, comme tout le monde d'ailleurs

20. Quelles sont ces difficultés ?

J'ai trouvé des difficultés énormes surtout avec la crise économique, et le taux de chômage élevé, et y'avait un manque d'offre d'emploi

21. A quoi attribuez-vous ces difficultés ou les obstacles rencontrés ?

La crise économique du pays, le manque de recrutement, ils préfèrent de prendre ceux qui ont de l'expérience, et comme notre cas les nouveaux diplômés ils nous donnent pas de chance

22. Comment voyez-vous les emplois proposés sur le marché du travail par rapport à votre diplôme et votre spécialité ?

Comme c'est une spécialité rare donc les opportunités de travail sont minimales

23. Avez-vous vécu une période de chômage ?

OUI comme chaque universitaire de notre pays

24. Quelle est la durée de votre période de chômage ?

Oui, j'étais en chômage pour une période d'une année

25. Avez-vous peur du chômage ?

Oui, très peur, c'est un cauchemar pour moi

26. Selon vous quelles sont les causes principales de votre chômage ?

Je n'ai pas d'expérience, est presque tous les entreprises demandent 5 ans d'expérience, est tous les entreprises sont devenues familiales, il faut avoir des connaissances

#### **Axe N°IV : Insertion professionnelle par le dispositif ANEM :**

27. Vous avez bénéficié d'une insertion dans le cadre de dispositif ANEM après une période de chômage ?

Oui, j'ai bénéficié d'une insertion dans le cadre de dispositif ANEM pour 3 mois avec un contrat CDD, un pré-emploi comme mécanicien

28. Depuis quand vous êtes inscrit à l'ANEM ?

Depuis l'obtention de mon diplôme en licence

29. Avez-vous reçu des propositions d'emploi par le biais de l'ANEM ?

Oui, j'ai reçu des propositions d'emploi dans un secteur différent de mon domaine, et j'ai refusé leur proposition

30. Quelles sont les différentes étapes que vous avez entamées après la réponse de l'ANEM ?

Je n'étais pas intéressé par leur offre

31. Êtes-vous content(e) de votre contrat de travail actuel ?

Non, je ne suis pas contente de mon contrat de travail, c'est un contrat à durée déterminée CDD, et à la fin de la période d'insertion le retour au chômage

32. - Comment jugez-vous vos capacités professionnelles par rapport au poste occupé ?

Étudier 5 ans, pour finalement se tourner vers un domaine qui n'a rien à voir avec mes compétences

33. Avez-vous des problèmes durant la période d'insertion ?

Oui j'ai des problèmes durant la période d'insertion

34. Que pensez-vous de votre dispositif ?

Non satisfaisant, 5 mois du travail de 8 :00 jusqu'à 16 :30 sans être payer, Je suis orienté vers l'ANEM comme dernier choix, car je n'ai pas pu trouver d'autre solution pour trouver un emploi de mon domaine

35. Comment voyez-vous votre statut et votre avenir professionnel par rapport à ce dispositif ANEM ?

Je ne compte pas sur ce dispositif, si je trouve un travail bien rémunéré je démissionne sans regret, en plus il donne de faux espoirs car il ne garantit pas la titularisation à l'avenir

36. Etes-vous satisfait(e) de votre salaire ?

Non, non, non, ce n'est pas un salaire digne d'un diplômé universitaire, quand je perçois mon salaire, c'est pour payer les dettes contractées le mois précédent

37. D'après vous ce dispositif est-il suffisant pour trouver un emploi ?

Non, personnellement je vois que ce dispositif n'est pas du tout suffisant pour trouver un travail

38. Que pensez-vous des autres politiques nationales de lutte contre le chômage (CNACANSEJ-ADS) ?

Moi je pense que L'ANSEJ, il est bien pour les gens qui ont de l'expérience et celui qui gère bien, par ce que si il est un mauvais entrepreneur, donc plus tarde il devient un chômeur en dette, la finalité de l'incapacité à rembourser

39. Quel est votre objectif visé à travers l'insertion dans le cadre de dispositif ANEM ?

Mon objectif visé à travers l'insertion dans le cadre de dispositif ANEM être intégré et être titularisé

40. Est-ce-que votre emploi et votre salaire correspondent à votre niveau d'étude et vos attentes ?

Non, non, il ne correspond pas ni à mon niveau d'étude ni à mes attentes, je ne travaille pas dans mon domaine, je suis là de 8 :00heure jusqu'à 4 :30 pour un salaire très bas

